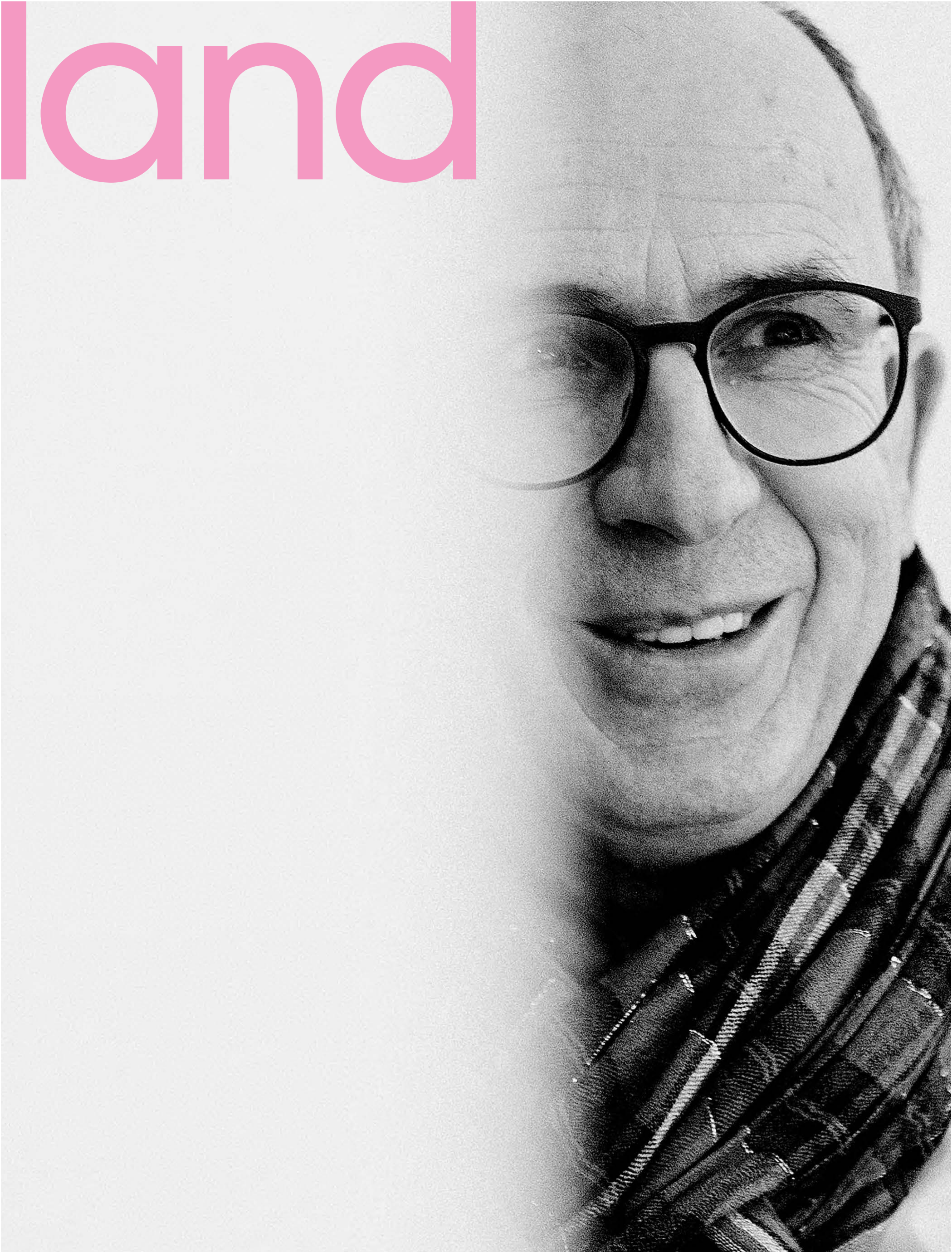




POLITIK „Es braucht strategische Autonomie“ Verteidigungsministerin Yuriko Backes (DP) über Donald Trump, die Nato und die Rekrutierung für die Armee S. 3	L’homme (trop) pressé À vouloir trop faire, trop vite, Roberto Traversini a pris des libertés avec la loi. Le Parquet requiert quatre ans de prison avec sursis contre l’ex-bourgmestre de Differdange S. 8	DOSSIER MOBILITÉ „Eng Rei Accidenter uechter d’Land“ Landstraßen bieten Fahrgenuss. Aber sie sind nicht ungefährlich, wie die Statistik zeigt S. 10	WIRTSCHAFT Reliability and Trust Des plaintes contre l’université et une critique, en fond, de sa gouvernance. Le rôle du président, Yves Elsen, et ses intérêts économiques posent question. S. 16	FEUILLETON « Semer des graines » Rencontre avec la directrice du Luxembourg Center for Architecture à propos de la responsabilité politique des architectes, du patrimoine et de la densification S. 18	26004 5 1453000 174663 6,50 €
---	---	--	--	--	---

Von Qualität reden

IIII Peter Feist

Am Dienstag Abend machte die Nachricht über den Chirurgen die Runde, der an den Hôpitaux Robert Schuman zehn Patienten am Knie operiert haben soll, obwohl das nicht nötig war. *RTL* hatte berichtet, dass der Arzt von der Direktion der Schuman-Krankenhäuser vorläufig suspendiert wurde, „par mesure de précaution“, wie der HRS-Kommunikationschef erklärte. Denn ein Krankenhaus, „dat muss e Raum vu Sécherheet a vu Vertraue sinn“.

Was sich von selber versteht. Doch über diesen einzelnen Arzt hinaus stellen sich Fragen. Zum Beispiel die, wieso eine Benachrichtigung aus dem CHL nötig war, um bei Schuman ein Nachforschen auszulösen. 15 Patient/innen des suspendierten Arztes hatten sich ans CHL gewandt, zehn wurden dort nachoperiert. Sechs Chirur/innen aus dem CHL schrieben am 6. Januar einen Brief an dessen Direktion, „conformement à notre devoir d’information et dans l’intérêt de la protection des patients“, wie *RTL* am Mittwoch aus dem Brief zitierte, der am 9. Januar an die HRS ging. Offenbar nahm die Geschichte schon 2023 ihren Anfang und der letzte fragwürdige Eingriff fand kurz vor Weihnachten vorigen Jahres statt. War in all diesen Monaten bei Schuman nicht aufgefallen, dass ein Arzt unnötig operiert hatte?

Womöglich nicht. Im Krankenhausgesetz steht in Artikel 33, Absatz 6, ein Klinikarzt übe seine Arbeit „sans lien de subordination sur le plan médical, sous sa propre responsabilité“ aus. Und dass die individuellen Entscheidungen, die er für den Patienten trifft, „relèvent de la liberté thérapeutique“. In die darf ein Krankenhaus nicht eingreifen. Einerseits ist das gut. Es verhindert zum Beispiel, dass ärztliche Entscheidungen von ökonomischen Erwägungen beeinflusst werden können. Doch wie kann andererseits der Patient sicher sein, dass in der scheinbar grenzenlosen Freiheit gut gearbeitet wird? Dass er eine Behandlung „conformes aux données acquises par la science“ erhält, wie das ebenfalls im Gesetz steht? Woher weiß er, welches Spital gut ist und welcher Arzt dort? Er kann es nicht wissen. Darüber herrscht keine Transparenz.

Das ist die politische Dimension hinter der Affäre um den HRS-Chirurgen. Es gibt in Luxemburg keinen einheitlichen Qualitätsansatz für alle Spitäler, dessen Einhaltung überprüft würde. Jedes Krankenhaus hilft sich selber, um dafür zu sorgen, dass es ein „Raum von Vertrauen“ ist, dem die Patient/innen sich anvertrauen können. Aus Patientensicht wichtig wäre zum Beispiel die Publikation von Fallzahlen chirurgischer Eingriffe je nach Arzt und dem mit ihm arbeitenden Team. Aber das müsste politisch entschieden werden, und das würde für Wirbel mit dem Ärzteverband sorgen und vielleicht auch mit den Kliniken.

Doch wie die Dinge aktuell liegen, erfährt auch eine Klinikdirektion nicht ohne Weiteres etwas über die Resultate pro Arzt an ihrem Haus. Im Rahmen spezieller Qualitätsprogramme geht das. An den Schuman-Spitälern zum Beispiel nimmt das Zentrum für Orthopädie an einem deutschen Programm teil. Es liefert Daten pro Arzt, aber das gilt für die Implantation künstlicher Gelenke, Knieprothesen etwa. Für Operationen am Kreuzband, von denen der HRS-Chirurg zehn unnötig vorgenommen haben soll, gilt es nicht.

Das ist ein Punkt, der nun die Gesundheitsministerin beschäftigen müsste. Die sich, wie *RTL* und *100,7* am Mittwoch meldeten, eingeschaltet hat und den beschuldigten Arzt anhören wollte. Und ihn womöglich sanktionieren könnte. Aber das ist das eine. Das andere ist die politisch heiße Kartoffel, wie die Krankenhäuser dafür sorgen können, dass in ihrem Kerngeschäft, der medizinischen Versorgung, Qualität garantiert ist.

Wobei: Ob eine Operation nötig ist, ist eine Frage der Indikationsstellung durch den Arzt. Die steht im Kern der *liberté thérapeutique*. In Frage stellen kann sie nur der Patient selber und sich dazu eine „zweite Meinung“ einholen. Ärzte sind eben keine Götter in Weiß. Doch dass dem so ist, spricht sich wiederum am besten herum, wenn die Qualität in der Medizin endlich zum Thema wird. ●



Politik

„Es braucht strategische Autonomie“

III Interview: Peter Feist

Verteidigungsministerin Yuriko Backes (DP) über Donald Trump, die Nato und die Rekrutierung für die Armee

d’Land: Frau Ministerin, wer ist die größere Bedrohung im Moment, Russland oder die USA?

Yuriko Backes: Russland hat vor vier Jahren ein anderes Land überfallen und führt diesen Krieg noch immer. Für die Ukraine ist Russland ganz klar eine Bedrohung, aber auch über sie hinaus. Amerika ist ein Nato-Alliierter. Was dort gesagt wird seit Trump II und wie es gesagt wird, gibt uns natürlich zu denken.

Vor zwei Jahren hatten Sie dieser Zeitung gesagt, politische Planspiele für den Fall der Wiederwahl Donald Trumps seien nicht zielführende Spekulationen. Auch unter Trump würden die USA Alliierte brauchen...

... und davon bin ich nach wie vor überzeugt! Oder wollen wir uns jetzt innerhalb der Nato bekämpfen? Ein Thema wie Grönland und die Sicherheit in der Arktis muss in der Nato diskutiert werden können. Vielleicht wurde die Sicherheit in der Arktis nicht genug thematisiert. Dann müssen wir das jetzt nachholen.

Wissen Sie Näheres über den „Deal“, den Nato-Generalsekretär Mark Rutte mit Donald Trump anstrebt? Nachdem Trump am Mittwoch beim Weltwirtschaftsforum in Davos zunächst „sofortige Verhandlungen“ über den Verkauf Grönlands verlangt hatte, schrieb er Stunden später in seinem Netzwerk *Truth Social*, er nehme die Strafzölle gegen acht europäische Nato-Länder zurück – nach einem „sehr produktiven Gespräch“ mit Rutte über einen „Rahmen“ zu Grönland und „tatsächlich die ganze Arktis-Region“.

Bisher sind mir keine Details bekannt, aber allgemein begrüße ich diese Entwicklung. Die Nato ist nicht nur eine transatlantische Verteidigungsallianz. Sie basiert auf gemeinsamen Werten, dem Prinzip der friedlichen Konfliktlösung, der Ablehnung von Gewalt oder der Androhung von Gewalt in internationalen Beziehungen und der Förderung wirtschaftlicher Zusammenarbeit. Als Allianz müssen wir diesen Werten und Prinzipien treu bleiben.

In der *New York Times* stand gestern, es gehe anscheinend um „amerikanische Souveränität“ auf Militärbasen in Grönland, ähnlich wie britische Basen auf Zypern als britisches Territorium angesehen werden. Aber welches Mandat hätte die Nato, um über grönländisches Territorium zu verhandeln?

Keines. Die Nato kann nicht im Namen ihrer Mitglieder über deren Souveränität verhandeln. Grönland gehört den Grönländerinnen und Grönländern – nur Grönland und Dänemark können rechtmäßig Entscheidungen über Grönland und Dänemark treffen.

Ein Zollkrieg zwischen USA und EU ist erst einmal abgewendet. Worum muss es Ihrer Ansicht nach nun auf dem EU-Sondergipfel gehen? [Das Interview fand vor dem Gipfel statt.]

In der Grönland-Frage sind militärische Mittel oder Strafzölle vorerst vom Tisch. Der Schock dieser Androhung sitzt jedoch tief, und wir wissen nicht, wie lange diese

Entscheidung Bestand haben wird. Vieles ist noch unklar, auch in Bezug auf die Zukunft der transatlantischen Partnerschaft. Die internationale Ordnung befindet sich nicht im Wandel. Wir erleben keine Übergangsphase, sondern, wie der kanadische Premierminister es treffend formuliert hat, einen Bruch („Rupture“). In solch unsicheren Gewässern braucht es einen klaren, geeinten Kurs. Entscheidungen darüber, wie die EU sich positioniert und was unsere gemeinsamen geopolitischen Ambitionen in einer neuen Ära internationaler Spannungen sein sollen. Internationales Recht allein bietet keinen ausreichenden Schutz mehr; so viel ist nach vier Jahren russischem Aggressionskrieg gegen die Ukraine klar. Es braucht strategische Autonomie, die Kapazität, Druck standzuhalten, und starke Partnerschaften. Die Zeit der Naivität und Abhängigkeit ist vorbei.

Dass Donald Trump vom internationalen Recht nichts hält, sagt er selber. Und es ist nicht nur er. Ein beträchtlicher Teil der amerikanischen Elite ist mit seiner Politik offenbar einverstanden.

Es gibt auch Bürgerinnen und Bürger in den USA, die diese Politik gut finden. Obwohl ich denke, dass nirgendwo auf der Welt Menschen sich wünschen dürften, dass es Unruhe gibt, dass Politiken womöglich zu Kriegen führen. In den USA ist Herrn Trumps Politik auch nicht unumstritten. Viele stellen infrage, wie er mit Alliierten umgeht, das darf man nicht vergessen. Deshalb sage ich, dass das Nato-Bündnis transatlantisch bleiben muss. Es muss aber europäischer werden. Indem wir einerseits unsere militärischen Fähigkeiten ausbauen, andererseits für unsere Werte eintreten und entsprechend handeln.

Wie verlaufen Nato-Treffen mit Donald Trump und seinen Leuten? Was ist anders als in Treffen mit der vorigen US-Regierung?

Ich war noch nicht in vielen Sitzungen mit Donald Trump. Ich kann nur die mit seinem Verteidigungsminister Pete Hegseth und mit dessen Vorgänger Lloyd Austin III. vergleichen. Die Amerikaner kommunizieren nun anders, nämlich so, wie das auch von oben, vom Präsidenten kommt. Man hat Treffen im Weißen Haus gesehen, wo Staats- und Regierungschefs erniedrigt wurden. Das ist eine Art, an die zu gewöhnen uns wirklich schwerfällt. Oder nehmen wir die neue US-Sicherheitsstrategie. Verschiedene Punkte darin sind nicht überraschend. Überraschender ist, dass nun eine ganze Ideologie hinzukommt, die ganz klar wirtschaftliche und militärische Druckmittel in Betracht zieht, um nationale Interessen durchzusetzen. Dass internationale Organisationen infrage gestellt werden, von D.E.I.-Politiken gar nicht zu reden. Wir Europäer brauchen uns da wirklich keine Lektionen gefallen zu lassen. Und klar muss sein, wenn Russland diese Strategie gut findet, dann müssen wir uns Fragen stellen.

Gesetzt den Fall, die USA zögen sich militärisch aus Europa zurück, vor welchem politischen Hintergrund auch immer: Was für ein *effort de défense* wäre dann nötig? Keine fünf Prozent vom BIP, sondern sieben?

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

Für mich geht es um den Ausbau von Fähigkeiten zur Verteidigung, Prozentzahlen sind etwas Abstraktes. Es wird mit Hochdruck daran gearbeitet, die Verteidigung in Europa auszubauen. Wir werden uns wahrscheinlich nicht mehr so wie früher auf die Amerikaner verlassen können, und sie sagen uns ja ganz klar, wir müssten uns verstärkt um unsere eigene Sicherheit kümmern. Wir können nicht erwarten, dass 350 Millionen Amerikaner die Verteidigung von 600 Millionen Europäern in der Nato zum Großteil stemmen. Der Ausbau kann aber nicht von heute auf morgen geschehen. Die Industrie in Europa muss sich so schnell wie möglich weiterentwickeln, aber das braucht trotzdem Zeit. Ein Rückzug der Amerikaner aus Europa wäre schlimm. Wir sollten das Bündnis nicht als selbstverständlich ansehen, aber im Moment sind sie noch hier und wir arbeiten mit ihnen, sie sind in der Nato. Es ist in unserem Interesse, die Zusammenarbeit aufrecht zu erhalten, und ich meine, auch in ihrem.

Sprechen wir über Luxemburg. General Steve Thull sagte am Samstag im *RTL-Radio*, das wichtigste Nato-Ziel für Luxemburg sei eine Luftabwehr. Die Regierung hat aber noch nicht entschieden, was für ein Abwehrsystem angeschafft werden soll, oder?

Die Luftabwehr ist das größte Ziel, das wir bekommen haben. Wir haben aber keine Erfahrung in diesem Bereich, deshalb sind wir noch in Gesprächen mit den Nachbarländern und auch mit der Industrie, um zu entscheiden, welchen Weg wir einschlagen. Wir sind zum Beispiel mit Belgien in Kontakt, das wie wir solche Fähigkeiten neu aufbauen muss. Wir arbeiten mit Hochdruck daran, aber jetzt ein Datum zu nennen, wäre nicht richtig.

Würde mit der Luftabwehr etwas Spezifisches in Luxemburg verteidigt oder würde sie Teil eines größeren europäischen Systems?

Wir wurden aufgefordert, zwei verschiedene Fähigkeiten aufzubauen. Die eine würde Flugzeuge und Drohnen abwehren, die andere ballistische Raketen. Außerdem sollen sich beide verlegen, also in einem Kriegsfall an die Front schicken lassen.

Im Herbst 2024 hatten Sie angedeutet, Luxemburg könne sich vielleicht dem *European Skyshield* anschließen, das von Deutschland initiiert wurde. Es basiert stark auf dem amerikanischen Patriot-System. Gibt es heute Bedenken, dass man sich damit zu stark von den USA abhängig machen würde?

Die gibt es definitiv. Ich schließe im Moment nichts aus. Aber wenn wir die europäische Industrie stärken wollen, scheint mir auf der Hand zu liegen, wenn möglich einen europäischen Weg zu gehen.

Die Verteidigungsausgaben sollen bis 2035 auf 3,5 Prozent des Brutto-Nationaleinkommens (BNE) steigen. Wofür soll das viele Geld ausgegeben werden? Wird es dafür neue Nato-Ziele geben, über die von 2025 mit der Luftabwehr hinaus, oder hat die Regierung dazu Vorstellungen?

Die 3,5 Prozent sind prinzipiell die neuen Nato-Ziele von 2025. Wir arbeiten derzeit noch an der Umsetzung der Ziele von 2021 und sind dabei, das binationale Bataillon mit Belgien aufzustellen. Für die Fahrzeuge für das Bataillon wurden im November 2024 vom Parlament 2,66 Milliarden Euro bewilligt. Die Ziele von 2025 umfassen neben der Luftabwehr noch mehr, ein mobiles Feldlazarett zum Beispiel, sowie größere und auch bewaffnete Drohnen und eine mobile Tank-Station. Und Luxemburg hat, verglichen mit den Nachbarländern, einen wirklich kleinen Personalkostenanteil im Verteidigungshaushalt stehen. Das Statec hat vor einem halben Jahr ausgerechnet, dass 2023 bei uns 30 Prozent der Verteidigungsausgaben Personalausgaben waren, dagegen zum Beispiel in Belgien 57 Prozent. Wenn wir in den nächsten Jahren massiv rekrutieren und in das Personal investieren, und das müssen wir, wird dieser Anteil steigen.

Wofür sollen die 1,5 BNE-Prozent ausgegeben werden, die laut Nato nur im weiteren Sinn etwas mit Verteidigung zu tun haben müssen? Können Sie als Mobilitäts- und Bautenministerin Projekte finanzieren lassen, für die sonst das Geld fehlt?

Unter die 1,5 Prozent kann ganz viel fallen. Investitionen in *mobilité militaire*, Ausbau und Renovierung von Straßen für den militärischen Bedarf zum Beispiel, sind tendenziell noch in den 3,5 Prozent drin. Oder der Bau der neuen *fuel farm* am Flughafen, weil der ein Nato-Flughafen ist. Der Bau läuft schon und soll 2028 abgeschlossen sein. Das ist *core defense*.

Und was ist nicht *core defense*?

Das können viele Dinge sein. Wir werden kein Problem haben, solche Investitionen zu definieren.

Das heißt, mit ein bisschen Kreativität kann man von der Nato Projekte anerkennen lassen, die nicht mal im weiten Sinne etwas mit Verteidigung zu tun haben?

Nein, es heißt, dass die große Herausforderung für uns darin besteht, die 3,5 Prozent zu erfüllen. In der Verteidigungs-Logik sind die 3,5 Prozent wesentlich. Sie sind die *bottom line*, die bis 2035 erreicht sein soll. Die 1,5 Prozent sind das Maximum, das man obenauf setzen kann. Deshalb liegt der Fokus auf den 3,5 Prozent.

Für die Armee soll massiv rekrutiert werden. Vergangenes Jahr konnte man den Eindruck haben, dass die Personalprobleme der Armee politisch kleingehalten wurden, um nicht den Eindruck zu erwecken, es ginge um irgendeinen „Dienst“. Sie sprachen lieber davon, dass die Aufrüstung eine neue Industrie-Nische böte. Das kommt in der Öffentlichkeit besser an.

Das ist kein Widerspruch. Dass die Steigerung der Verteidigungsausgaben einen „retour économique et sociétal“ haben soll, steht im Koalitionsvertrag. Wir setzen das systematisch um. Die anderen Länder tun das auch. Vor ein paar Jahren waren 20 bis 30 Unternehmen im Bereich Verteidigung tätig. Heute sind es mehr als 100. Wenn wir der Ukraine Drohnen liefern, damit sie sich gegen Russland verteidigen kann, sind jetzt auch Drohnen dabei, die in Luxemburg hergestellt wurden. Die Wehrpflicht-Diskussion wiederum war im Januar 2025 nach der Debatte im Parlament beendet.

Die Regierung will aber, abgesehen von der Wehrpflicht, auch von keinem anderen Dienst sprechen. Von keinem freiwilligen Zivilschutz-Dienst, den manche in der CSV-Fraktion sich vorstellen können, oder von einem „Gesellschaftsdienst“, den die LSAP im Januar in der Kammerdebatte zur Wehrpflicht ins Spiel brachte.

Wir konzentrieren uns im Moment auf andere Dinge. Deshalb habe ich dem Regierungsrat im Dezember ein umfangreiches Rekrutierungspaket vorgelegt. Die Armee benötigt in den nächsten Jahren zusätzlich insgesamt 700 bis 800 Leute. Soldatinnen und Soldaten, Berufsmilitärs und zivile Experten.

General Thull sagte am Samstag, vergangenes Jahr seien 245 Personen rekrutiert worden, so viele wie nie. Aber rechne man den Ersatz von Abgängen weg, kamen nur 15 Soldaten und 60 zivile Mitarbeiterinnen hinzu. Bei der kämpfenden Truppe stagniert die Armee also offenbar.

Wie brauchen Personal in allen Kategorien. Das Rekrutierungspaket greift das auf, die Rekrutierung hat Priorität. Für die Soldatinnen und Soldaten erhöhen wir den monatlichen Sold, heben aber auch den jährlichen Erhöhungsbetrag sowie die Demobilisierungs-Prämie an. Das wird einen Unterschied machen gegenüber heute. Darüber hinaus wollen wir die Einsatzfähigkeit stärken. Heute besteht sozusagen ein doppeltes Volontariat: Man muss freiwillig zur Armee gehen wollen, freiwillig ist auch die Bereitschaft zur Beteiligung an Auslandseinsätzen. Künftig sollen alle Soldatinnen und Soldaten generell so einsatzfähig sein. Wofür alle die Einsatzfähigkeits-Prämie beziehen werden. Außerdem wollen wir den Freiwilligendienst von vier auf fünf Jahre verlängern. Daraus ergibt sich nicht nur eine wiederum höhere Bezahlung, sondern ein Anreiz zum Re-Engagement für vielleicht zwei oder drei Jahre nach Ablauf des Freiwilligendienstes. Der Zugang zur Luxemburger Staatsangehörigkeit nach einem Freiwilligendienst soll nicht mehr an die Residenz-Klausel gebunden sein. Und, die Sprachen: Luxemburgisch bleibt wichtig. Aber heute muss man auch Deutsch und Französisch auf einem gewissen Niveau beherrschen. Wir schlagen vor, dass das nur für eine dieser beiden Sprachen gelten soll.

Bemerkenswert ist, dass Sie sozusagen *frontaliers* rekrutieren wollen.

Nicht nur für den Freiwilligendienst. Kommissioniert für verschiedene Aufgaben und dazu mit einer Uniform versehen, kann heute nur Personal mit öffentlichem Statut werden, Beamte, Angestellte und *salariés* vom Staat. Das wollen wir für den Privatsektor öffnen, aber auch für Bürgerinnen und Bürger aus EU-Staaten, der Schweiz und Nato-Ländern. Das wird uns helfen, Personal aus dem Gesundheitsbereich zu finden, sowie *officiers-médecins*. Sie brauchen wir zum Beispiel für das Projekt Feldlazarett.

„Mit der Rekrutierung von Grenzpendlern werden wir ein bisschen zum Vorreiter“

Rekrutieren andere Länder auch Grenzpendler?

Ich glaube, wir werden da ein bisschen zum Vorreiter.

Aber könnte es nicht politische Probleme mit den Nachbarländern geben, wenn Luxemburg zum Beispiel in Belgien Soldaten rekrutiert, die dort auch gebraucht würden?

Mein Ziel ist bestimmt nicht, meinem belgischen Amtskollegen Soldaten wegzurekrutieren. Und es geht nicht nur um Soldaten. Um sie auch, aber schon heute arbeiten Experten aus Belgien oder den Niederlanden in der Armee und in der Verteidigungsdirektion, allerdings nicht viele. Künftig könnten sie auch aus anderen Nato-Ländern kommen, sogar von der anderen Seite des Atlantik. Neu einführen und öffnen für Bürgerinnen und Bürger der EU wollen wir ein temporäres Statut für Offiziere und Unteroffiziere. Das gibt es in den meisten Ländern, in Deutschland heißt es „Zeitsoldat“. Zu entscheiden bleibt, ob es für fünf, sechs oder sieben Jahre gelten soll. Das ist eine Laufbahn, in der wir wirklich rekrutieren müssen. Das Paket wird helfen, die Armee und ihre Berufe attraktiver zu machen. Den Gesetzentwurf über den Sold der Soldaten habe ich bereits im Parlament eingereicht. Die anderen werden folgen, sobald die Details geklärt sind.

Im Moment verlassen nicht wenige Berufsmilitärs die Armee vorzeitig. Soweit ich weiß, hat diese Zahl zugenommen. Woran liegt das?

Das ist in anderen Armeen auch so.

Auch dass diese Zahlen steigen?

Ich sehe, wie groß das Interesse an der Armee ist. Die Bootcamps etwa, in denen junge Menschen einen fünfjährigen Armee-Schnupperkurs machen konnten, waren ein großer Erfolg und es gab mehr Interessenten als freie Plätze. Ich sage, wenn eine Armee attraktiv sein will, muss die Bezahlung stimmen, die Arbeitsbedingungen, die Infrastrukturen und es muss Karriereperspektiven geben.

In der Armee gibt es keine *plans de carrière*, zum Teil nicht mal für Offiziere. Vielleicht ist das ein Grund für vorzeitige Abgänge?

Ich denke nicht, dass man verallgemeinern kann, dass jeder die Armee verlassen will. Das stelle ich nicht fest. Die Personalstärke nimmt von Jahr zu Jahr zu.

Ich habe nicht behauptet, dass jeder die Armee verlassen wolle. Sondern, dass laut meinen Informationen die Zahl der vorzeitigen Abgänge von Berufsmilitärs wächst und dass es keine Karrierepläne gibt.

In jedem Betrieb gehen Leute fort, weil sie etwas anderes suchen, das ist nicht nur in der Armee so. Aber in punkto Personalpolitik, einer professionellen Personalpolitik in einem großen Betrieb, kann die Armee sich besser aufstellen. Darauf werde ich achten bei der Suche nach dem Nachfolger von General Thull, der dieses Jahr in Pension geht.

Haben Sie spezielle Erwartungen an das Team um den neuen Stabschef?

Absolut!

Was sollte anders gemacht werden als heute?

Ich meine, dass all die Herausforderungen, vor denen wir nun stehen, die Ziele, die wir umsetzen müssen und der Kontext, in dem wir uns befinden, ganz sicher ein schwerer Job für den Nachfolger des Stabschefs und seine *Ekippe* sein werden. ●

Le retour du lieutenant

IIII Bernard Thomas



Marc Hansen fait son entrée au Parlement. L'ancien ministre a un potentiel stabilisateur au sein d'une fraction divisée et volatile

Pendant longtemps, Marc Hansen passait quasi-inaperçu dans la presse, qui avait largement sous-estimé son rôle dans les coulisses. Le ministre discret faisait partie du cénacle restreint du DP. Si Xavier Bettel, Claude Meisch et Corinne Cahen formaient le trio dirigeant, Hansen en était le lieutenant. Entre les quatre, il y avait une cohésion générationnelle, tous étant nés au début des années 70. « Quand il y avait des difficultés politiques ou techniques dans la coalition, c'est à lui que Xavier Bettel faisait appel pour s'en occuper », résume Claude Meisch. L'ancienne présidente du DP, Corinne Cahen, évoque, elle, quelqu'un à qui on pouvait « se fier à mille pour cent », un bûcheur de dossiers, « ee Schaffpäerd ». « Dès qu'on se retrouvait face à un dossier technique que personne ne voulait traiter, tous les regards se tournaient vers lui ». Claude Meisch pointe, lui, une « injustice » : « Il a fait énormément de travail qui est resté invisible ».

« C'était parfait ainsi », estime Marc Hansen. Plutôt que de se mettre « en vitrine », il aurait toujours préféré travailler dans les coulisses. Son rôle aurait été de « préparer » les dossiers, d'en identifier les « risques politiques » ; « pour avoir une vue un peu stratégique ». Durant les années Gambia, Marc Hansen défendait la position DP et les intérêts des électeurs libéraux à de nombreuses « interfractionnelles » (réunissant les trois coalitionnaires), que ce soit pour la réforme du bail à loyer, le plan climat ou la loi agraire. Son style de négociation est décrit comme direct et sec. Xavier Bettel veillait à la bonne ambiance au sein du gouvernement. Marc Hansen endossait, lui, le rôle du *enforcer* libéral, quitte à s'attirer des animosités de la part des coalitionnaires, notamment écologistes. « Dat gehéiert dann dozou », note-t-il sobrement. Il aurait toujours tenté de « trouver des compromis », assure-t-il, même s'il devait parfois « affirmer des positions ». Xavier Bettel lui a rendu hommage, en janvier

2023, lors du pot du Nouvel An du DP : « Hien seet net, wat en ëmmer mécht ; mee wann d'Resultat bis do ass, da rífft e mir un ».

Dix mois plus tard, Marc Hansen échoue, de nouveau, à se faire élire. Cette fois-ci, c'en est bien la fin de sa carrière ministérielle. Il disparaît des radars. Pendant deux ans, on ne le voit plus au DP. (« Je ne voulais pas jouer à la belle-mère », explique-t-il.) Fernand Etgen avait signalé tôt qu'il allait se retirer vers le mi-mandat de la Chambre. Marc Hansen laisse, lui, planer le doute sur ses intentions. (Il n'aurait pas voulu « se prononcer sur des hypothèses ».) Au lendemain du scrutin, il n'avait pas négocié un point de chute avec Xavier Bettel. Il ne s'est pas non plus lancé dans de nouvelles activités professionnelles ou commerciales. Ce que lui aurait permis le Code de déontologie, qui interdit seulement aux ministres sortants de faire du lobbying auprès du gouvernement et de leurs anciens fonctionnaires.

Marc Hansen a opté pour une longue période de *cooling-off*, soit deux années sabbatiques. Il aurait pris « beaucoup de recul », et se serait occupé de ses « affaires personnelles et familiales ». Il dit avoir laissé derrière lui « la vitesse de l'exécutif », et développé un autre regard, qu'il qualifie de « plus calme », et même de « serein », sur l'actualité politique. Pendant deux ans, il a touché le « traitement d'attente » pour anciens ministres : soit près de 19 000 euros mensuels pendant les trois premiers mois, suivis de 8 500 euros pendant les 19 mois restants. (S'il avait accepté un emploi dans le privé, il aurait pu cumuler ce traitement avec ses nouveaux revenus, à condition que ces derniers ne dépassent pas les 17 000 euros.)

Depuis ce mardi, Marc Hansen siège entre Mandy Minella et Gérard Schockmel. L'actuelle fraction est étonnamment disparate et volatile. On y retrouve des hommes qui, sur les questions

sociétales, penchent à droite : Gérard Schockmel (né en 1961) bien sûr, mais également Guy Arendt (1954), André Bauler (1964) et le « vieux jeune » Luc Emering (1996). Ils se retrouvent face à Corinne Cahen (1973) et Barbara Agostino (1982), qui défendent une ligne (relativement) progressiste. Et puis il y a le Stater DP, véritable parti dans le parti. En amont des dernières législatives, Lydie Polfer (1952) et sa lieutenant Simone Beissel (1953) avaient ouvertement mené campagne pour une coalition avec le CSV. Entre les différents courants et diverses chapelles, on retrouve les sans-profile ainsi que Gilles Baum. L'ancien instituteur tente de maintenir la discipline, avec des résultats mitigés. Dans les faits, c'est la présidente du parti, Carole Hartmann, qui tient la baraque parlementaire et assure les arrières des ministres.

Le retour de Hansen à la Chambre (après un passage entre décembre 2013 et mars 2014) permettra-t-il de consolider la fraction ? « Ech kommen net heihinner als Team Gambia oder als Team iergendeppes », répond le néodéputé. Il serait venu « donner un coup de main ». (Hansen reprendra présidence de la commission Défense.) Mais il ne cache pas son agacement face aux invectives, assumées et réitérées, du député Schockmel contre le féminisme « in seiner hiesigen Ausprägung ». « On ne peut pas simplement dire : C'est son avis personnel. Le parti et la fraction doivent défendre des valeurs de base. Ils doivent poser des limites. Et si quelqu'un les dépasse il faut mener *e seriöt Gespräich*. »

Tout le monde a les faiblesses de ses forces. « C'est un homme de dossiers, structuré et organisé... *E Fläissegen* », dit Fernand Etgen à propos de son successeur au Parlement. Le compliment est suivi d'une petite pique : « On ne peut pas le comparer à moi, qui vais à la rencontre des gens ». Lors de son premier scrutin national de 2009, Hansen aurait encore fait « ce que font les Eisleker et ce que doivent faire les Eisleker [s'ils veulent être élus] », à savoir l'« Ochsentour ». Mais il s'en serait abstenu aux élections suivantes, regrette Etgen. Et de louer ceux « déi bäigehal hunn » (comme Eric Thill). Pour « le Tigre », un weekend de campagne typique, c'est visiter six à sept événements différents. Du stakhanovisme électoral.

Marc Hansen assume avoir pris ses distances. « J'en suis complètement conscient et je ne le regrette pas une seconde. » Les uns seraient plus doués pour le terrain, tandis que d'autres, comme lui, préféreraient plonger dans les projets de lois. Ancien échevin à Useldange où il siégeait sans carte de parti, Marc Hansen veut pourtant relativiser son image de technocrate. Lui aussi irait « ënnert d'Leit » : « Mee beim siwente Béier, do kann ech kengem méi wéi waarm Loft versprechen ». Cette attitude, Marc Hansen l'a payée cash aux élections. Il s'est présenté deux fois comme ministre sortant, il a échoué deux fois à se faire élire. (Entre les scrutins de 2018 et de 2023, il aura même perdu des voix nominatives.) Hansen a un autre handicap : Il n'a pas grandi dans l'Eislek, mais à Steinsel. (Son père était employé bancaire, sa mère institutrice.)

Marc Hansen regrette que les jeunes aient à passer « quinze ans » à courir les fêtes locales avant d'entrer au Parlement et d'intégrer pleinement les discussions politiques. Il a emprunté, lui, un autre chemin. Présentateur sportif sur RTL depuis 1995, il dispose d'un capital de notoriété, que le DP lui propose de monnayer aux élections de 2009. La greffe politique a souvent pris, que ce soit pour Félix Eischen (CSV), Cécile Hemmen (LSAP), Françoise Hetto (CSV), Francine Closener (LSAP). Elle n'a pas réussi chez Marc Hansen. Le retour à la maison CLT-Ufa lui étant interdit, le candidat malheureux devient attaché parlementaire dans la fraction libérale, alors dominée par Dan Theisen et Lex Folscheid. Il y prend vite ses marques.

Deux ans et demi plus tard, il est nommé directeur du *Journal*, tentant dès 2012 un grand « relaunch ». Le quotidien organiquement lié au DP prend une participation d'un million d'euros chez Editpress, son nouvel imprimeur. La maquette est reconfigurée, le nombre de pages passe à 32, le nombre d'éditions par semaine à six. Le *Journal* promet

« Si quelqu'un dépasse les limites il faut mener *ee seriöt Gespräich*. »

des dossiers thématiques, une pléthore de nouvelles rubriques et, surtout, de l'« analyse » et des « recherches d'investigation ». Un projet très ambitieux pour une rédaction de neuf journalistes. (En 2020, le quotidien vend son siège, abandonne le papier et devient un *pure player* digital.)

Dans le jeu de cartes ministériel, Marc Hansen était le Joker libéral. En mars 2014, il remplace le secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur, André Bauler, qui, au bout de trois mois et demi, avait démissionné pour raisons de santé. Avant d'accepter le job, Marc Hansen s'était assuré une autonomie vis-à-vis du ministère de l'Éducation. Il fait du retour économique sa priorité, lançant un Centre for logistics and supply chain management, tout comme un master en Space technologies and business. C'est également sous Hansen que le président de Hitec, Yves Elsen, est nommé à la tête du conseil de gouvernance de l'Uni.lu.

En mars 2015, Marc Hansen est envoyé au ministère du Logement pour y encadrer la ministre Maggy Nagel. Il reprend la boutique neuf mois plus tard, après que l'élue de l'Est a été poussée à la porte. Durant ses deux années et demie comme ministre du Logement, Marc Hansen mènera une politique très prudente et très peu volontariste, évitant d'importuner les multipropriétaires, les agences immobilières et les détenteurs de foncier. (En rétrospective, il admet avoir joué surtout le rôle de « pompier », notamment vis-à-vis du Fonds du Logement.) Comme premier conseiller, il fait venir Jean-Paul Marc, un agent immobilier, au ministère. (Marc le suivra ensuite au ministère de la Fonction publique.) Les critiques que cette nomination a provoquées, Hansen y voit « l'exemple d'une erreur que nous faisons dans nos têtes ». Dans sa logique, nommer un agent immobilier au ministère du Logement, ce serait comme recruter un journaliste au service de communication.

Hansen est actionnaire de deux sociétés civiles immobilières, la première (Tramly SCI) avec son épouse, la seconde (Jumily SCI) avec deux amis de jeunesse. « Do ass e bëssi eppes dran », explique-t-il. « Mais ce n'est pas comme si j'avais une douzaine d'appartements ». Il aurait fait cet investissement locatif il y a vingt ans, « en prenant beaucoup de risques » : « Je n'en dormais pas la nuit ». En octobre 2000, Marc Hansen compte également parmi les actionnaires-fondateurs de Synapse Internet Services, propriétaire du site Athome. (La marque est cédée en 2007 à un groupe contrôlé par Rupert Murdoch.)

En 2018, le DP réussit à sauver le ministre Hansen, en plaçant Fernand Etgen à la présidence du Parlement et en outrepassant André Bauler. Marc Hansen se voit attribuer le portefeuille de la Fonction publique que les libéraux avaient activement convoité. En 2022, alors que la guerre succède à la pandémie, il mène les négociations pour un nouvel accord salarial. Hansen gardera un poker-face, ne communiquant pas en dehors du huis-clos des négociations. C'est non sans fierté qu'il souligne aujourd'hui avoir introduit un nouveau modèle d'augmentation salariale. Pour la première fois, celle-ci n'était plus linéaire mais « gedeckelt », c'est-à-dire qu'elle favorisait les fonctionnaires aux traitements plus modérés. (Une augmentation de cinq pour cent, qui s'appliquait uniquement aux cent premiers points indiciaires et seulement durant une année.) Marc Hansen concède une belle victoire symbolique à la CGFP, en abolissant « le système d'appréciation », tant honni par la puissante confédération. (Celui-ci aurait été « très lourd » et « un peu de l'art pour l'art », estime Hansen aujourd'hui.) L'accord salarial entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023, à l'aube du *Superwälder*. ●

B L O G



PERSONALIEN

Martine Deprez,

CSV-Sozialministerin, nutzte eine Fragerunde mit Zuhörer/innen im *RTL-Radio* am Donnerstag für Ankündigungen, dass die jüngste Pensionsreform nur ein erster Schritt sei: Die Verlängerung der Beitragszeit für den Antritt einer vorgezogenen Rente um acht Monate bis 2030 „bringt uns vier Jahre, wir müssen weiterüberlegen“; „das tatsächliche Renteneintrittsalter muss näher an die 65 kommen“; „wir überlegen weiter, vor allem mit den Jungen“, wofür bald Expertengespräche unter der Leitung der IGSS beginnen sollen. Das steht im auffälligen Gegensatz zu den Bemerkungen von CSV-Premier Luc Frieden in seinem Neujahrsinterview mit *RTL-Télé*, in den nächsten „zwei bis drei

Legislaturperioden“ werde es keine weitere Rentenreform geben (Foto: sb). [PF](#)

Luc Frieden,

CSV-Premier, beschrieb in einer Videokonferenz mit der Presse am Dienstag seine Rolle in Davos beim Weltwirtschaftsforum als in erster Linie die eines Handlungsreisenden für die Wirtschaft. Er habe sich mit Managern von Banken, Krypto- und IT-Firmen getroffen, darunter Infosys, Coinbase und J.P. Morgan. In Zeiten politischer Instabilität sei der Einsatz für Luxemburger Arbeitsplätze und Diversifizierung besonders wichtig. In Davos könne man „in kurzer Zeit viele Leute treffen“. [PF](#)

POLITIK

Gros sous

Quelques semaines après le premier remaniement du gouvernement Frieden, la question du salaire des ministres se pose. Par exemple : est-ce que Martine Hansen (CSV) va gagner davantage en reprenant le portefeuille des Sports, alors qu'elle détient déjà ceux de

l'Agriculture et de la Protection des consommateurs ? Non, répond le ministère de la Fonction publique : les salaires sont les mêmes pour tous les ministres et ils ne sont pas cumulables. Ils reçoivent une rémunération mensuelle de 19 686 euros (805 points indiciaires) quand la fiche de paye du Premier ministre affiche, elle, 22 988 euros (940 points). À cela s'ajoute une indemnité de représentation. Elle atteint à 9 262 euros mensuels (400 points) pour le Premier ministre, le Vice-premier ministre et le ministre des Affaires étrangères, tandis que tous les autres touchent 3 473 euros. Ces indemnités ne s'additionnent pas non plus. L'ensemble du gouvernement perçoit enfin une allocation de fin d'année. Le Premier ministre vient ainsi de toucher 21 767 euros et les ministres 18 641 euros. [EN](#)

GESUNDHEIT

Radiologie weiter top

Radiolog/innen nahmen im Vergleich der Arztdisziplinen auch 2024 die meisten Honorare ein. Und knackten zum ersten Mal die Millionengrenze, mit im

Schnitt 1,061 Millionen Euro pro Arzt. 2023 waren es rund 920 000 Euro. Am anderen Ende der Skala, die die IGSS in ihrem Jahresbericht über die Sozialversicherung veröffentlicht hat, steht die Endokrinologie mit rund 250 000 Euro pro Arzt. Das ist die einzige Disziplin, in der die Honorareinnahmen gegenüber 2023 rückläufig waren – trotz Indexranchen, die alle Spezialistensparten zusammengenommen, die Honorare um 18,5 Prozent stiegen ließen. Generalisten, an zweitletzter Stelle, bezogen im Schnitt rund 280 000 Euro.

Mittleres Honorar heißt nicht Einkommen, sondern was bei der CNS abgerechnet wurde. Davon werden auch Praxiskosten, Ausrüstung und Gehälter für Sekretärinnen bezahlt. Da Radiolog/innen nur an Spitälern tätig sind, wo Technik und Personal kostenfrei zur Verfügung steht, bleibt ihnen vom Honorar relativ viel (Foto: Archiv Patrick Galbats). [PF](#)

BILDUNG

Düsteres Bild

Ein düsteres Bild von der Schulrealität zeichnete am Mittwoch der Präsident der

Lehrergewerkschaft SNE, Patrick Remakel, im *RTL-Radio*. Die Situation spitze sich „immer weiter zu“. Gemeint sind die Verhaltensauffälligkeiten von Kindern, die den Regelunterricht unmöglich machten. Krankenwagen und Polizeieinsätze seien keine Seltenheit mehr. Für die Schüler/innen, die eine Gefahr für sich selbst, das Lehrpersonal oder andere Kinder darstellen, sei die Regelschule keine Option mehr. Statt Coaching sollte es mehr Unterstützung im Alltag durch qualifiziertes Personal geben.

Gegenüber dem *Land* erklärte Remakel, damit seien die speziell ausgebildeten Lehrkräfte gemeint, die an den Kompetenzzentren arbeiten. Diese Lehrer würden ihre Kolleg/innen an den Grundschulen coachen, aber nicht mit den Kindern arbeiten. Das SNE plädiert letztendlich für etwas, das auf eine Auflösung der allumfassenden Inklusion hinauslaufen würde. Dass Regionaldirektoren und Lehrkräfte gemeinsam „genau beurteilen“ könnten, wer in die Regelschule gehen könne und wer nicht, davon ist der Gewerkschafter überzeugt. Dass DP-Bildungsminister Claude Meisch die von ihm angestoßene Inklusion in diesem Sinne zurückdrehen wird, ist unwahrscheinlich. [SP](#)

UMWELT

Eau, l'appel vaseux

Mardi, le ministère de l'Environnement et l'Administration de la gestion de l'eau (AGE) ont annoncé le « lancement d'une consultation du public sur les questions importantes en matière de gestion de l'eau du quatrième plan de gestion de

la directive-cadre sur l'eau ». Rappelons que le troisième plan est déjà voué à faire du Luxembourg le pire pays en Europe pour la qualité de ses eaux (*d'Land*, 02.01.2026).

Le public est ainsi invité à télécharger le document « Questions importantes en matière de gestion de l'eau » sur le site de l'AGE et à livrer ses questions et commentaires au ministère. N'ayant fait l'objet d'aucun effort de présentation, le document en question se révèle être un austère pdf de 42 pages qui ne donnera pas envie au grand public de s'y plonger. Contrairement à ce qui est indiqué dans le communiqué, le formulaire de réponses est introuvable sur le portail *enquetes.public.lu*, un site presque aussi austère que le document. Il devrait bientôt être disponible sur la plateforme *Zesumme vereinfachen*, un nom totalement abscons pour la population non-luxembourghophone. Le communiqué précise que l'on peut envoyer ses contributions directement au ministre par courrier, à l'ancienne.

La pertinence du lancement de la consultation interroge alors que rien ne semble prêt pour recueillir les avis des citoyens. L'AGE précise au *Land* qu'« à l'heure actuelle, nous ne disposons pas encore de dates précises pour les différents ateliers et webinaires qui seront organisés dans le cadre de la consultation du public ». Elle précise ensuite que « dès que cela sera le cas, celles-ci seront publiées sur la plateforme *Zesumme Vereinfachen* » et invite « à y jeter un oeil de temps à autre » pour être informé. Comme appel à participer, on a vu plus efficace. [EN](#)

|||||

Hantises scolaires

||||| Bernard Thomas

Le retour d'une vieille hantise. Dès ses débuts en 1953, l'École européenne était perçue comme une concurrence déloyale par le système scolaire luxembourgeois. Le Grand-Duché était ainsi le dernier État membre de la CECA à reconnaître, en 1963, le baccalauréat européen comme équivalent au *Premièresdiplom*. « Si l'équivalence entre les deux diplômes était reconnue, il y aurait certainement à redouter un afflux toujours croissant de ressortissants luxembourgeois vers l'École européenne », déclarait, en 1959, le ministre de l'Éducation, Émile Schaus (CSV). Pas question d'« éluder » les examens de Première, dont les exigences étaient supposées « plus encyclopédiques ».

Dans son édition de lundi, *Wort* actualise cette critique, et y remet une couche. Les résultats des nouvelles écoles internationales publiques à la

session 2025 du baccalauréat européen seraient « teilweise katastrophal » ; « Dennoch schaffen 260 von 263 Schülern ihren Abschluss ». Les nouveaux lycées se retrouveraient en fin du classement européen. La note moyenne des 118 élèves de l'École internationale de Differdange et Esch est ainsi de 70,42, contre 77,72 (sur cent) dans la moyenne européenne. Pour avoir le bac européen, il faut atteindre une moyenne générale de cinquante points. Or, dans le détail, les résultats dans les mathématiques et les sciences dures s'avèrent souvent insuffisants.

Djuna Bernard a repris l'argumentaire du *Wort*, ce mardi lors de l'heure de questions au Parlement. La députée verte évoque des « massiv Leeschtingsdefiziter am internationale Verglach », et met en garde contre un « clivage qualitatif » entre lycées européens et traditionnels. Elle a été suivie

par la députée Francine Closener (LSAP) qui a parlé d'« épreuves écrites, qui ne sont, en partie, vraiment, vraiment pas bons. Et pourtant la grande majorité obtient un diplôme ».

Dans sa réponse, le ministre de l'Éducation, Claude Meisch (DP), a tenté de contextualiser les chiffres. Il a rappelé que le modèle luxembourgeois constitue un cas très particulier dans la galaxie des écoles européennes : Il s'agit d'une « öffentlech Gesamtschoul », gratuite et ouverte à tous, dont le niveau se situe quelque part entre le classique et le général. Rien à voir avec la composition sociale des écoles européennes classiques ou privées, qui accueillent une population « relativement homogène », des enfants de fonctionnaires européens et/ou de parents aisés, a estimé le ministre. Les écoles internationales publiques, accueillent, quant à elles, « des élèves qui, dans

nos écoles traditionnelles iraient souvent droit dans le mur », notamment de nombreux primo-arrivants.

Bref, les élèves à Differdange et Clervaux ne sont pas les mêmes qu'à Mamer et au Kirchberg ou à Bad Vilbel, une banlieue huppée de Francfort. Et il ne faut pas avoir lu l'intégrale de Bourdieu pour savoir que le background socio-économique a un impact sur les résultats scolaires. Malgré cela, le taux de réussite reste étonnamment élevé. En 2025, il dépasse les 95 pour cent dans les écoles publiques européennes au Luxembourg. (Dans la moyenne européenne, il est de 99,66 pour cent, les deux tiers des lycées voyant l'intégralité des élèves décrocher un bac.) Pour éviter les échecs, les écoles internationales luxembourgeoises tentent de filtrer leurs futurs bacheliers en cours de route, surtout en Quatrième et Troisième. ●

Infinite scroll

IIII Sarah Pepin

Die politische Mitte befürwortet ein Social-Media-Verbot für Jugendliche unter 16. Erstmal heißt es jedoch, weiter warten

Es ist ein politisches Thema, in dem man ohne viel Gegenwind die Vorreiter-Rolle einnehmen könnte. Doch bereits vor Weihnachten hatte Justiz- und Medienministerin Elisabeth Margue (CSV) betont, man wolle auf die EU warten, um ein mögliches Social-Media-Verbot für Jugendliche unter 16 zu erlassen. Premier Luc Frieden hatte hinzugefügt, dass man tätig würde, sollte keine europäische Lösung innerhalb von sechs bis zwölf Monaten auf dem Tisch liegen. Vor 2027 wird demnach nichts passieren.

In einem Interview mit dem *Wort* am Mittwoch klang die Priorisierung dann etwas abgeändert: Luxemburg wolle ein solches Verbot auf europäischer Ebene „durchsetzen“. Sei dies nicht der Fall, würde man die Arbeiten national weiterführen, erklärte Elisabeth Margue. Auf Anfrage des *Land* antwortete das Medienministerium, ein interministerieller Austausch finde bereits statt. Des weiteren habe man bereits mit Frankreich und Belgien diskutiert.

Das Machtmonopol der Internetplattformen und ihre Profitmaximierung auf Kosten der öffentlichen Gesundheit in Angriff zu nehmen, ist kein einfaches Unterfangen. Bisher hat allein Australien Ende letzten Jahres ein Verbot erlassen. (Mittlerweile wurden dort mehr als 4,7 Millionen Accounts auf Snapchat, Twitch, Facebook, Instagram et cetera blockiert. Den Plattformen drohen Geldstrafen in Höhe von knapp 28 Millionen Euro, sollten sie das Alter der Nutzer/innen nicht überprüfen.) Frankreich will ein Verbot bis September dieses Jahres umsetzen und 15 als Altersgrenze festlegen; Dänemark, Norwegen und Malaysia ebenfalls.

Die Präsidentin der EU-Kommission Ursula von der Leyen inszenierte sich auf ihrer *Instagram*-Timeline in der Weihnachtszeit mit Jonathan Haidts Buch *The Anxious Generation* über den negativen Impact der Smartphone-Ära auf Kinder und Jugendliche. Eine EU-Resolution, die unverbindlich festlegt, dass Jugendliche unter 16 soziale Netzwerke nicht nutzen sollen, gibt es seit Ende November 2025. Eine EU-weite Regulierung setzt jedoch eine Zusammenarbeit der Mitgliedsstaaten mit dem Parlament und der Kommission voraus. Letztere hat eine Expertengruppe berufen, die „zeitnah“ Empfehlungen geben wird, erklärt das Medienministerium. Es bestehe also noch weiter „europäisches Momentum“ für eine gemeinsame Lösung. Besonders schnell dürfte die Ausarbeitung einer solchen Regulierung allerdings nicht gehen. Das Argument, man könne die Jugend so weitreichender schützen, mag stimmen – die Zeit drängt dennoch. Ein nationales Verbot in einem kleinen Land wie diesem würde ohne enge Zusammenarbeit mit den Nachbarländern wenig Sinn ergeben. Der Digital Services Act (DSA) von 2022 wird zeitgenössischem Jugendschutz allein nicht gerecht – er schlägt Altersverifizierungen lediglich vor.

Die negativen Auswirkungen auf die seelische Gesundheit von Kindern und Jugendlichen, die in wichtigen Entwicklungsphasen stecken, sind insbesondere dann stark, wenn die Plattformen exzessiv genutzt werden. Da die Apps so konzipiert sind, möglichst viel Zeit mit ihnen zu verbringen, ist es zur besagten exzessiven Nutzung nicht weit. Hinzu kommt KI, die die Grenzen zwischen Realität und Fiktion weiter verschwimmen lässt.

Vor allem Fragen der Altersverifizierung und ihrer technischen Umsetzung bereiten den Ländern Kopfzerbrechen. Der Da-

tenschutz soll respektiert werden, betont Elisabeth Margue – und äußert Bedenken, was eine KI-Überprüfung des Alters angeht, wie sie etwa in Australien eingesetzt wird. Ein Zertifikat, ähnlich wie Luxtrust, mit dem die digitale Identität geprüft wird, kommt als Lösung infrage. Auch stellt sich die Frage, welche Netzwerke überhaupt als Social Media gelten. In Australien fällt etwa auch Youtube unter das Verbot, der Nachrichtendienst WhatsApp und Youtube Kids nicht.

Am Mittwochnachmittag debattierte die Kammer auf Anfrage der DP-Abgeordneten Mandy Minella im Parlament über das Thema. Ricardo Marques (CSV) und sie, beide

eine Motion für das Verbot. „Die jungen Menschen leben in einer digitalen Blase, aber sie leben dort. Deshalb müssen wir mit Fingerspitzengefühl vorgehen“, sagte Ricardo Marques.

Die LSAP bastelte weiter an ihrer Machtoptions-Rolle für 2028. Der Abgeordnete Ben Polidori hinterlegte einen Gesetzesvorschlag, der die Plattformen national bis 13 verbieten und die Nutzung zwischen 13 und 15 Jahren nur mit gültiger Erlaubnis der Eltern erlauben soll. Wenn das Verbot auch ein Zeichen an die Tech-Plattformen sein soll, müssen die Strafen hoch ausfallen, damit sie Wirkung zeigen. Der Gesetzesvorschlag der LSAP ist dahingehend wenig überzeugend: 250 000 Euro sieht er als Höchststrafe vor, falls die Unternehmen sich nicht an Schutzmaßnahmen halten – Peanuts für die Milliardäre.

Der politische Konsens der Mitte scheint zu sein, dass etwas passieren muss. Die Ränder denken hingegen, dass ein Verbot nicht der richtige Weg ist. Fred Keup (ADR) lief zur Hochform auf, als er feststellte, dass das *Wort* in den 70er- und 80er-Jahren andere Zeitungen und Fernsehsender bezichtigte, die Jugend zu manipulieren. Verbot man deswegen Kino, Privatsender oder Computerspiele?, lautete seine rhetorische Frage. Für die ADR ist es ein opportuner Moment, um sich weiter vom Mainstream abzugrenzen. Social Media sei eine wichtige Informationsquelle: „Dir fannt vill Guddes an dir fannt vill Schrott. D’Kanner musse léieren, domat ëmgoen, wéi am Schoulhaff.“ Die Eltern seien in der Verantwortung.

Die Piraten sind ebenfalls gegen ein Verbot, die Plattformen sollten stattdessen stärker reguliert, der *infinite scroll* ausgeschaltet werden. Es handle sich hier nicht um ein reines Jugendthema, jeder habe eine „Tatta“ die Fake News weiterleite, sagte Sven Clement. David Wagner (Linke) blieb in seinen Erklärungen, weshalb man sich nicht hinter ein Verbot stellen könne, wässrig. Zwar soll die Politik den Plattformen die „Stirn bieten“ – wie genau, blieb unklar, außer dass andere Netzwerke eine Alternative darstellten und öffentliche Räume für die Jugend aufgewertet gehörten.

Djuna Bernard (Grüne) betonte die Wichtigkeit von Zeit und zwischenmenschlichen Beziehungen für Jugendliche und die Notwendigkeit, mehr in Jugendarbeit zu investieren, damit das analoge Leben wieder interessant werde. Obwohl die Grünen viel Potenzial sehen, vermissen sie die „Verbindlichkeit“ in der Motion und werfen der Regierung vor, eine Verzögerungstaktik anzuwenden. Sie enthielten sich.

Der Jugendrat sieht überdies in einem Verbot weder eine „proportionale Antwort“, noch eine „wirksame Lösung“, man solle die jungen Menschen ab 13 „mitnehmen und ihnen

Kompetenzen beibringen“, wie Gianni di Paoli, Mitglied des Jugendrats, am Donnerstag im *100,7* erklärte. Neben einem Verbot will der Bildungsminister die Medienkompetenzen weiter stärken. Bee Secure kümmert sich bereits um Sensibilisierung, doch die Interventionen der Organisation sollen im neuen Lehrplan systematischer werden. Die Workshops klären Schüler/innen über die Online-Welt und ihre Gefahren auf: Ihnen wird etwa erklärt, dass sie ein Bild völlig aus der Hand geben, wenn sie es online setzen, wie Jeff Kaufmann, Projektmanager bei Bee Secure, im *RTL-Radio* erklärte. 1 400 Weiterbildungen fanden vergangenes Jahr im Rahmen von Bee Secure in den Schulen statt. Es brauche eine „soziale Norm“, was eine Altersgrenze für Social Media angeht, fand Jeff Kaufmann. ●



Infinite scroll, Autoplay und ungebremste Notifications binden die Aufmerksamkeit



Roberto Traversini, mercredi, à la Cité judiciaire

L'homme (trop) pressé

IIII Erwan Nonet

À vouloir trop faire, trop vite, Roberto Traversini a pris des libertés avec la loi. Le parquet requiert quatre ans de prison avec sursis contre l'ex-bourgmestre vert de Differdange, accusé d'avoir mélangé intérêts public et privé

Quatre ans d'emprisonnement avec sursis intégral, cinq ans d'inéligibilité, cinq ans d'interdiction de l'exercice d'un emploi, d'une fonction ou d'un office publics ainsi qu'une amende dont le montant sera à déterminer à la suite d'une enquête patrimoniale. Le réquisitoire du substitut du procureur Stéphane Decker, mercredi, illustre la gravité des faits reprochés à Roberto Traversini, accusé d'avoir profité de sa position de bourgmestre de Differdange pour arranger ses situations privées.

Les peines sont significatives, mais elles auraient pu être plus lourdes encore. L'affaire a certes été décriminalisée par le Parquet (sans cela, 25 ans de prison étaient envisageables), mais théoriquement, Traversini risque toujours jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

Le substitut du procureur Stéphane Decker a reconnu que les faits reprochés « ne sont pas tous graves », mais que les raccourcis qu'il a empruntés dans l'usage des lois et des règlements, eux, l'étaient. Surtout, les perquisitions effectuées le 20 septembre 2019 à l'hôtel de ville de Differdange et au siège du CIGL (dont Traversini était le président), deux jours après l'ouverture de l'enquête judiciaire, ont montré que les fautes se sont accumulées et qu'elles concernent plusieurs affaires bien distinctes. « S'il n'y avait eu qu'une erreur, comme la Gaardenhaischen, j'aurais pu entendre un mea culpa, mais là, ce n'est plus possible », a

asséné le représentant du Parquet, constatant que « les fautes sont allées crescendo jusqu'à ce que la bulle éclate ».

Après avoir énuméré les griefs qu'il retenait contre l'ancien député-maire (« faux par un fonctionnaire », « prise illégale d'intérêts », « détournement de deniers publics », « blanchiment »), le représentant du ministère public a plaidé pour donner au verdict une valeur d'exemple : « Il faut avertir la classe politique : les faits sont graves et ne doivent pas se reproduire ».

Le berceau de cette affaire rare est donc ce Gaardenhaischen, un modeste cabanon aux murs de briques posé en haut d'un terrain en bordure de forêt, au fond d'un cul-de-sac à Niederkorn, au pied du Titelberg. Roberto Traversini en a hérité en 2018, ainsi que la maisonnette située en contrebas. Il s'agit d'une offrande posthume de Roger Quaino et de son épouse Giselle, décédés à l'automne 2018 à quelques semaines d'intervalle. Traversini les connaissait « depuis une vingtaine d'années », jusqu'à assurer leur curatelle à la fin de leurs vies. « Ils étaient comme mes deuxièmes parents », a-t-il déclaré à la Cour. Sans héritier, le couple avait désigné leur curateur dans un testament manuscrit daté de 2016.

En septembre 2019, alors que l'affaire était au cœur de l'actualité, Traversini déclarait au *Land* avoir hésité six mois avant

d'accepter le legs, craignant que la rénovation de ces bâtiments se transforme en un gouffre financier. L'héritage qu'il finira par accepter scellera la fin de sa carrière politique. Il était alors ministrable. Élu comme lui dans la circonscription Sud, le ministre de la Justice Félix Braz, écolo comme lui, venait d'être victime d'un accident cardiaque sur la côte belge et Traversini, élu triomphalement dans sa commune en 2017, aurait pu légitimement postuler à une place au gouvernement.

La première secousse a eu lieu lors du conseil communal du 27 juillet 2019. Gary Diderich (Déi Lénk) s'est alors fait l'écho de riverains de la parcelle que le bourgmestre venait d'acquérir. Ils se demandaient pourquoi le statut de leur terrain n'avait pas été modifié lors de la révision du PAG, l'année précédente, au contraire de celui de leur célèbre voisin. Diderich questionnait aussi Traversini sur les travaux en cours sur la maisonnette et dans le jardin. Une camionnette du CIGL stationnée devant signalait leur réalisation par le Centre d'initiative et de gestion locale de Differdange. Acculé et peut-être déjà conscient qu'il s'était mis tout seul dans une situation impossible, ses réponses évasives et colériques n'ont pas convaincu grand monde. Et surtout pas l'opposition.

À cette époque, la vie politique à Differdange était âcre. Plus qu'ailleurs, les conseils communaux étaient durs, tendus. Jusqu'à la première élection du député-maire Claude Meisch (DP), Roberto Traversini est devenu bourgmestre en 2014, après que son prédécesseur ait été nommé au gouvernement. Mais ce n'était pas le plan initial. Le fauteuil aurait dû revenir à un libéral (Traversini, loyal, avait d'abord voté en ce sens), mais la transition a été si mal gérée par la section DP locale qu'elle a ouvert la voie à une nouvelle majorité Déi Gréng/CSV/LSAP avec, à sa tête, Traversini. Accusé de trahison par le frère et le père de Claude Meisch, François et Marcel, il était certes devenu bourgmestre, mais il venait aussi de se faire beaucoup d'ennemis. L'affaire naissante du Gaardenhaischen était pour eux du pain béni et les a poussés à creuser le sillon. Ils n'ont pas été longs à trouver d'autres irrégularités.

Un mois plus tard, une nouvelle salve était tirée lors d'une conférence de presse organisée par Déi Lénk, le DP, mais aussi LSAP, un partenaire de coalition. Gary Diderich dévoilait cette fois que, non seulement les travaux avaient été réalisés gratuitement par le CIGL, mais que le Gaardenhaischen se trouvait dans une zone Natura 2000 et la réserve naturelle du Prënzeberg. La rénovation nécessitait donc une autorisation du ministère de l'Environnement, or la procédure n'avait été lancée qu'après le début des travaux, le 8 juillet 2019. Après que le garde-forestier ait expliqué à Roberto Traversini qu'il n'était pas en règle. L'obtention rapide du sésame (un mois) a éveillé un soupçon de favoritisme, qui a valu une enquête judiciaire au cours de laquelle le ministère de l'Environnement a été perquisitionné. Pour ne pas nuire au déroulement des investigations, la ministre Carole Dieschbourg (Déi Gréng, également) démissionnait. Elle sera finalement mise hors de cause le 27 juin 2024, par un classement sans suite. L'autorisation rétroactive, une pratique que la justice découvrait courante, dédouanait également Roberto Traversini sur le volet environnemental de l'affaire.

Traversini a commis une grave erreur en prenant part au vote préliminaire à l'élaboration du nouveau PAG. Jusque-là entièrement classée en « zone de jardins familiaux et de maraîchage », la partie occupée par la maisonnette passait en « zone d'habitation A » (devenant constructible pour une maison unifamiliale), tandis que le reste du terrain restait une « zone de jardin ». « Puisque la modification du PAG induit un intérêt financier évident en faveur de Roberto Traversini, il y a faute en droit pénal dès ce vote », a déclaré le substitut du procureur mercredi. La veille, répondant au juge, le Differdangeois expliquait que l'avocat consulté par la commune lors de l'élaboration du PAG lui avait assuré qu'au contraire, il pourrait voter sans crainte. La loi communale de 1988 et le droit pénal stipulent pourtant clairement qu'une prise d'intérêt privé par une personne investie d'un mandat électoral est strictement interdite.

L'enquête allait mettre au jour d'autres arrangements avec la loi. Les perquisitions révélaient que Traversini avait déjà commencé à prendre soin de la maison avant le décès des Quaino. En mars 2018, sans respecter les procédures de marché public, il lançait la réfection de la rue menant à la Gaardenhaischen. « Elle était en si mauvais état que le service de ramassage des ordures ne pouvait pas passer », justifiait-il mardi. Il demande un devis aux services techniques de la commune, déterminé entre 150 000 et 200 000 euros. « J'ai trouvé cela cher, j'ai donc demandé à une entreprise differdangeoise de me faire une autre proposition », ajoute-t-il. Celle-ci est de 80 000 euros. Il la signe le 15 janvier 2018, seul, sans en informer le conseil communal. « C'est une faute grave, vous auriez dû demander trois devis et les mettre en délibération : le conflit d'intérêt est évident, vous avez utilisé de l'argent public pour votre propre intérêt », affirme Stéphane Decker. La facture s'est finalement élevée à près de 125 000 euros.

« Si vous faites cent choses de bien et dix de mal, vous devez être jugé et sanctionné pour celles-là »

Stéphane Decker, substitut du procureur

La pose de plaques de trottoirs par le CIGL devant la maison pose également question. Roberto Traversini indique qu’elles ont été installées dans le cadre d’une séance de formation par les employés du centre d’initiative. Le fait que la facture de quatre mille euros ait été placée dans le budget de la Vëllosschoul coûte très cher à l’ancien député-maire. Les travaux n’ont rien à voir avec cette structure, qui n’avait nullement besoin de ces plaques. Pour le Parquet, ce trucage budgétaire est un des éléments les plus graves du dossier. « Il s’agit d’un faux en comptabilité par fonctionnaire, ce qui est sanctionné d’au minimum trois ans de prison et de quinze maximum », relève le substitut du procureur.

La réparation de la rambarde abimée lors du déménagement des meubles donnés par Traversini à l’Okkasiounsbutikk du CIGL, ainsi que les 8 000 euros de la clôture anti-sangliers, également posée par l’initiative de retour à l’emploi dont il était le président, sont d’autres éléments à charge. « Le bon de commande n’a été signé que par vous et ces travaux n’ont pas été discutés au sein du conseil d’administration du CIGL, le conflit d’intérêts est clair », insiste encore le substitut du procureur. Même si les frais ont été remboursés quinze mois plus tard, il retient aussi l’accusation de blanchiment.

Ce dernier s’est montré toutefois plus clément quant au bardage qui était en train d’être posé sur la Gaardenhaischen lorsque l’affaire a éclaté. Il demande la relaxe, reconnaissant que l’idée ne venait pas de Roberto Traversini, mais du CIGL, qui avait décidé de faire de ce terrain « une Spillplaz pour ses formations ».

Roberto Traversini a expliqué que la maison était aujourd’hui louée à une famille de réfugiés afghans pour un loyer modique.

Les approximations de Roberto Traversini ont également mis dans l’embarras sa compagne, Hélène W., et le responsable des services techniques de la commune, Giorgio R., également présents sur le banc des accusés. Répondant à une demande du ministère de l’Éducation nationale en vue de créer un centre socio-éducatif géré par une fondation catholique, le bourgmestre avait lancé une procédure pour que soit louée une maison de maître vide appartenant à sa conjointe, rue Roosevelt à Differdange. En prévision des travaux, le responsable des services techniques a proposé à un stagiaire de tirer les plans de la bâtisse. « J’ai voulu agir vite pour aider des enfants en très grande difficulté, pas pour gagner quelques euros », expliquait l’ancien bourgmestre mardi, ajoutant qu’« à l’exception de nos deux enfants, je ne partage rien avec ma compagne. Nous avons des comptes séparés et ni elle ni moi ne savons combien possède l’autre. »

La maison n’étant finalement pas adaptée à l’usage prévu, elle sera louée pendant deux mois au Syndicat intercommunal Kordall (dont Traversini est également président), sans que l’immeuble ne soit occupé. Hélène W. explique que, prise de doutes lorsque son compagnon a été mis en cause pour le cabanon, elle a résilié le bail aussitôt.

Le substitut du procureur est formel : « L’intérêt n’est pas public, mais privé : il s’agit d’une prise illégale d’intérêt et d’un détournement d’argent public. La somme est modique, mais l’infraction instantanée. » La culpabilité de Traversini est requise, celle d’Hélène W. aussi, pour recel. Il demande pour elle une amende, mais pas la prison. Le ministère public sollicite la relaxe pour le chef de service, qui ne savait pas que la maison n’appartenait pas à la commune.

Devant un Roberto Traversini visiblement éprouvé, le substitut du procureur admet que l’accusé a généralement travaillé « avec dignité » à Differdange. Mais son engagement à trouver des solutions n’excuse pas les infractions commises. « Si vous faites cent choses bien et dix mal, vous devez être jugé et sanctionné pour celles-là. » Surtout lorsque les mauvaises sont réalisées à son seul profit.

Les plaidoiries de Roberto Traversini et de sa compagne auront lieu lundi, voire mardi si besoin. ●

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Kleinanleger

Vergangene Woche legte die Regierung eine kurzfristige Staatsanleihe über 150 Millionen Euro auf. Sie ist in Anteile zu 1 000 Euro gestückelt. Damit auch Kleinanleger ihre Ersparnisse einbringen können. Erklärte CSV-Finanzminister Gilles Roth.

Während einer Laufzeit von drei Jahren wird die Anleihe mit 2,25 Prozent verzinst. In den vergangenen zwei Jahren emittierte der Staat drei Milliardenanleihen für Großanleger: Banken, Versicherungen. Sie haben eine Laufzeit von zehn Jahren. Sie sind zwischen 2,625 und 2,9 Prozent verzinst.

Angenommen, ein Kleinsparer mit dem Durchschnittslohn von 6 327 Euro kaufte für einen Monatslohn Anleihen. Um sie zu bezahlen, hob er 6 000 Euro von seinem Sparkonto ab. Denn die Bank verzinst sein Sparkonto einen halben Prozentpunkt schlechter. Zudem schöpft der Staat von den Zinserträgen 20 Prozent Quellensteuer ab.

Am 17. Dezember befreiten CSV, DP, LSAP, ADR, Grüne, Piraten den *Defence bond* von der Quellensteuer. Im Interesse der nationalen Sicherheit. So ermutigten sie gutbürgerliche Anleger, bis zu 150 000 Euro unproduktives Kapital steuerbegünstigt zwischenzulagern.

Besagter Kleinanleger erhält bis zum 5. Februar 2029 jedes Jahr 135 Euro Zinsen. Insgesamt 405 Euro. Mit der Anleihe lässt sich ein Drittel eines Militärsatelliten, lassen sich Dronen, Funkgeräte, Munition kaufen. So DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes. Das Geld wird kein produktives Kapital, die Zinsen stammen nicht aus Mehrwert: Der Kleinanleger bezahlt die Zinsen aus seinen Steuern. Das tun auch Steuerzahler, die sich keine Anleihen leisten können.

Mit 2,25 Prozent liegt der Festzins der Anleihe knapp über der Inflationsrate. Das *Budget pluriannuel 2026-2029* rechnet für das laufende Jahr mit einer Inflationsrate von 1,4 Prozent, für nächstes Jahr mit zwei Prozent, für 2028 mit 2,1 Prozent (S. 8). Von den 6 000 Euro gehen durch die Geldentwertung 330 Euro verloren. Als realer Zinsertrag bleiben nach drei Jahren 75 Euro. Wenn die Inflation nicht schneller steigt.

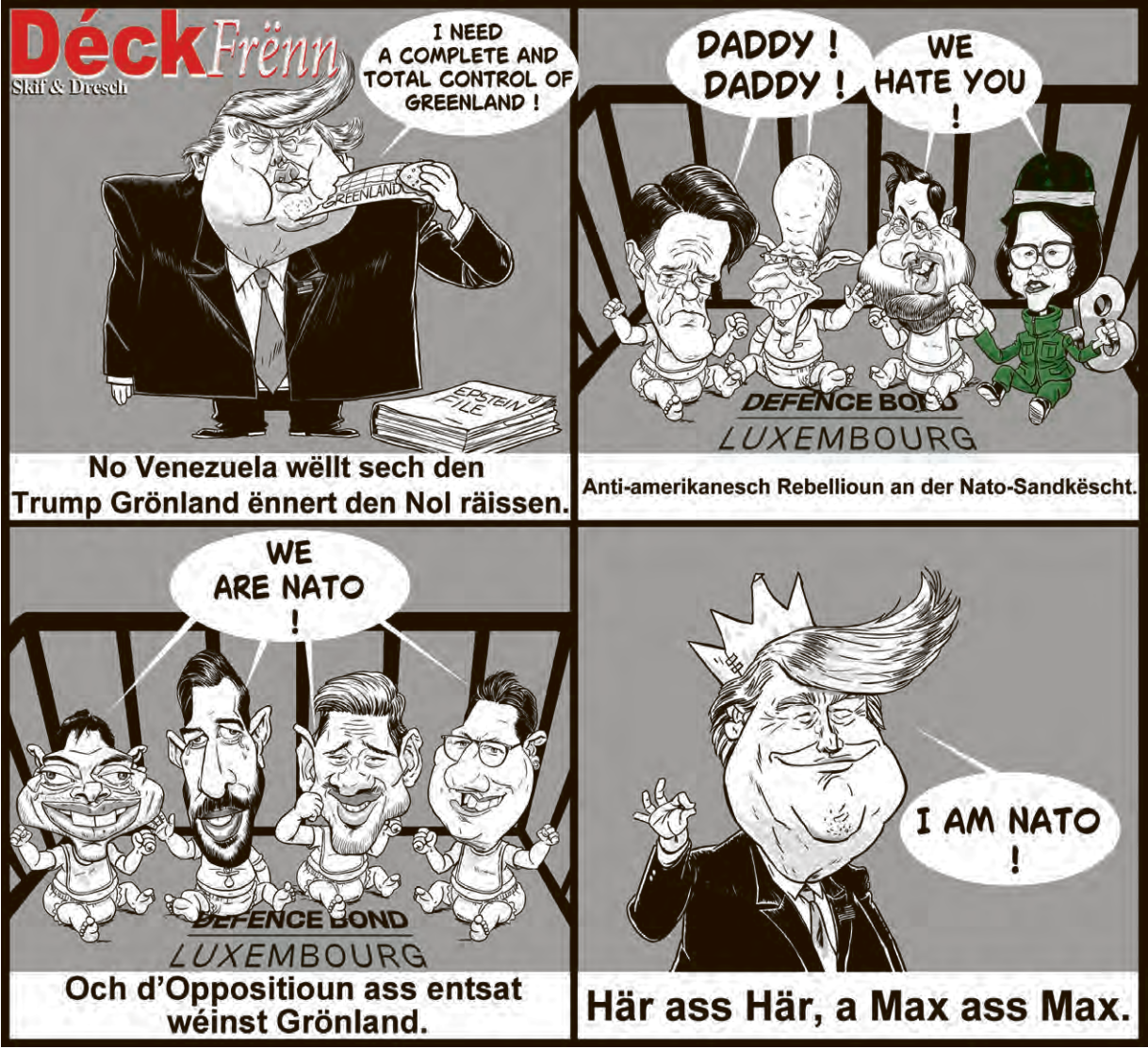
Je nach Bank gehen Depot- und Kupongebühren von einem Viertel Prozent jährlich ab. Vom Kleinanleger wird oft eine höhere Mindestpauschale verlangt, plus 14 Prozent Mehrwertsteuer. Am Ende ist er restlos um seine Rendite gebracht. Der Finanzminister, die Bankiers denken sich: „Petits porteurs, petits cons.“ Ohne Befreiung von der Quellensteuer beliefen sich seine Zinserträge auf 324 Euro. Inflationsbereinigt würde er ein Verlustgeschäft machen.

Kriegsanleihen gehören routinemäßig zur Kriegsvorbereitung. Bis zum Versiegen des Anleihemarkts. Danach schmilzt die Rüstungsindustrie Goldschmuck ein, Tafelsilber, Kirchenglocken. Nach dem Krieg werden die Anleihen durch die Inflation, eine Währungsreform getilgt. Kleinanleger sind ruiniert oder tot. Großanleger haben Grundstücke, Häuser, Fabriken.

„Defence bond“ ist Nato-Speak. Er soll klarmachen: Die Nachkriegszeit ist vorüber, die Vorkriegszeit hat begonnen. CSV, DP wollen die Kriegsvorbereitungen in den Alltag liquider Beamtinnen, Angestellter, Selbständiger bringen. Gleichzeitig ihre Wählerschaft beruhigen: Auch die Vernichtung von Kapital kann ein Geschäft sein.

Die Anleihe war ein Test. Für die Mobilisierung privater Ersparnisse, für die Akzeptanz gesellschaftlicher Militarisierung. Deshalb förderte die Regierung die Vermarktung mit allen Mitteln. Schreckte nicht einmal davor zurück, den niedrigen Zinsfuß der Banken bloßzustellen. Zum Trost dürfen die Banken ein halbes Prozent der Einnahmen behalten. 750 000 Euro als Belohnung für die Vermarktung.

Nach 24 Stunden triumphierte der Finanzminister in einem Pressecommuniqué: Die Anleihe „a été entièrement allouée ce vendredi matin“. Er wollte schreiben: „Les petits rentiers dévots des quartiers tranquilles, les pauvres prêtres de campagne débarqués le matin du chemin de fer, bâillaient de béatitude devant la porte, en ressortaient rouges du plaisir d’avoir des fonds là-dedans“ (Émile Zola, *L’Argent*, S. 251). ● ROMAIN HILGERT





Festival der Sich-Selbst-Bewegenden

IIII STÉPHANIE MAJERUS

Der Elektroantrieb wird sich trotz Lockerung des Verbrennerverbots durchsetzen

Wie jedes Jahr fand vor Beginn des Autofestivals eine Pressekonferenz statt, an der Philippe Mersch, Präsident der Fedamo, erneut auf die Unsicherheiten des Automobilmarktes hinwies. Diese ergäben sich aus dem technologischen Wandel, der Konkurrenz aus China und Lieferkettenproblem. Demgegenüber sorgte das Autofestival für „Stabilität, Orientierung und Vertrauen“, so Mersch. Es sei ein Kompass, um gleich zu Jahresbeginn die Kauflust des durchschnittlichen Luxemburgers für die kommenden elf Monate zu ermitteln. Das Autofestival lädt noch bis zum 2. Februar ein – in 192 Showrooms erwarten die Besucher Sonderangebote und Mobilitätsinnovationen.

Zumindest im Vergleich mit den zwölf Monaten zuvor, nahmen 2025 die Zulassungen neuer PKW um 1,1 Prozent zu. Laut Zulassungsstelle SNCA aber nur hatten nur noch neun Prozent dieser Neufahrzeuge einen Dieselmotor, wie SNCA-Direktor Manuel Ruggiu ausführte. Hybridfahrzeuge (mit Diesel- oder Benzinmotor) machten fast 30 Prozent aus, und knapp 27 Prozent waren Elektrofahrzeuge. Der Anteil der Elektroautos ist im Vergleich zu 2024 somit stabil geblieben, während die Hybridantriebe deutlich zugenommen haben.

Der hohe Anteil an Hybridfahrzeugen hatte Philippe Mersch in einem Gespräch mit dem *Land* im Sommer 2025 nicht überrascht: Es kämen kaum noch reine Verbrennermodelle auf den Markt, erläuterte der Fedamo-Präsident. Zudem sei die Hybrid-Kategorie nicht besonders aussagekräftig – sie reiche von Autos mit geringem bis zu solchen mit hohem Verbrauch fossilen Sprits. Der sogenannte Mildhybrid beispielsweise verfügt nur über einen kleinen Elektromotor, der lediglich unterstützend wirkt; rein elektrisches Fahren ist damit nicht möglich.

Damit die Zahl der Elektrofahrzeuge im Luxemburger PKW-Bestand nicht zurückgeht, schlug die Fedamo bei ihrer Pressekonferenz vor, die bis Juni dieses Jahres geltende Kauf-Prämie nicht nach unten zu revidieren – sie liegt derzeit bei 6 000 Euro. Einen gewissen Weg hat die

Elektrifizierung des Fuhrparks bereits zurückgelegt: Vor zehn Jahren machten Elektrofahrzeuge lediglich 0,1 Prozent des Bestands aus; laut den neuesten Zahlen der SNCA ist sie inzwischen bei fast neun Prozent angekommen. Um die Elektromobilität sicherzustellen, müssten die Investitionen in die Ladeinfrastruktur hoch bleiben, rät die Fedamo.

Im Dezember kam jedoch die Frage auf, ob die EU noch ernsthaft an Elektromobilität festhält. Die EU-Kommission schlug vor, neue Verbrenner auch nach 2035 noch zuzulassen. Die Flottenemissionen der Autobauer sollen dabei um 90 Prozent sinken. Der Generaldirektor von Autopolis, Marc Devillet, sieht darin ein Geschenk an deutsche Hersteller, das letztlich aber keine Kehrtwende auf dem Automarkt mit sich bringen werde, wie er im *Automoto-Magazin* ausführte: Zu fortgeschritten sei die Produktion der Elektroautos. Und die neuesten Modelle aus China „völlig unglaublich“.

Wie schnell sich der Markt für Elektroautos wandelt, hängt auch mit geopolitischen Verschiebungen zusammen. Am Montag wurden neue Leitlinien veröffentlicht, die eine Aufhebung der 2024 von der EU eingeführten Zölle auf chinesische E-Autos vorsehen. Die Zölle waren beschlossen worden, um den Markt der europäischen Hersteller vor subventionierten Fahrzeugen zu schützen. China ist jedoch inzwischen dabei, die Subventionen für Elektroautos zurückzufahren, da der chinesische Markt sich stabilisiert hat. Peking will nun verstärkt ins autonome Fahren investieren, wie *Le Monde* vergangene Woche berichtete. Auf der anderen Seite des Atlantik ist die Situation hingegen unübersichtlich: Aufgrund der Vorliebe des amerikanischen Präsidenten Donald Trump für fossile Energieträger verbuchen US-Hersteller große Verluste im Bereich der Elektromobilität. Gleichzeitig setzen Tech-Unternehmer wie Elon Musk auf selbstfahrende Elektroautos. In dieser Sandwich-Position müssen europäische Hersteller in innovative Technologien investieren, ohne unmittelbar große Marktanteile erwarten zu können. ●

„Eng Rei Accidenter uechter d’Land“

IIII STÉPHANIE MAJERUS

Landstraßen bieten Fahrgenuss.
Aber sie sind nicht ungefährlich, wie die Statistik zeigt



Landstraße zwischen Oberpallen und Ell an einem nebeligen Mittwochnachmittag

Langsam rollt der Renault Clio zum Stoppschild an der Parkplatz-Ausfahrt des Pallcenter an diesem dritten Samstag im Januar. Nicht wenige Autos sind auf der Dorfstraße unterwegs; nicht nur, weil Oberpallen für seine Größe einen überdimensionierten Supermarkt beherbergt, sondern auch, weil das 430-Seelen-Dorf an der Grenze zu Belgien gleich drei Tankstellen zählt. Mit zwanzig Stundenkilometer fahre ich zum Kreisverkehr vor – vorsichtig, denn über den davorgelegenen Zebrastreifen schieben Kunden ihre Einkaufswagen zu einem Parkplatz. Nun geht es die zweite Ausfahrt Richtung Ell; die Aufmerksamkeit lässt leicht nach – nur eine Hand hält das Lenkrad, die Erwartung, dass Menschen die Straße überqueren wollen, schrumpft. Ein dunkel gekleideter Rennradfahrer taucht am Seitenrand auf. Also doch: Aufpassen.

Am Straßenschild mit der 50-km/h-Beschränkung vorbeigefahren, schießt der Tacho auf 90 hoch. Angefeuchtet durch Tau leuchten die Wiesen saftig grün, der Himmel ist klar. Ich wähne mich sicher – was kann schon passieren? Nur wenige Autos sind unterwegs. Das Verhältnis zwischen Straße, Auto und mir verschmilzt zusehends; schnell ist nicht das Auto, das bin ich. Hinter dem Lenkrad sitzen, heißt frei sein – und so sinke

Kurz vor der Eller Dorfeinfahrt setzt der Mercedes zum Überholen an; dabei ist die Sicht nun durch Bewaldung und Kurven versperrt. Er rast mit weit mehr als 100 Stundenkilometer an mir vorbei

auch ich in dieses verführerische und vollkommen trügerische Gefühl. Eine verkörperte Illusion. Bukolisch steht die Levelinger Bushaltestelle einen Kilometer außerhalb des Dorfrands an der Landstraße. Ein weißer Mercedes Break fährt nun dicht auf. Der Tacho steigt weiter. Kurz vor der Eller Dorfeinfahrt setzt der Mercedes zum Überholen an; dabei ist die Sicht nun durch Bewaldung und Kurven versperrt. Er rast mit weit mehr als 100 Stundenkilometer an mir vorbei. Es scheint, als seien die subjektive Einschätzung des Mercedes-Fahrers und die objektiven Gegebenheiten nicht stimmig.

Und wahrscheinlich ist diese Unstimmigkeit nicht selten an Unfällen beteiligt. Zwischen 2018 und 2024 starben im Schnitt 26 Menschen pro Jahr an Verkehrsunfällen (insgesamt 181), wie es in einem Synthesebericht des Mobilitätsministeriums und Statec heißt. Zumeist ereignen sich tödliche Unfälle auf Landstraßen, in dem untersuchten Zeitraum waren es 47 von 125 Verkehrstoten (Motorradfahrer ausgenommen). Auch kleinere sogenannte CR-Straßen, die zwei Ortschaften miteinander verbinden, tauchen vorne in der Statistik auf, dort starben 43 Autoinsassen. Und auf den hiesigen Autobahnen starben vergleichsweise

wenige, insgesamt 19. Die Hauptursachen tödlicher Unfälle sind überhöhte Geschwindigkeit, Trunkenheit am Steuer und Zerstreutheit. An Tagen, an denen die Sonne den Asphalt in ein helleres Grau verwandelt, scheint es allgemein mehr Unfälle zu geben; so dokumentierte das Statec im Frühjahr 2024 105 Unfälle, im Winter zuvor waren es halb so viele. Statistikexperten warnen jedoch vor voreiligen Schlüssen: Zwar werden in absoluten Zahlen im Frühjahr und Sommer mehr Unfälle registriert, doch in diesen Jahreszeiten werden in der Regel auch deutlich mehr Kilometer zurückgelegt.

In den Jahren 2018 bis 2024 fällt zudem eine eindeutige Geschlechterdifferenz auf: Männer starben mehr als doppelt so häufig bei Autounfällen wie Frauen, bei Motorradunfällen sogar viermal so häufig. In den Nachbarländern zeigen sich ähnliche Verhältnisse. Das österreichische Momentum-Institut hat ermittelt, dass Männer zwar rund ein Viertel mehr Kilometer fahren als Frauen; rechne man diese Mehrkilometer heraus, verursachten sie dennoch anderthalbmals häufiger Unfälle, da sie risikofreudiger unterwegs sind.

[Fortsetzung von Seite 11]

Ausfahrt Redingen Richtung Reicheldingen. Die Konzentration aufs Fahren nimmt ab; ich kenne die Strecke, keine Bäume säumen die Straße, keine steilen Kurven werden mich überraschen. Durch die Lautsprecher singen die Dum Dum Girls: „Take me out tonight / Where there’s music and there’s people / And the young are alive.“ Wie so oft – der Songtext passt weder zur Landschaft noch zur Tageszeit. Die Gedanken driften ab, reisen in die Vergangenheit, in die Zukunft; das Autofahren eröffnet einen imaginären Raum voller Erinnerungen und Zukunftsprojektionen: Wäre es nicht sinnvoll ... und überhaupt ... habe ich nicht vergessen ... man müsste mal nachlesen ... aber das ist ja erst nächsten Freitag ... was hatte er noch mal geantwortet, als ... In seiner Blechkapsel bewegt man sich durch Gedankenlandschaften – geschützt vor der Außenwelt, während man diese zugleich aus sicherer Distanz an sich vorbeiziehen sieht.

Irgendwo zwischen mentaler Alltagsplanung und Tagträumerei befand sich vermutlich die 77-Jährige, die am Donnerstag zwischen Büderscheid und Heiderscheid unterwegs war. Es sollte das letzte Mal sein. Am Abend leuchtete auf der RTL-Webseite das Bild eines roten Kleinwagens auf: Die Front ist zerfleddert, eine Unzahl zerquetschter Blechteile umgibt das Auto. Der weiße Airbag hängt schlaff am Lenkrad. „77-jährige Frau stirbt nach Frontalzusammenstoß“, titelt das Nachrichtenportal. Der Anblick des Fotos stimmt nachdenklich – man ahnt, was sich dahinter verbirgt: Die letzten Sekunden einer alten Frau enden in Angst und Schrecken, möglicherweise auch in qualvollen Schmerzen. Andere Beispiele finden sich im Synthesebericht des Verkehrsministeriums. Dort wird für Juli 2024 nüchtern festgehalten: „Ein Kleinwagen war auf der CR119 zwischen Imbringen und Altlinster unterwegs.“ Der Fahrer „verlor die Kontrolle über sein Fahrzeug“ und „prallte gegen einen Baum“. Er „starb noch am Unfallort“. Zwei Monate später heißt es: Ein Kleinwagen fuhr auf der N13 zwischen Fennange und Bettembourg. In einer Linkskurve geriet das Fahrzeug aus seiner Bahn

„und kollidierte mit einem SUV“. Und erneut starb der Insasse am Unfallort.

Ob Automobilisten viele Unfälle verursachen und wie diese einzuordnen seien – darüber wird seit Beginn des 20. Jahrhunderts diskutiert. Im Februar 1912 kam es in der Kammer zu einer heftigen Auseinandersetzung, wie der Historiker Paul Spang in einer Artikelserie zur Verkehrsgeschichte nachzeichnete. Der Abgeordnete Eugène Steichen beklagte, dass es ständig zu Unfällen komme, was der Textilunternehmer und Abgeordnete Nicolas Ludovic nicht gelten ließ – es würden lediglich ein paar Straßenhähne zu Tode kommen. Der Echternacher Abgeordnete Joseph Brincour meinte seinerseits, dass man beim Publikum gut ankomme, wenn man eine Rede gegen das Automobil halte, wie Spang wiedergab. Andere Kammerabgeordnete verteidigten das Auto wiederum als Fortschrittsversprechen, etwa der Notar und Abgeordnete Henri Knepper. Dieser war der Ansicht, die „ausländische Skandalpresse“ würde Verkehrsunfälle hochjazzen; es gehe eine unbegründete Furcht um, im Großherzogtum würden in jedem Augenblick Personen, und Tiere überfahren.

1903 wurden erstmals Verkehrsregeln für „Motorwagen und Fuhrwerke jeglicher Art“ festgelegt. Diese sollten fortan mit „einem Signalhorn versehen sein“, das „auf 50 Meter hörbar“ ist. Zudem sollte man auf „offener Straße“ nicht schneller als „35 Stundenkilometer“ unterwegs sein; in Ortschaften hingegen dürfe man „ein trabendes Pferd auf keinen Fall überbieten“. Eine Prüfung, um die Fahrerlaubnis zu erlangen, musste ab 1907 abgelegt werden, jedoch ohne zuvor eine Fahrschule zu besuchen. Der erste Führerschein ging am 25. Januar 1907 an den in Niederwiltz geborenen Joseph Glesener. Erst 1955 erhielt Luxemburg eine ausgefeilte Gesetzgebung – den „Code de la Route“. Doch die Gesetze war damals noch großzügig gegenüber den motorisierten Verkehrsteilnehmern. Nachdem im Jahr 1970 auf Luxemburgs Straßen 135 Menschen ums Leben kamen, erregte diese Zahl mediales Aufsehen, wie

27 der Verkehrstoten waren nicht angeschnallt. Handelt es sich hierbei in einigen Fällen vielleicht um camouflierte Suizide?

Paul Hamelmann vor einem Jahr im *Land* darlegte. Die Politik reagierte nun aber und legte strengere Sanktionen fest: Dazu zählten unter anderem die Begrenzung des zulässigen Blutalkoholwertes beim Fahren auf 0,8 Promille sowie die Einführung der Anschnallpflicht auf den Vordersitzen. Für letztere Maßnahme erhielt der DP-Minister Marcel Mart sogar Morddrohungen.

Nun fahre ich durch mein Kindheitsdorf; der Kopf dreht sich nach links, steht jemand in seiner Einfahrt, seinem Garten, seinem Fenster? Der Kopf dreht sich nach rechts, hat meine Cousine ihre Pferde schon auf die Weide gebracht? Jemand hat seine Betonmaschine in die Straße vor sein Scheunentor gestellt – auf Nebenstraßen nimmt man es nicht so genau mit der Mobilitätsexklusivität auf dem Asphalt. Zwei mir bekannte Bauern mit Mist an ihren Stiefeln laufen über die Dorfstraße. Nun ganz lässig winken.

Zerstreutheit – ein Grund für Unfälle. Dabei scheint ein Faktor für tödliche Unfälle im Synthesebericht des Mobilitätsministeriums noch nicht ausreichend untersucht zu sein: Das Wort „Smartphone“ taucht darin nicht einmal auf

– aber das Anklicken von Whatsapp, Spotify oder TikTok dürfte auch während Fahrten vorkommen. Wildtiere, die vor ein Auto springen, werden im Bericht ebenfalls nicht erwähnt. Aber wie kommt es, dass Fahrer trotz freier Straßen Bremsspuren hinterlassen und tödlich verunglücken? Auffällig ist zudem eine weitere Zahl in den Statistiken: 27 der Verkehrstoten waren nicht angeschnallt. Handelt es sich hierbei in einigen Fällen vielleicht um camouflierte Suizide? Diese Möglichkeit wird im Bericht nicht angesprochen.

Dennoch wurde die Smartphone-Nutzung als Gefahr im Straßenverkehr erkannt. Die Sécurité Routière plante für September – also zum Beginn des Schuljahres – eine Aufklärungskampagne. Anfang Dezember kam es zudem zu einer breiteren Debatte über die Smartphone-Nutzung, nachdem innerhalb einer Woche neun Fußgänger verletzt worden waren. Inwiefern Smartphones dabei eine Rolle spielten, etwa weil jemand eine Nachricht gelesen oder getippt hatte oder mit Kopfhörern unterwegs war, blieb unklar. Derzeit zahlt ein Fahrer mit Telefon in der Hand 250 Euro Strafe. Paul Hamelmann plädierte dafür, die Strafen demnächst auf Fußgänger auszuweiten, „op deene Plazen, wou eng Gefor fir ee besteet“, beispielsweise auf Fußgängerüberwegen.

Diese Woche ging es mit zerbeulten Autos und verletzten Insassen nahtlos weiter. „Fénnef Blesséierter bei Accidenter am Laf vun engem Méindegmoien bei enger Rei Accidenter uechter d’Land“, meldete RTL. Um Viertel vor sieben fuhr in der Ortsmitte von Reckingen ein Fahrzeug gegen einen Baum, drei Stunden später kam es zu „engem schroen Accident“ auf einer Landstraße. Während des Schreibens dieser Zeilen trifft ein Presseschreiben des CGDIS ein: Auf der N7 in der Nähe von Hoescheid-Dickt sind vier Autos kollidiert. Drei Personen wurden von den Rettungsdiensten ins Krankenhaus gebracht – „dorënner op d’mannst eng, déi schwéier blesséiert war“, kommentierte RTL im Anschluss. Bevor dieser Text in den Druck ging, meldete das CGDIS sieben weitere Unfälle und fünf Verletzte. ●



Monodirektionale Schnellstraßen zählen weniger Verkehrstote



Straßenbahn
aus dem frühen
20. Jahrhundert

Der Wattman und die Jumbo-Karte

FRÉDÉRIC BRAUN

Das Trammusée ist eine wunderbar charmante Zeitkapsel – die jedoch dringend ein Update benötigt

Es ist ein verschneiter Samstagnachmittag. Entschlossenen Schrittes betreten wir das Museum durch einen versteckten Seiteneingang, nachdem wir an der straßenseitigen Tür gescheitert waren. Aus der dunklen Portiersloge nickt uns freundlich ein Herr zu, dessen Brille das blaue Leuchten eines Bildschirms spiegelt. Der Eindruck ist vertraut, beinahe privat, als sei man eher zu Gast als Besucher. „Ech maachen Iech d’Luuchten un“, sagt der Portier.

Der Ausstellungsraum erweist sich als wesentlich größer, als man zunächst erwarten würde. Er erstreckt sich nach links weiter und nimmt rund zwei Drittel des Trammuseums ein, das häufig auf die Präsentation ausrangierter Tramwagen und Busse im hinteren Bereich reduziert wahrgenommen wird.

Gelbe Pfeile auf dem Boden führen zu einer von vielen dunkelbraunen Metallvitritten, in der Fotos und Dokumente auf bräunlichem Papier kleben, umrahmt von einem feinen Strich und einem Zeitstrahl 1875-1908. Im oberen Teil ist der Gründungsakt der Luxemburger Pferdebahn-Aktiengesellschaft Société Anonyme Tramways Luxembourg-geois von 1874 abgebildet. Links und rechts daneben hängen zwei mit Schreibmaschine bedruckte Kartons. „Vum 22.2.1875 un huet eng Linn vum Päerdstram reegelméisseg d’Gare mat der Uewerstad verbonnen“, steht dort. Die private Gesellschaft bestand aus einem Direktor, fünf Bürobeamten, drei Kutschern, drei Schaffnern, einem Stallchef, zwei Stallknechten sowie einer Putzkraft.

[...]



Mobilité intelligente : quand la formation devient un levier de transition

L'automobile vit une transformation profonde. La transition électrique progresse rapidement, les systèmes d'aide à la conduite se généralisent, tandis que l'intelligence artificielle s'invite progressivement à bord des véhicules. Mais cette évolution technologique s'inscrit dans un mouvement plus large : celui d'une **mobilité repensée, plus fluide, plus connectée et résolument multimodale**.

Dans les villes, la mobilité ne se limite plus à un mode de transport unique. Elle combine transports publics, mobilités douces, solutions partagées et services à la demande. Ce changement modifie les usages, mais aussi les compétences nécessaires pour concevoir, gérer et maintenir ces nouveaux systèmes. La transition est donc autant humaine que technologique.

Face à l'essor des véhicules électriques et intelligents, les métiers évoluent. La main-

tenance automobile intègre désormais des enjeux de sécurité électrique, de diagnostic numérique et de compréhension des systèmes embarqués. Les gestionnaires de flotte s'appuient sur des outils de données et d'optimisation. Les acteurs publics, quant à eux, doivent **répondre à des attentes accrues en matière de fiabilité, de confort et de durabilité** des transports.

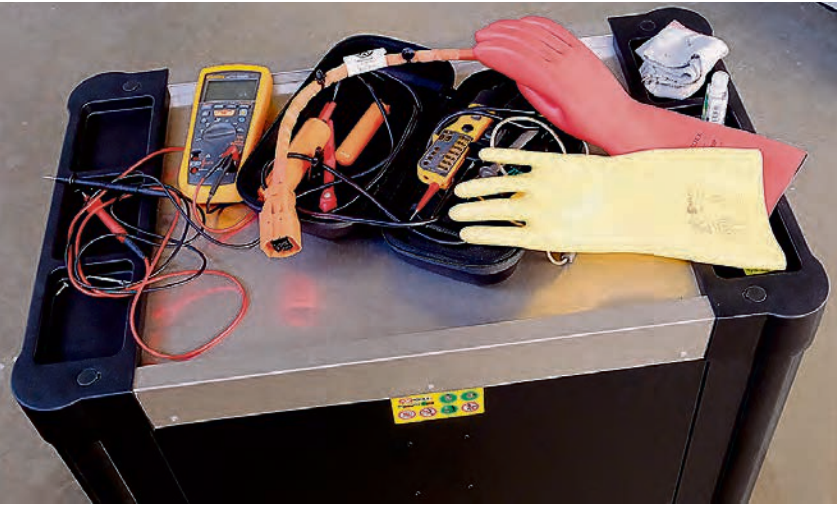
Dans ce contexte, la **formation professionnelle continue** devient un levier stratégique. Elle permet d'accompagner les professionnels déjà en activité, de faciliter les reconversions et d'anticiper les besoins futurs du marché du travail. Au Luxembourg, le **CNFPC** s'inscrit dans cette dynamique en développant des parcours de formation alignés sur les évolutions technologiques et les exigences de terrain.

Au-delà des compétences techniques, la **mobilité intelligente** requiert des profils

capables de comprendre des systèmes complexes et interconnectés. Les compétences numériques, la capacité à travailler de manière transversale et l'adaptation continue aux évolutions technologiques deviennent essentielles. La formation joue ici un rôle de trait d'union entre innovation, **travaillabilité** et **transition durable**.

Dans cette perspective, le **CNFPC** propose trois formations dédiées à la **préparation à l'habilitation électrique**, destinées aux personnes **ordinaires, qualifiées et averties**. Elles renforcent la sécurité, répondent aux exigences réglementaires et accompagnent concrètement les professionnels confrontés aux nouvelles réalités de l'électromobilité.

Entreprises, garages, gestionnaires de flotte ou acteurs publics peuvent dès à présent se former avec le **CNFPC**. Plus d'informations et inscription sur www.cnfpc.lu



[Fortsetzung von Seite 13]

Die Pferdebahn fuhr über die Avenue de la Gare, überquerte die Passerelle, bog in die heutige Rue de l'Athénée ein, wo sich das Hôtel des Voyageurs befand, und fuhr rechts abbiegend vor den Knuedler in die Rue de la Reine. Beim Roude Pëtz bog sie in die Groussgaass ein, führte über die Porte Neuve hinauf zum Glacis und bildete damit den Anfang des öffentlichen Verkehrs in Luxemburg.

Eine von den Gründern durchgeführte Studie hatte ergeben, dass täglich rund 6 800 Personen zu Fuß zwischen Bahnhof und Oberstadt unterwegs waren und sich der Betrieb einer Pferdebahn demnach finanziell rentieren könnte. Das lässt sich der Gründungsurkunde entnehmen. Man fragt sich allerdings, wie viele der Besucher die gotischen Lettern überhaupt noch entziffern können.

Die erste Luxemburger Straßenbahn (1875–1964) war gleichzeitig das erste öffentliche Nahverkehrssystem der Stadt und bestand fast 90 Jahre. Sie spielte eine zentrale Rolle in der städtischen Entwicklung und verband wich-

tige Stadtteile miteinander. Der Betrieb begann 1875 mit einer Pferdebahn auf Normalspur zwischen Hauptbahnhof und Oberstadt, das Netz wurde in den folgenden Jahrzehnten schrittweise erweitert. Ab 1908 erfolgten die Elektrifizierung der Straßenbahn sowie die Umstellung auf Meterspur. Mit dem elektrischen Betrieb verbesserte sich die Leistungsfähigkeit deutlich, und das Streckennetz wuchs weiter. Besonders während des Ersten Weltkriegs stiegen die Fahrgastzahlen stark an, da die Straßenbahn ein unverzichtbares Verkehrsmittel war. Die Ateliers befanden sich in der Rue Joseph Junck. Ein Foto von 1909 zeigt die Belegschaft vor dem Gebäude mit massiver Steinfassade und großen Rundbogenöffnungen. Bemerkenswert, dass noch alle Namen bekannt sind.

Daneben ein Foto des Schaffners Pigeon und des Wattman Wahl. Der Wattman hieß so, weil seine Tätigkeit direkt an elektrischer Leistung (Watt) gekoppelt war. Er war der Fahrer und steuerte zugleich den Stromfluss zum Motor über eine Kurbel. Seine Berufsbezeichnung unterstrich den modernen, technischen Charakter der Straßenbahn.

Bei manchen mögen
Schultraumata aus den
1990ern erwachen:
In Hydrauliktüren eingeklemmte
Füße und Vollbremsungen,
die den Schulranzen ins
Genick befördern

Es folgen stimmungsvolle Arbeiterfotografien aus der Werkstatt: Männer in Arbeitsanzügen vor Bussen, vor Trams mit dem Wappen Luxemburgs und der Aufschrift TVL, beim „Opriichte vu neie Chàssisen fir d'Motricen“ oder in der „Kaffispaus“.

Ein Teil der Ausstellung befasst sich mit der Zwischenkriegszeit und dem Aufkommen der Omnibusse – die auch eine Modernisierung des Netzes nicht aufhalten konnte. Während des Zweiten Weltkriegs kam es zu Unterbrechungen und Einschränkungen des Betriebs, danach gewann der Busverkehr weiter an Bedeutung. In den 1950er-Jahren entschied die Stadt, die Straßenbahn schrittweise durch Busse zu ersetzen. Der letzte Straßenbahnzug fuhr am 5. September 1964. Insgesamt beförderte die Luxemburger Straßenbahn mehrere hundert Millionen Fahrgäste und bleibt ein zentraler Teil der Verkehrsgeschichte der Stadt.

Eine kleine Verkaufstheke lockt mit einem Plan der ersten Tramlinie von 1907 sowie dem Buch Tramways Municipaux von 1993. Zurzeit ist der Verkauf jedoch eingestellt, wie eine frisch gedruckte (womöglich aber auch immer wieder neu über den Tresen geklebte) Notiz verrät. In einer Vitrine daneben schweift der Blick über Schaffnerkappen aus verschiedenen Epochen, braune Coupons, Biergläser, Krawatten, Stempel, Fahrkartenspenders, Entwerter und Schaffnerzangen sowie allerlei andere Kuriositäten: lederne Taschen, Anstecknadeln, verblasste M- und Jumbo-Karten. Dinge, die sich eher an uns erinnern als wir an sie.

Bei manchen Besuchern mögen aber auch Schultraumata aus den 1990-er-Jahren erwachen: cholerische Busfahrer in dunkelblauen Gilets und grauen Hosen, in Hydrauliktüren eingeklemmte Füße, staubige Sitze und Vollbremsungen, die den Schulranzen ins Genick befördern.

Das Tramsmusée bietet keine moderne, museale Ausstellung mit wechselnden, kuratierten Themen. Es zeigt die über Jahre gesammelten Exponate zur Verkehrsgeschichte in einem statischen Ausstellungskonzept. Nicht auf Englisch, nicht auf Französisch, sondern meist auf Luxemburgisch; gelegentlich auch ganz ohne Text. Das Museum verfolgt keinen ausgeprägten pädagogischen Anspruch und begnügt sich damit, die Dinge chronologisch anzuordnen und ein allgemeines Panorama zu vermitteln. Manche Kontextualisierungen vermisst man zudem: Denn einst besaß die Tramgesellschaft eine eigene Fanfare. Und einen Fußballklub. Wie es mit diesen Vereinen weiterging, erfahren wir nicht: „Vill komme well se Leit kennen op de Fotoen“, meint der Hausmeister.

„Smotri, wot eto wot!“ – „Schau, das ist es!“ ruft ein ukrainischer Junge seinem Vater zu, nachdem sie länger versucht haben, die Informationen in der Vitrine einem konkreten Ausstellungsobjekt zuzuordnen. Sein Blick fällt auf eine der in den 1960er-Jahren angefertigten Miniaturmodelle der Straßenbahnen, die einst durch die Stadt fuhren. Doch bald beschleunigt sich ihre Visite. Zu vieles ist nicht übersetzt, zu schwer zu deuten. Und gegen die ausgestellten Trambahnen kommen die Vitrinen ohnehin nicht an. Nach wenigen Minuten stehen die beiden bereits am Ende der Ausstellung. Das ist schade. Zwar bietet das Museum auf Nachfrage Führungen an, doch die meisten der, laut Auskunft des Portiers, recht zahlreichen Besucher dürften nur kurz durch die Räume gehen. Dabei bietet die Sammlung eine Fülle an Informationen und wirft mindestens ebenso viele Fragen auf.

Ein hauptstädtisches Museum muss sich auf internationale Interessenten ausrichten, und ein paar Erklärungsschilder mit Übersetzungen würden bereits Abhilfe schaffen – Platz in den Vitrinen gäbe es genug. Offenbar aber hat bisher niemand daran gedacht. Überhaupt fristet das Museum ein Nischendasein auf dem Gelände des Service Autobus der Stadt Luxemburg. Mit der Entstehung des Quartiers Nei Hollerich wird sich das ändern müssen. ●



Die Pferdebahn fuhr über die Avenue de la Gare hinauf zum Glacis



Außenministerin
Flesch in Brüssel
1984

Lambotte

Die DP-Matriarchin

IIII Stéphanie Majerus

Mit Colette Flesch (1937–2026) hat die liberale Partei ihre Pionierin verloren

Colette Flesch starb in der Nacht zum Mittwoch im Alter von 88 Jahren. Sie brachte in einer männerdominierten Gesellschaft liberale Politik voran. 1979 setzte sie sich für die Abschaffung der Todesstrafe ein, anfangs „ohne nennenswerte Schützenhilfe aus den eigenen Reihen“, wie das *Land* damals festhielt. In der Justizkommission der Kammer engagierte sie sich für die Gleichstellung der Geschlechter. Bis 1972 durften Frauen ohne Zustimmung ihres Gatten kein Bankkonto eröffnen. Colette Flesch wollte, dass Schluss ist mit dem Zustimmungsrecht des Ehemanns: „Bestuete Frae waren dono net méi mannerjähreg“. Später wirkte sie an der Lockerung des Abtreibungsgesetzes sowie an der Enttabuisierung der Euthanasie mit.

„Du wars esou oft an dengem Liewen Déi Éischt. Éischt Buergermeeschtesch, éischt Ausseministes, éischt Vize-Premierministesch, éischt DP-Präsidentin!“, schrieb DP-Vizepremier Xavier Bettel am Mittwoch in seinem Nachruf. Am 1. Januar 1970 wurde Colette Flesch im Alter von nur 32 Jahren Bürgermeisterin der Hauptstadt. „Ech hat keng Ahnung vu näischt, mee et ass awer gaangen“, sagte sie rückblickend in einem *RTL*-Dokumentarfilm von 2022. Ganz richtig ist das allerdings nicht, denn zu diesem Zeitpunkt war sie bereits seit einem Jahr DP-Abgeordnete in der Kammer und hatte erste politische Erfahrungswerte unter ihren Mentoren Gaston Thorn und Paul

Elvinger gesammelt. Die Luxemburger Gesellschaft sei einerseits etwas „erschreckt“ gewesen, „datt ee jonkt Meedchen“ Bürgermeisterin wurde; andererseits sei man stolz gewesen, „datt Lëtzebuerg esou fortschrëttlech wor“.

Elf Jahre später wurde sie Außen-, Wirtschafts- und Justizministerin in der Regierung von Pierre Werner. Sie stand nun an der Spitze des Außenministeriums – jenes Ministeriums, das ihr als Frau in den 1960er-Jahren nach einem Studium der Rechts- und Politikwissenschaften in den USA eine diplomatische Karriere verwehrt hatte. Darüber lachte sie später: „La vengeance est un plat qui se mange froid.“ Wählersympathien gewann Colette Flesch zunächst als bekannte Sportlerin. 1960, 1964 und 1968 nahm sie als Fechterin an den Olympischen Spielen teil. Besonders erfolgreich war sie in Rom, Tokio und Mexiko-Stadt allerdings nicht.

Weshalb entschied sie sich für die DP? In der *Revue* erklärte sie 1990, sie hänge „sehr am mitte-links geprägten Laizismus der liberalen Partei“. Außerdem sei ihr Großvater, der Arzt Auguste Flesch aus Rümelingen, bereits vor dem Ersten Weltkrieg liberaler Abgeordneter gewesen. Ihren Vater Robert Flesch kannte sie kaum; er starb, als sie drei Jahre alt war. Vor dem Zweiten Weltkrieg arbeitete er als Ingenieur in Düdelingen, wo sie 1937 zur Welt kam. Die Besatzungszeit verbrachte sie in Frankreich, zog jedoch im Alter von acht Jahren mit ihrer Mutter Madelaine Alexandre nach Belair. Wie viele in der Nachkriegszeit entwickelte sie eine amerikaphile Gesinnung. Mit 17 Jahren ging Colette Flesch für ein Jahr im Rahmen des „American Field Service“ in Springfield, Vermont, zur Schule. Über diese Zeit schrieb sie zwei Beiträge für das *Land* und stellte fest, in Amerika wollten Lehrer „good citizens“ aus ihren Schülern machen. Zudem versuchte sie ihrer luxemburgischen Leserschaft zu erklären, was Cheerleader sind: „Das sind Gruppen junger Mädchen, die kurze Röcke in den Farben der Schule tragen und akrobatische Sprünge machen.“ Sie heizten die Menge an und riefen während der Sportwettkämpfe etwa: „You make the basket, we make the noise.“

Nach ihrem Studium arbeitete sie kurzzeitig für die amerikanische Botschaft in Luxemburg, anschließend als Verwaltungsrätin im Sekretariat des Rates der Europäischen Gemeinschaften, bevor sie 1969 als DP-Abgeordnete in die Kammer wechselte. Die *Revue* schrieb 1990 bereits über das bewegte Leben von Colette Flesch: „Überblickt man die lange und reiche Karriere dieser doch sehr ausgewogenen, intelligenten Frau, merkt man sofort, dass sie in ihrem Berufsleben ziemlich viel Abwechs-

lung hatte.“ Dabei blieb Flesch noch bis 2009 politisch aktiv. Vor acht Jahren schrieb das *Wort*, mit Colette Flesch habe ein „liberales Mini-Matriarchat“ begonnen. Lydie Polfer arbeitet 1977 für sie im Europaparlament, später wurde auch Polfer Bürgermeisterin und Außenministerin wie ihre Mentorin. „Es war Colette Flesch, die mir den Weg in die Politik ebnete und nicht unbedingt mein Vater, wie viele Leute glauben“, sagte Polfer vorgestern dem *Tageblatt*. Die DP-Bürgermeisterin ist „dankbar, dass sie daheim im Bett, ganz ruhig entschlafen ist“, wie sie dem *Wort* mitteilte.

Trotz ihrer Nähe zu Amerika zeigte sie in Zeiten des Kalten Krieges Interesse an osteuropäischen Ländern; im Rahmen einer Verschwisterung der beiden Hauptstädte reiste sie als Bürgermeisterin in den 1970er-Jahren nach Prag. Zu weit ging sie allerdings, als sie den rumänischen Diktator Nicolae Ceaușescu in Luxemburg als „weisen und realitätsbewussten“ Mann begrüßte. Obwohl ihr Vater einen hohen Posten in der Stahlindustrie innehatte, zeigte sie sich in den 1980er-Jahren als Regierungsmitglied wenig sentimental gegenüber dem Untergang der Stahlindustrie. Als Wirtschaftsministerin war sie seit ihrem ersten Arbeitstag mit Tripartiten befasst – weshalb sie im Eisenerz keine wirtschaftliche Zukunft mehr für Luxemburg feststellte. Einigen Analysen zufolge wurde ihr politischer Höhenflug durch diese, letztlich realistische, Einschätzung gebremst.

2005 ging Colette Flesch mit ihrer Freundin eine eingetragene Lebenspartnerschaft ein. Dem *Journal* sagte sie vor einigen Jahren, sie habe sich „nie versteckt, aber auch nie zur Schau gestellt“. Dennoch sprach sie nicht öffentlich über ihre sexuelle Orientierung. Sie wuchs in einem anderen gesellschaftlichen Umfeld auf als ihre Parteikollegen Xavier Bettel, Lex Delles oder Barbara Agostino. In ihrer letzten Lebensphase konzentrierte sie sich verstärkt auf kulturelle Themen: Als Filminteressierte übernahm sie, nachdem 2011 das Luxembourg City Film Festival gegründet worden war, dessen Präsidentschaft bis 2020. An ihrem Lebensabend ging sie zudem gerne spazieren und freute sich, „wann esou ee léift Déier, wéi ee Kaweechelchen, mer iwwer de Wee leeft, och wann ech weess, datt se guer net esou léif sinn“. ●



Im November
1998 auf
einem
DP-Kongress

Martin Linstor

1990 sagte sie,
sie hänge „sehr am
mitte-links geprägten
Laizismus der
liberalen Partei“



Conférence de presse de crise le 13 novembre à Belval. Au centre, le recteur Jens Kreisel

Reliability and Trust

IIII Pierre Sorlut

Des plaintes contre l’université et une critique en fond de sa gouvernance. Le rôle du président, Yves Elsen, et ses intérêts économiques dans la recherche posent question

« Le personnel de l’Université du Luxembourg réclame une intervention gouvernementale », *Virgule*, il y a un mois. « Harcèlement, abus de pouvoir : Ils témoignent d’un malaise à l’Université du Luxembourg », *Le Quotidien*, le 12 novembre 2025. « Harcèlement, abus de pouvoir : Des anonymous manifestent contre l’Uni.lu », *RTL.lu*, le 19 septembre 2025. Voici les trois premiers liens « actualité » proposés par Google cette semaine avec les mots clés « Université du Luxembourg ». Face à cette mauvaise presse, trois députés se sont saisis du sujet : Françoise Kemp (CSV), Liz Braz (LSAP) et Sven Clement (Pirates). En réponse à des questions parlementaires, les services de la ministre de la Recherche et de l’Enseignement supérieur, Stéphanie Obertin (DP), ont versé des données chiffrées. Par exemple, cinquante licenciements et 163 départs volontaires entre 2020 et 2025 dans une université créée en 2003 et qui emploie aujourd’hui 2 687 personnes. Quatre licenciements ont été contestés. L’université a été condamnée à deux reprises pour leur caractère abusif. L’un d’entre eux était tellement abusif que le chercheur-enseignant en droit civil qui avait déposé plainte a fait appel de la condamnation de l’université pour faire valoir le manque à gagner provoqué par la rupture anticipée de son contrat de travail.

La décision rendue par le tribunal du travail le 21 octobre dernier fait état des « signalements » du chercheur auprès de la hiérarchie, jusqu’au recteur, Jens Kreisel. Il se disait victime de « harcèlement » de son supérieur hiérarchique. La direction de l’université avait reconnu que « certains propos et certaines attitudes » étaient « inappropriés et inacceptables ». Les mesures nécessaires ont été prises afin d’y remédier, avait-elle affirmé. Un autre supérieur hiérarchique avait été désigné. Mais en réaction à ces signalements, le chercheur aurait été « victime de représailles, consistant notamment en la suppression de sa liberté de déplacement, ainsi qu’en des actes d’intimidation, de coercition, d’ostracisme, de harcèlement, et de traitements inéquitables et défavorables », a-t-il fait valoir durant le procès. Cette campagne aurait culminé avec la résiliation anticipée de son contrat de travail. Le professeur coupable des « actes inacceptables » est toujours en poste.

Clusterfuck à la faculté de droit et de finance

Ce mardi, les juges administratifs entendaient des plaidoiries dans d’autres recours contre l’université. Ils ont été déposés par trois professeurs assistants et un professeur associé. Ces derniers contestent la décision du recteur de l’université, Jens Kreisel, de ne pas leur accorder la promotion à laquelle ils aspiraient. Ces procédures ouvertes devant les juridictions administratives portent sur la validité de la composition de la commission externe qui a conseillé les refus des quatre candidatures à la promotion. Entre fin août et début septembre 2023, des premières compositions de commissions avaient été proposées par le directeur du département de finance, Christos Koulovatianos, à sa supérieure hiérarchique, la doyenne, Katalin Ligeti. Après quelques jours de discussion, la cheffe de la FDEF (faculté de droit, d’économie et de finance) avait donné son « feu vert » pour ces formations d’experts. Puis elle avait soumis pour validation au recteur, conformément à la procédure.

Mais mi-octobre, Katalin Ligeti a fait volteface, prétextant découvrir des conflits d’intérêts dans lesdites commissions. Une nouvelle composition de groupe a été pensée par un professeur hambourgeois présenté comme consultant externe mais parfaitement connu de la faculté et de sa doyenne puisqu’il

y enseigne régulièrement. Contactée par le *Land*, la doyenne soutient que « le fait qu’une personne ait proposé certains membres pour une commission d’évaluation, alors que cette personne avait effectué, par le passé, une mission pour l’université et y occupe un poste de vacataire à l’heure actuelle, n’a pu créer aucun conflit d’intérêts ». En février, cette commission (inféodée à la doyenne, selon les plaignants) a rejeté les demandes des aspirants à la promotion.

Ce mardi, l’audience (en référé) n’a porté que sur des documents que l’université ne veut pas produire, à savoir les rapports d’avis déposés à la commission externe par la doyenne de la faculté et le chef du département. « Nous considérons que ce sont des communications internes qui ne doivent pas être communiquées dans le cadre d’un dossier administratif », a répété Romain Adam, avocat d’une université qui se dit « transparente » par ailleurs. L’administration devrait « disposer d’un espace protégé pour des débats internes sur des appréciations personnelles » formulées avec l’assurance qu’aucun regard impudique ne serait porté dessus, a poursuivi l’avocat de l’Uni.lu.

Les professeurs restés assistants ou associés voient comme élément déclencheur de la volteface de la doyenne la candidature de l’une d’entre eux, Diane P., au conseil universitaire, assemblée de quarante personnes (dont 24 votants) représentant les 10 000 ressortissants de l’université. Selon différents témoignages, Katalin Ligeti aurait préféré pour cette élection au conseil deux autres candidats issus des deux autres unités académiques de la FDEF, l’une du département de droit (domaine de compétence de Ligeti) et l’autre du département d’économie-gestion. « When I asked something of your colleagues I got a no. I think I had enough of this. They can say no to me. But I shall do the same with them, too », avait-elle prévenu fin septembre 2023 dans un message au directeur du département de finance. Koulovatianos s’est ensuite associé aux plaignants dans une recherche de « transparence ».

La doyenne présente ce petit groupe comme un « clan ». S’y ajoute le conjoint de Diane P., le seul aspirant promu parmi les postulants. Ce dernier a été visé par une enquête disciplinaire pour mauvaise conduite lors d’une réunion après une plainte de la doyenne déposée auprès du recteur. Est aussi visé un autre candidat, déchu lui. Le directeur du département de finance a lui aussi fait l’objet d’une dénonciation de Ligeti pour harcèlement (« mobbing behaviour »). Des rappels à l’ordre écrits, l’une des sanctions recensées par la convention collective, ont été envoyés aux personnes désignées. Les professeurs sanctionnés, revendiquant le statut de lanceurs d’alerte, les contestent devant le tribunal du travail. Les plaidoiries sont prévues ce 25 février. Le volet administratif (la contestation des non-promotions) sera plaidé en novembre 2027.

Vilain petit canard

Le département de finance de la FDEF est l’héritier de la Luxembourg School of Finance (LSF). Institut de formation créé en 2002, avant l’université elle-même, mais qui l’a rejointe en 2019 après l’extinction du financement par le lobby bancaire. Le nombre de professeurs (et assistants) a sensiblement augmenté sous le rectorat de Stéphane Pallage avant de plafonner sous Kreisel. Y travaillent aujourd’hui seize professeurs contre sept à l’époque de la LSF (mais de nombreux pontes y officiaient en *visiting professors*, à grands frais).

Six des professeurs du département de finance se dressent aujourd’hui contre ce qu’ils perçoivent comme des décisions arbitraires dans une architecture de gouvernance où le pouvoir est accaparé par quelques personnes. « L’université a mis en place un climat d’incertitude, de peur et de découragement », détaille Stéphane Sunnen, avocat de ces professeurs victimes « d’un préjudice grave et irréparable sur le plan professionnel, mais également émotionnel ». Aux yeux de la doyenne, le département de finance est le vilain petit canard des branches académiques rassemblées en 2019. La qualité de sa recherche n’est néanmoins pas remise en question. En mai 2025, un auditeur externe mandaté par le ministère de l’Enseignement supérieur avait jugé que le département de finance « faisait preuve d’excellence pour la recherche avec des publications dans les principales revues ». « It has a growing presence in sustainability and engages in fintech, areas aligned with Luxembourg’s economic priorities », écrit le Technopolis Group. Mais ses six professeurs troublent l’ordre établi par le recteur et Katalin Ligeti. C’est en tout cas ainsi que les plaignants le présentent, accusant la doyenne de faire campagne pour des candidats au conseil universitaire et au conseil de gouvernance, l’organe suprême (composé de treize membres) qui prend les décisions clés.

L’Université, par l’intermédiaire de son avocat Romain Adam, tente de décrédibiliser les accusations. Il s’agirait d’une « théorie du complot » ou « un écran de fumée ». Le recours impli-

« L’université a mis en place un climat d’incertitude, de peur et de découragement. »

Stéphane Sunnen, avocat

querait « des personnes et autorités qui ne font pas partie du débat ». Romain Adam présente le directeur Koulovatianos « comme un collaborateur servile » des candidats à la promotion. Dans ces échanges, « Madame Ligeti a tout simplement fait part de sa déception face au manque de coopération et d’un comportement calamiteux venant du département des finances » (sic). Elle aurait exprimé son « mécontentement face à une attitude générale venant de ce département ». Le 13 novembre dernier après des révélations du *Quotidien*, l’université avait rassemblé la presse dans une prise de parole inédite en mode *damage control*. « Sur 10 000 personnes, on trouvera toujours trois ou quatre mécontents (...) mais nous faisons notre possible pour résoudre ces situations », avait rassuré le recteur. Selon plusieurs sources, l’intéressé (en poste depuis le 1^{er} janvier 2023) préférerait discuter des désaccords « autour d’un café » avant qu’ils ne s’enveniment.

Les maillons de la chaîne décisionnelle se protègent les uns les autres, leurs sorts étant mécaniquement liés. Le recteur est nommé par le conseil de gouvernance. Les doyens sont nommés par le conseil de gouvernance après un vote des professeurs de la faculté. (Les directeurs sont nommés par le recteur après un vote des professeurs du département.) D’où l’intérêt de contrôler qui représente sa faculté au sein du conseil universitaire, assemblée qui vote pour les deux représentants du conseil de gouvernance qui ne sont pas nommés par le gouvernement (au nombre de onze).

Président, chef d’entreprise et lobbyiste

Le commissaire du gouvernement, Léon Diederich (en place depuis 2014), joue un rôle prépondérant dans cette architecture. En 2016, il a fait nommer Yves Elsen, anciennement président du Fonds national pour la recherche, à la tête du conseil de gouvernance (reconduit en 2023). Contacté par le *Land*, ce dernier coupe court : « La gestion courante de l’université relève exclusivement de la responsabilité du recteur. » Pas du conseil de gouvernance ni de son président, qui s’en lave les mains.

Yves Elsen, 67 ans, est entrepreneur et ingénieur (diplômé des prestigieuses ETH et Insead). Après avoir grimpé les échelons chez l’opérateur de satellites SES, il a rejoint Hitec, une PME de l’ingénierie initialement active dans les tests de pneus qui s’est ensuite orientée vers le satellite (segment communication au sol). (Elsen préside en outre le lobby de l’aéronautique et du spatial, Glæe.) Hitec, dont Elsen a quitté la direction mais dont il est encore actionnaire majoritaire, vit largement de commandes publiques. Après avoir remporté le marché « Cita » de surveillance des autoroutes, Hitec a décroché un autre pactole en obtenant en 2018 de l’ancien ministre de l’Économie et de la Défense, Etienne Schneider (LSAP), qu’il finance le satellite d’observation LuxEosys. Un projet, dont Hitec est sous-contratant, monté à la va-vite avec un financement sous-évalué qui avait suscité la polémique (*d’Land*, 28.8.20). Yves Elsen avait aussi été inculpé en 2019 avec quatre autres cadres de Hitec dans une affaire d’abus de biens sociaux et d’évasion fiscale (d’ampleur). Arrivé à la tête de l’entreprise alors que les schémas de fraudes étaient déjà en place, et bien qu’il ait été témoin des années durant, Yves Elsen a finalement été blanchi par le par-

quet (*d’Land*, 16.6.23). Deux autres administrateurs avaient été condamnés à une amende après avoir plaidé coupables.

Hitec est un partenaire industriel du centre interdisciplinaire SNT (Security, Reliability and Trust), tout comme l’est le consortium Lift Me Off, dédié à la protection des satellites en orbite, dont Yves Elsen est aussi actionnaire et président. Les deux bénéficient de cette infrastructure publique de recherche appliquée dédiée à l’industrie et avec laquelle 70 entreprises ont collaboré en 2025. Elles étaient cinq dans le domaine spatial, selon les données produites par l’université. Le SNT répond aux intérêts des entreprises dans des secteurs définis par le gouvernement et le conseil de gouvernance de l’université. Ce centre interdisciplinaire (qui n’a pas de programme d’enseignement) prend de plus en plus de poids avec aujourd’hui presque un cinquième des effectifs de l’université, soit 460 temps pleins, pour favoriser ses retombées économiques. Ils étaient 300 en 2020. Il s’agit principalement de doctorants et post-doctorants avec ce que cela implique en termes de précarité sociale pour ces têtes bien formées qui enchaînent les contrats à durée déterminée et qui font face au *postdoc-trap* pointé du doigt par les syndicats.

En 2025, le SNT est financé à 41 pour cent par l’université, à 42 pour cent par d’autres fonds publics (des programmes nationaux ou européens) et 17 pour cent par des fonds privés. Pour la période 2007-2022, Hitec a engagé 253 000 euros auprès du SNT et a bénéficié de 509 000 euros de fonds publics. « Les mêmes principes s’appliquent au groupement Lift Me Off », explique l’université au *Land*, dans des proportions sensiblement plus importantes avec 475 000 euros d’apport pour plusieurs projets montés entre 2020 et 2025 qui ont bénéficié de 2,5 millions d’euros de fonds publics. L’Uni.lu recense une trentaine de publications réalisées dans le cadre de tous ces partenariats. Mais ces derniers représentent surtout un formidable levier financier et technologique pour les entreprises associées.

Le code de conduite s’appliquant à toute la communauté de l’université définit un conflit d’intérêt comme une « situation dans laquelle des (...) intérêts économiques (...) ou tout autre intérêt personnel (...) sont susceptibles de nous influencer dans l’exercice de nos missions et responsabilités professionnelles ». « Les conflits d’intérêt ne doivent en aucun cas compromettre l’exercice neutre et impartial de nos fonctions (...) ni nuire à la réputation de l’université, » lit-on encore. Si le risque se présente, il convient de le signaler. Face au *Land*, Yves Elsen souligne que le développement du SNT ne s’est « pas réalisé au détriment des autres composantes de l’université, dont l’évolution répond à des dynamiques propres ». L’entrepreneur a en outre rempli tous les ans ses déclarations d’intérêts. Il répond en effet par l’affirmative au formulaire lui posant la question de savoir s’il a « des liens qui se rattachent à une ou plusieurs entreprises » et dont il est « au courant qu’elles traitent avec l’Université du Luxembourg ». Puis il cite Hitec et Lift Me Off.

« Les contrats de collaboration conclus avec des entreprises relèvent exclusivement de la compétence du rectorat et du SNT. Par conséquent, le conseil de gouvernance n’exerce aucune influence sur les décisions relatives aux contrats de collaboration signés avec le SNT », précise l’université au *Land*. Il reviendrait donc à la direction du SNT de critiquer celui qui joue un rôle déterminant dans l’allocation de son budget ou au recteur, installé ou démis par le conseil de gouvernance, d’aller contre les intérêts de son président. De nombreuses questions se posent donc sur la gouvernance de cette université coûtant 300 millions d’euros par an au contribuable. Après trois mois de *bad press*, la ministre Stéphanie Obertin se présentera (enfin) mardi prochain devant la commission parlementaire compétente. ●

Sam Tanson (députée déi Gréng) et Yves Elsen lors du Nouvel an de la Fedil 2025





Maribel Casas,
mardi au siège du
Luca à Clausen



« Semer des graines »

IIII Interview : France Clarinval

Maribel Casas est architecte, titulaire d'un doctorat en histoire de l'art et d'un master en histoire culturelle et sociale de l'architecture et des formes urbaines. Depuis son arrivée au Luxembourg en 2016, elle a collaboré à plusieurs reprises avec le Luxembourg Center for Architecture (Luca) avant d'en prendre la direction, fin 2022.

D'Land : Cela fait un peu plus de trois ans que vous êtes à la tête du Luca, quel a été votre constat en arrivant pour imaginer votre programme ?

Maribel Casas : Je viens du monde de la recherche, même si j'ai travaillé en tant qu'architecte praticienne pendant plus de cinq ans. Quand je suis arrivée au Luca, la guerre en Ukraine venait de commencer et la pandémie était tout juste passée. Toutes les questions liées à la crise climatique, à l'autonomie alimentaire, à la pénurie de ressources et l'augmentation des prix des matériaux prenaient une place de plus en plus importante. J'ai pensé que le Luca était le bon endroit pour planter des petites graines et faire avancer non seulement le discours sur l'architecture, mais aussi contribuer à changer les manières de faire l'architecture ici, au Luxembourg. Je voulais construire un programme d'expositions et de conférences qui, depuis la discipline de l'architecture, aborde ces questions. Pour moi, l'architecte doit avoir une posture politique, ou, dit autrement, le discours de l'architecte ne peut pas être dépolitisé, surtout en ce qui concerne la crise climatique et environnementale.

C'est aux architectes de répondre à la crise climatique et environnementale ?

Aujourd'hui, le secteur de la construction est responsable de presque quarante pour cent des

émissions de CO₂ dans le monde. Cela provient de la manière dont sont extraits les matériaux, leur transport, la mise en œuvre, la démolition. L'imperméabilisation des sols revêt aussi une importance, puisque plus on les artificialise, moins on peut capter de CO₂ et moins les eaux peuvent s'infiltrer et régénérer les nappes phréatiques. Les zones urbanisées seront aussi de plus en plus sujettes à des inondations. Plus on grignote sur les terres arables, moins on pourra produire de nourriture localement et plus on va devoir en importer. Je défends une vision holistique, pluridisciplinaire et multiscalaire de l'architecture. Aujourd'hui, le métier d'architecte s'est beaucoup complexifié. On est obligé de réfléchir à la toute petite échelle du micro-organisme qui vit dans la terre et à la préservation de la biodiversité qui existe sur les lieux où on vient bâtir. Et en même temps, on doit réfléchir à la très grande échelle de la provenance des matériaux que l'on utilise, dans quelles conditions ils ont été extraits, par qui. On n'est plus dans une autonomie disciplinaire. Les architectes sont déjà formés pour travailler avec différents métiers, des artisans, des ingénieurs. Mais aujourd'hui, ils élargissent leurs collaborations avec des biologistes, des climatologues, des sociologues...

C'est une réflexion très différente de ce qui avait été proposé par vos prédécesseurs de la Fondation pour l'architecture qui était plus focalisés sur les architectes eux-mêmes, sur l'histoire de l'architecture au Luxembourg. Comment ce changement de paradigme a-t-il été accepté ?

Au départ, beaucoup de questions se posaient parce qu'il fallait aussi faire accepter cette vision aux sponsors et partenaires. Car il ne faut pas oublier que le Luca est une fondation privée dont la contribution du ministère de la Culture, si elle

a plus que doublé ces trois dernières années, ne représente que la moitié de notre budget (qui était de 680 000 euros au total en 2024, ndlr). Ce que je proposais était un peu abstrait au début, alors que la Fondation proposait un calendrier reconduit d'année en année d'expositions et conférences qui se focalisaient sur des œuvres, des réalisations. Mais, la programmation, axée sur ces thématiques, et offrant des échanges et dialogues entre architectes du Luxembourg et de l'étranger a finalement bien été comprise. On a fait le choix d'inviter des architectes et des professionnels, dont certains méconnus du public, qui affichent une posture forte et sur thématiques que nous traitons. Notre idée n'est pas de copier-coller des modèles existants à l'international, mais de présenter d'autres manières de faire, de s'en inspirer, de voir ce qui serait applicable au Luxembourg.

Quel est votre pouvoir d'influence ?

Nous sommes conscients que l'on ne va pas changer le monde depuis le Luca, mais on essaye d'être une plateforme d'échange, une articulation entre les pouvoirs politiques, les citoyens et les professionnels. C'est un travail de longue haleine dont les effets ne se voient pas immédiatement. Mais, parfois, ça fonctionne. Par exemple, on est très fiers que, grâce à des ateliers réalisés dans le cadre de l'exposition *Our New Housing*, une nouvelle coopérative d'habitation est en train de se former au Luxembourg. On va probablement voir sortir de terre la première coopérative d'habitation au Luxembourg depuis plus de cent ans. Cela peut être le début d'une *success story* en terme de logement abordable.

Quels sont les spécificités ou la singularité de l'architecture au Luxembourg ?

Au Luxembourg comme ailleurs, on est sorti des grands mouvements, avec des doctrines établies.

On assiste, au niveau international, à plus de diversité de pratiques et un paysage architectural beaucoup plus hétérogène. Cette tendance est renforcée par le fait qu'il n'y a pas de formation initiale en architecture au Luxembourg. Donc forcément, tous les architectes ont été formés à l'étranger, à un moment ou à un autre de leur carrière. Ils reviennent avec des visions de l'architecture et des cultures différentes. Cette multiculturalité se reflète dans les agences. La vraie singularité du Luxembourg, c'est que nous vivons encore une certaine croissance et une espèce d'optimisme. Les choses vont encore plus ou moins bien, mais je ne sais pas pour combien de temps. D'où l'importance de réfléchir à nos pratiques et de les faire évoluer. Je souhaiterais d'ailleurs voir plus de jeunes architectes se démarquer par rapport à ce qui se fait ici, apporter un regard nouveau et penser l'architecture, et l'environnement bâti en général, de manière plus inclusive.

Pourquoi sont-ils si peu nombreux ?

C'est sans doute cher de s'établir au Luxembourg. La Young Architects Association pointe aussi la difficulté d'accès à la commande. Les concours et marchés sont peu ou mal diffusés, beaucoup de projets sont attribués en commande directe. Il est rare que les communes osent une *wild card*, offrant l'opportunité à un architecte sans référence de postuler, et lorsque cela arrive elles reçoivent peu de candidatures. Il y a donc davantage un problème au niveau de la communication que de la volonté politique.

Vous disiez que l'architecte se doit d'être politique. Est-ce que ça se reflète dans le paysage bâti au Luxembourg ?

C'est une question délicate... Le Luxembourg a connu plusieurs décennies de croissance économique et démographique qui ont engendré une



Sven Becker

Feuilleton

Le Luca plaide pour des réhabilitations plutôt que des constructions neuves

land
23.01.2026

19

Rencontre avec la directrice du Luxembourg Center for Architecture à propos de la responsabilité politique des architectes, du patrimoine et de la densification

pression très forte sur le foncier et généré une grande demande de logements. À un certain moment, beaucoup de promoteurs sont venus de l'étranger avec la seule ambition du chiffre. On les a laissés faire. Aujourd'hui, il y a un toujours un grand besoin de construire plus mais aussi un grand besoin de construire mieux, et autrement. Nous avons accueilli Mira Nekova, une jeune architecte qui travaille pour des coopératives de logement aux Pays-Bas. Avant qu'un groupe obtienne un terrain, elle l'accompagne dans la constitution de la coopérative de manière bénévole et ne se rémunère que quand le projet se monte. Pour garder la rentabilité de son bureau, elle a expliqué ne pas participer à des concours. Elle préfère que ce temps soit investi dans un projet qui peut potentiellement apporter quelque chose à la collectivité plutôt qu'un projet qui lui rapporterait une commande. C'est un choix qui a un impact sociétal que l'on peut faire en tant qu'architecte. Au Luxembourg aussi, je rencontre beaucoup de professionnels motivés qui voudraient faire évoluer leurs propres pratiques, qui voudraient trouver des manières différentes de travailler. Ils se heurtent souvent à des verrous qui bloquent dans la chaîne.

Quels sont ces verrous ?

Il existe une grande marge pour faire évoluer les réglementations, et les administrations en sont déjà conscientes et y travaillent. Ce n'est pas seulement une question de simplification, mais aussi de créer des réglementations qui font sens, adaptées en fonction des bâtiments. Quand on veut réutiliser un bien avec ce qu'il est, avec son histoire, son architecture, on n'arrive pas forcément au même niveau de confort qu'avec un bâtiment neuf. Il faut en être conscient et réfléchir à des manières souples de transformer l'existant, en adaptant le programme, en jouant avec les saisons. Il faut se rendre compte que la crise climatique et

la pénurie de ressources vont nous forcer à vivre différemment... Avec moins de mètres carrés et peut-être un peu plus de pulls.

Cela pose la question du patrimoine et de la préservation de l'existant. Vous avez par exemple pris position pour le maintien du classement du Centre Noppeney à Differdange. Comment s'articule pour vous l'adéquation entre patrimoine et innovation ?

Nous soutenons en général les initiatives en faveur de la protection et la défense du patrimoine. Aujourd'hui, compte tenu des émissions de CO₂ qui ont déjà été produites pour construire ce qui existe, il faut considérer non seulement les productions exceptionnelles qui constituent une part importante du patrimoine culturel, mais aussi, plus globalement, le bâti actuel. C'est un patrimoine grâce auquel on puisera moins de ressources si on le rénove en cohérence avec ce qu'il est. Cela demande énormément de créativité. C'est plus difficile.

Et plus cher ?

Jusqu'à présent c'était moins cher de démolir, oui. Mais si le prix des matériaux continue d'augmenter, on va arriver à un point où ce ne sera plus si bon marché de reconstruire du neuf. D'autant qu'actuellement, les matériaux ne sont pas taxés par rapport à la pollution qu'ils génèrent ou aux dommages qu'ils causent à l'environnement. Le jour où ce sera le cas, ce que j'espère, la rénovation sera beaucoup plus intéressante d'un point de vue économique.

Le défi pour le Luxembourg est aussi d'oser la densité...

Absolument. Il ne faut pas craindre la densification si on réfléchit aux endroits où cela fait

« On va devoir apprendre à vivre autrement, avec moins de mètres carrés et... plus de pulls. »

sens. Par exemple, dans l'exposition *Luxembourg in Transition* (2023), on s'est intéressé à Foetz, où il y a des milliers de mètres carrés de parkings et de boîtes commerciales dont beaucoup sont en train de déperir. C'est un endroit où la qualité architecturale est absente et où il serait justement intéressant de densifier du logement : Les sols sont déjà imperméabilisés, la ligne de tram est déjà planifiée...

Comment voyez-vous l'avenir du Luca, notamment par rapport à votre siège à Clausen ?

Notre installation à Clausen dans l'ancienne chaîne d'embouteillage de la brasserie en 2022 était en effet temporaire. Mais pour l'heure, nous avons renouvelé notre bail pour quelques années. À plus long terme, le projet que porte le ministère de la Culture pour nous, est de s'installer

dans le bâtiment Schuman au Kirchberg. Il doit être restauré, réhabilité et une réflexion sur le programme doit être menée car on n'y sera pas seul, évidemment. Nous sommes en dialogue avec le LAM (Lëtzeburger Architektur Musée), car nos missions sont complémentaires en ce qui concerne les archives. L'idée, ce serait à terme que le LAM reprenne toute la partie du Centre de documentation, archives, bibliothèque et maquettes, et que le Luca se focalise sur la programmation de conférences, expositions et ateliers. Un organisme, financé par le ministère de la Culture, chapeauterait le LAM et le Luca.

Promouvoir la qualité architecturale et la responsabilité politique des architectes est une chose. S'adresser au grand public et éduquer à la culture du bâti en est une autre. Comment pouvez-vous élargir vos cibles ?

Le Luca est désormais bien ancré dans le paysage culturel, avec un public fidèle qui nous identifie. L'enjeu est de sortir du registre d'un lieu « pour les architectes » et de toucher un public plus large. C'est pour cela que nous proposons des formats variés : expositions et conférences, mais aussi projections de films, visites de lieu, journées de l'architecture. Nous sommes très conscients qu'un projet d'architecture réussit nécessite un bon architecte pour un bon client. Et, un bon client, c'est quelqu'un qui a une bonne culture de l'architecture et qui peut formuler des demandes pertinentes par rapport au contexte. Donc, pour nous, c'est très important que le grand public vienne visiter nos expositions. Et comme certaines thématiques sont un peu techniques ou ont besoin de quelques explications, on mise beaucoup sur la médiation, avec des visites guidées en trois langues au moins. On organise aussi des ateliers pour enfants et pour adultes. Le jeune public est un vecteur considérable de diffusion de la culture. Encore une fois, il s'agit de semer des graines. ●

Une réalité italienne

IIII Marianne Brausch

Aussi organique qu’intellectuel, Cosimo Casoni expose à la galerie Valerius



Le plus grand tableau du solo show *Broken Blocks* de Cosimo Casoni occupe la cimaise bleu ciel peinte de la même couleur que le fond de la toile. Mais c’est dans la salle arrière que se trouvent les œuvres à l’origine de cette création. Le milieu du tableau est occupé par une grande maison rurale, joutée par un massif de pins parasols. Ce vert intense est celui de l’allée qui mène à la propriété au toit de tuiles ocre. La partie inférieure du tableau est piquetée d’oliviers sur fond jaune d’un champ fraîchement moissonné. Le ciel affiche ces couleurs de l’aube, qui annoncent une journée chaude.

On retrouve ce paysage stéréotypé au fil de toutes les époques de la peinture italienne, inséré souvent en détail miniature dans un arrière-plan d’une peinture byzantine ou Renaissance, jusqu’aux « Macchiaioli », qui en ont fait des thèmes

picturaux en soi. Si on est loin déjà, de ces peintres toscans de la deuxième moitié du 19^e siècle, pionniers de la peinture italienne moderne, Cosimo Casoni revendique encore aujourd’hui, son attrait pour les sujets populaires, qu’ils soient urbains ou de la campagne et l’usage libre des couleurs en « plages » juxtaposées.

Le stéréotype de Cosimo Casoni s’appelle *Sliding Window*, rappelant en effet le fameux « sfumato », qui donne cette texture transparente et abolit les contours, sans pour autant amoindrir l’effet réaliste du sujet. Des travaux « réalistes », il y en a cinq dans *Broken Blocks*. L’architecture en est le sujet. Deux moyens formats d’ensembles ruraux qui occupent le centre du tableau « comme si leur vue était déterminée par le format de l’écran d’ordinateur ». C’est une

manière de Cosimo Casoni de jouer sur la juxtaposition du réalisme et du faux (la vue en soi est peut-être captée d’Internet ?), mais insérée dans un cadre abstrait, où le peintre « se lâche » : c’est ce qu’il appelle « le chaos contrôlé, introduisant, toujours selon ses termes, un équilibre entre l’image fixe et le mouvement. »

Il en fait une démonstration époustouflante dans les deux grands formats voisins des petites vues rurales. Construction est le maître mot pictural de ces habitations, dont le sujet rejoint les deux grands tableaux de la première pièce de la galerie. Ils sont la continuation du titre de l’exposition : *Broken Blocks* et *Floating Blocks*. Voici des architectures à l’italienne, de « bric et de broc », où les éléments structurels inachevés et à l’assemblage stylistiquement hasardeux, donnent matière pour Cosimo Casoni à des compositions, même si cela peut paraître étonnant, géométriques.

Cela peut être par la reprise d’un élément décoratif comme les auvents d’une maison qui passent dans l’écran voisin, dessinant le contour de la forme du pin parasol – et puis, Casoni, le peintre classique, l’héritier d’une des expressions artistiques les plus raffinées qui soient, devient artiste contemporain : c’est ce qu’il appelle utiliser ses « integral tools » : peinture aux doigts, peinture au passage au skateboard à la main, c’est-à-dire des outils physiques.

Cosimo Casino est à la fois très physique et dans le contrôle : c’est ce que l’on retrouve dans l’importance structurelle du cadre de vélo dans les deux tableaux *Broken Bikes*. Comment va-t-il continuer ? *Maremma Camouflage* est un clin d’œil à son lieu de vie caché derrière des collages. *Melanzana* nous a semblé indiquer une voie. Tous outils et matériaux contemporains, peinture acrylique, spray, charbon, bitume, toile brute et figure au skate tendent vers la spontanéité.

À moins que ce ne soit qu’une esquisse ? Né à Florence, en 1990, il nous a si bien expliqué la composition minérale du rouge toscan à la Renaissance... ●

Broken Blocks de Cosimo Casoni, à voir à la galerie Valerius jusqu’au 14 février



T
A
B
L
O

THEATER

Zu zweit

Doppelspitzen sind hierzulande immer noch eine Neuheit. Dabei sind sie eine gute Möglichkeit, Kompromissfindung und kreativen Austausch auch auf der Entscheidungsebene zu sichern. Neben KulturLX hat sich nun das Mierscher Theater für die Nachfolge seines Direktors Claude

Mangen für ein Duo entschieden. Der Musiker und Produktionsleiter Pit Ewen sowie der Dramaturg und Autor Olivier Garofalo leiten das Kulturhaus ab August. Bereits in der nächsten Spielzeit, die Claude Mangen noch vorbereitet hat, sollen die beiden künstlerische Impulse setzen können. Das Theater wird Mitte 2027 seine Türen schließen, um sie 2028 wieder zu öffnen. Das Duo will junge Talente und Gastspiele fördern und vermehrt auf Inklusion



setzen. Angekündigt sind ebenfalls eine verstärkte internationale Aufstellung, ein regelmäßiges Schul- und Jugendtheaterfestival sowie der Ausbau der Angebote für ein junges Publikum. ^{SP}

POLITIQUE

Le retour des chiffres

Ce mercredi, les députés ont adopté à l’unanimité la création d’un Observatoire de la culture. Ce vote donne en fait une base légale au « service des études et statistiques et de la documentation » qui existe depuis 2022 et qui ne compte que trois personnes (dont un enseignant détaché et un attaché stagiaire). Avec un budget de 150 000 euros par

an, la structure travaille sur la collecte et l’analyse des données sur les pratiques culturelles de différents publics, les budgets alloués à la culture, les statistiques de fréquentation ou l’évolution du secteur. Il lui incombe aussi de formuler des propositions en vue d’« orienter les décisions politiques, notamment en matière de planification budgétaire ou de législation ». Lors des débats, les députés se sont montrés attentifs à l’indépendance scientifique de la structure. Le ministre Eric Thill (DP) a assuré de la « neutralité » de l’observatoire doté d’un comité d’accompagnement scientifique. Deux axes prioritaires ont été déterminés : la culture en région et la contribution de la culture à l’économie nationale. Le ministère vient

ainsi de combler le vide laissé après que la Cellule statistique, en la personne de Philippe Robin, a été purement et simplement abandonnée en 2014 après une dizaine d’années de fonctionnement. ^{FC}

RÉCOMPENSE

Simone Decker,

remporte le Lëtzebuerger Konschtpäis 2026, a annoncé le ministère de la Culture. Troisième lauréate du prix décerné tous les deux ans, l’artiste née en 1968 incarne un tournant générationnel, après les récompenses attribuées à Berthe Lutgen (née en 1935) et Marc-Henri Reckinger (1940-2023). (Dans cette perspective chronologique,

Bert Theis (1952-2016) aurait été un parfait maillon de la chaîne.) Dès les années 1990, Simone Decker a été l’une des premières artistes luxembourgeoises à investir l’espace public avec ses installations qui jouent avec la perception et les notions d’échelle. Ce fût par exemple le cas avec *Chewing and Folding in Venice* lors de la Biennale de 1999. Toutes conceptuelles quelles soient, ses œuvres n’en sont pas moins poétiques, drôles et inattendues, transformant notre rapport à l’espace réel, à l’environnement urbains et aux contextes institutionnels. Elle travaille aujourd’hui au développement de carrière des autres artiste au sein de Kultur:LX (lire son portrait dans le *Land* du 25.08.2025). La remise du prix, doté de 10 000 euros, aura lieu en novembre au MNAHA. ^{FC}

Le jeu du partir et de ne plus rentrer

IIII Josée Zeimes

Création au Mierscher Theater du spectacle musical *Le siècle de Lucia/Non trovo il filo*

Dès l'entrée dans la salle de spectacle, l'attention est happée par le plateau : un univers presque féerique avec les rideaux en voile blanc qui habillent le fond et les côtés, on imagine une lumière claire, légèrement teintée, recouvrant le tout. Un rêve, une lumière qui, au cours du spectacle, vire dans divers tons bleus, un éclairage signé Steve Demuth.

Peu à peu, on distingue les objets qui pendent du plafond : côté jardin, une jolie robe longue, un court pardessus noir, en bas, sur le sol, un lit recouvert d'un drap blanc – le domaine de la mère –, côté cour, pend une combinaison bleue d'ouvrier et un manteau sombre – le domaine du père. Puis au milieu une colonne avec des feuilles d'un cahier qu'on imagine devoir tourner, animer le décor – allusion au fils écrivain. Sur le sol des cartons débordant de livres, des papiers jonchant le sol : une scénographie pensée par Anouk Schiltz qui attire et intrigue. Tous ces livres et papiers épars, une allusion à l'auteur du livret, qui, discrètement, imprègne le plateau.

Le siècle de Lucia/Non trovo il filo est une commande du (encore) directeur du Mierscher Theater, Claude Mangen, à Jean Portante, pour un opéra évoquant l'immigration italienne.

Pour l'auteur ce sera aussi une occasion de recréer l'histoire de sa famille dont, à la maison, on a peu parlé, par discrétion ou pour ne pas raviver des souvenirs qui faisaient mal.

Le projet d'écriture fut stimulé par la découverte de l'écrivain d'un cahier rouge Atoma de sa mère (on le voit sur scène parmi les livres éparpillés), qu'il trouva au fond d'un carton, en rangeant la maison familiale ; elle y parle de sa vie depuis sa naissance jusqu'à 1954.

Dans le poème-opéra *Le siècle de Lucia*, on rencontre l'auteur, Jo (Guillaume Durieux, vif ou réfléchi, conscient de son rôle de vivant parmi les ombres), et Lucia, la mère âgée et mourante (Anne Brionne convainc en mère très affaiblie, qui s'anime quand on la voit en train d'écrire). Elle a voulu, jeune fille, rester en Italie et devenir institutrice. La rencontre d'un soldat, Lorenzo, qui devint « son beau soldat » et son mari, est un fils d'immigrés italiens dont le père travaille comme mineur dans le Sud du Luxembourg. Il est enrôlé dans l'armée de Mussolini pendant la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il clame qu'il n'est d'aucun côté. Après les souffrances de la guerre, il veut rentrer et vivre au

Luxembourg. Mais le désir de retourner de nouveau en Italie ne quitte pas la mère de Jo.

L'histoire se place dans la lignée des thèmes chers à Jean Portante, en mettant en lumière le jeu malicieux de la mémoire, de l'oubli et de la fiction. Elle se réfère aussi à la complicité entre la mère qui écrit mais le cache face à son fils, alors qu'elle se doute (ou désire) qu'il retrouve le fameux cahier rouge quand elle ne sera plus là : un clin d'œil venu d'outre-tombe, alors qu'elle lui lançait de son vivant un « mais c'est toi l'écrivain ».

Dans l'univers reconstruit du poème-opéra, Jo observe, réfléchit et travaille, installé à son secrétaire, à côté de la mère mourante, les ombres : six jeunes des classes d'art lyrique du Conservatoire de Luxembourg, sous la direction de Hélène Bernardy et Monique Simon, intervenant tel un chœur antique, et trois solistes : Sarah Bernardy en Lucia Jeune, Juliette Doummar, convaincante en Lucia jeune mariée et Kenny Ferreira en Lorenzo jeune soldat. La musique de Maurizio Spiridigliozzi, par l'Orchestre des professeurs du Conservatoire de Luxembourg sous la direction de Marc Meyers, installé côté

droit sur un lino noir dont un pan se prolonge jusqu'au bureau de l'écrivain, donne une résonance forte aux paroles, les accompagnant parfois et les mettant en valeur ou bien suscitant de vives émotions.

Au metteur en scène Claude Mangen incombe d'abord la coordination de ce grand ensemble, composé des divers artistes, pour favoriser un déroulement fluide et un rythme soutenu : une pleine réussite. Certaines images frappantes, où les ombres rôdent autour des personnages, donnent une dimension surréelle au tableau. Les trois solistes, illustrant la mère jeune fille puis mariée, à côté de son époux s'intègrent bien dans l'ensemble et dans la reconstruction de l'histoire de l'écrivain Jo qui est à la recherche des non-dits voire des secrets de sa famille.

Le siècle de Lucia/Non trovo il filo, un poème-opéra original dans sa conception et attachant dans sa réalisation. ●

La coproduction Mierscher Théâtre et Conservatoire de la Ville de Luxembourg sera notamment reprise au Conservatoire de Luxembourg fin 2026-début 2027



THEATER

Gabelstapler himmelwärts

IIII Josée hansen

Kawumm! Mit einem gigantischen Knall fallen lange Holzplanken auf die leere Bühne. An der Tür zum großen Saal im Haus der Berliner Festspiele hieß es vor Einlass: „Bei der Aufführung von *Tanzende Idioten* kommt es zu vorübergehender Staubentwicklung sowie einem einmaligen Effekt mit hoher Lautstärke zu Beginn des Stücks.“ Und jetzt kommen sie gefallen: zweimal drei Stapel Bretter. Und ein toter Fisch, schön sauber in Zeitungspapier verpackt.

Eingang Katze. Auf leisen Pfoten, mit stolzem Kopf und keckem Blick bahnt sich das Tier seinen Weg über die Bretter bis ganz nach vorne, entdeckt den Fisch und verzehrt ihn genüsslich, langsam, zufrieden kauend, fast glaubt man es schnurren zu hören. Der ausverkaufte Saal grölt. Sebastian

Blomberg lässt sich Zeit, genießt das Spiel; sein Kater Apollo ist durchaus eigensinnig. In anderen Inszenierungen Thorsten Lensings war er schon einmal ein ertrinkender Vogel (*Unendlicher Spaß*) oder eine uralte Schildkröte (*Verrückt nach Trost*). André Jung verkörperte einen beeindruckenden Hund oder einen trägen Menschenaffen; Ursina Lardi einen intelligenten, quirligen Tintenfisch.

Alle zwei oder drei Jahre erzählen Thorsten Lensings Inszenierungen mit einem neuen, unerwarteten Kapitel nur die unendliche Geschichte der Absurdität unserer Existenz, die unweigerlich mit dem Tod endet. Erneut trennen Gordian Blumenthal und Ramun Capaul die Bühne der Breite nach in zwei Teile, diesmal mit einer Bretterwand, die während des Stücks gezimmert wird.

Erneut sind es ein Tier und sein Phlegma, die dem Schwermut des Menschen kontrapunktisch Leichtigkeit entgegensetzen.

Goldie (Ursina Lardi trägt das Stück mit einer Mischung aus Kraft, Humor, Wut und Verzweiflung) ist unheilbar krank. Die Beine können sie schon lange nicht mehr tragen, Kater Apollo benutzt sie als Sofa, schmiegt sich an sie. Aber Thorsten Lensing entgeht dem Pathos und dem Kitsch, zeigt sie nicht leidend im Rollstuhl. Ihr Fortbewegungsmittel ist ein unbemannter Gabelstapler! Ein Helfer fährt sie hoch gegen Himmel, ins Licht, denn „mit Sonnenlicht im Gesicht sehen wir alle glücklich aus!“ Wunderbare Buster Keaton-Szenen entstehen daraus mit dieser trocknen Komik, die Lensings Universum ausmacht. Goldie weiß um ihren nahenden Tod, doch sie gibt nicht auf, sie will noch einmal ihre ganze Wohnung umbauen lassen; im Geruch des frischen Holzes und dem Lärm der Hämmer träumt sie von einem anderen Leben.

Ihr Vater Tony (André Jung, unerwartet gemein) ist mit dem elektrischen Wohnmobil auf Durchreise und will es bei Goldie aufladen. Doch während der Zeit interessiert er sich nicht für sie, sondern für seine neue Freundin Vivian Phoenix (Karin Neuhäuser, neu im inoffiziellen Lensing-Ensemble). Beide haben schon einige Lebenspartner/innen überlebt, sind frisch verliebt und selbstbezogen wie Teenager.

Der Figurenkanon von Thorsten Lensings neuem Stück *Tanzende Idioten* stammt von Denis John-

son (USA, 1949-2017), die Lebensphilosophie, die ihm zugrunde liegt, könnte allerdings von Nietzsche sein: „Frei ist, wer in Ketten tanzen kann.“ Denn auch hier haben die Figuren unendlichen Spaß. Tony und Vivian lernen synchron Kajakfahren im Wohnzimmer der sterbenskranken Tochter und erzählen sich ihre vergangenen Leben (soweit sie sich erinnern können); alle zusammen schwitzen sie in einer viel zu engen Sauna, woraus ein ekstatisches Tanzritual entsteht.

Der lustigste Moment allerdings ist die gescheiterte Mondlandung: Goldie ist Nasa-Fan, was der Name des Katers andeutet. In einem Exkurs – „der Tod duzt [sie] schon“ – spielen Goldie und Sebastian Blomberg in der Rolle von Neil Armstrong, eine der Apollo-Missionen textgetreu nach. Es war Apollo 12, November 1969, Eric M. Jones hat den genauen Ablauf aller Missionen im O-Ton transkribiert - und es ist zum Totlachen. Denn die Fernsehkamera funktioniert nicht, einer der Astronauten hatte sie in die Sonne gehalten. „Jetzt bin ich auf dem Mond und niemand sieht mich“, empört sich Goldie. Bester Satz in Zeiten des Selfiewahns. ●



Ekstatischer Tanz in der Sauna: neben Ursina Lardi (vorne rechts) ist auch André Jung (hinten links) wieder mit dabei

Tanzende Idioten von Thorsten Lensing, mit Texten von Denis Johnson und Originalzitaten der Nasa-Apollo-Missionen zum Mond; Bühne: Gordian Blumenthal und Ramun Capaul; Dramaturgie: Dan Kolber und Thierry Mousset; mit: Sebastian Blomberg, Ursina Lardi, Karin Neuhäuser, André Jung, Willi Kellers und Benjamin Eggers-Domsky; eine Koproduktion der Théâtres de la Ville de Luxembourg, wo das Stück in der nächsten Saison zu sehen sein wird.



L'accrochage joue avec les différentes échelles

L'accident et la lenteur assumée des images

IIII Karolina Markiewicz

L'exposition de John Baldessari à Bruxelles met en évidence son regard attentif

Entrer dans l'exposition consacrée à John Baldessari à Bozar, à Bruxelles, ce n'est pas pénétrer dans une rétrospective au sens classique, avec des dates, des périodes et des panneaux explicatifs qui rassurent et indiquent quoi et où regarder. Ici, il s'agit plus d'accepter une situation. Une situation de regard, de déséquilibre et parfois d'humour. *Paraboles, fables, et autres salades* ne s'ouvre pas comme un mausolée de l'artiste américain, un géant de l'art conceptuel, né en 1931 et décédé en 2020. L'exposition ressemble plutôt à une grande pièce où l'espace est inhabituel et incertain. Des chaises métalliques remplissent le passage, elles invitent à s'installer dans ce drôle de jardin post-moderniste où Baldessari recourrait notamment à la photographie. Ici, on arrive avec ses habitudes de visiteur, comme celles de « comprendre », de « retenir » ou de « faire le tour » et, très vite, on sent que ces réflexes-là vont être gentiment sabotés.

Le parcours, volontairement non chronologique, se déploie comme un montage complètement ouvert. On circule d'une salle à l'autre sans progression évidente : des sauts, des reprises, des échos, comme si quelqu'un avait coupé la bande et recollé les morceaux sans chercher à rendre la couture invisible. On peut s'attarder quelque part et revenir au début parce qu'on trouve un écho visuel. Au début, cela déstabilise. On cherche peut-être une ligne claire, un fil conducteur qui nous tienne par la main. Ce choix épouse la logique profonde de John Baldessari, qui s'est toujours méfié des récits trop bien ficelés et des images qui imposent leur autorité. Il raconte ici son histoire. Chaque œuvre agit comme un faux raccord : quelque chose semble annoncer une continuité, puis l'œuvre suivante déplace tout. Le visiteur devient à son tour, monteur. Il relie, il compare, il hésite. Et, surtout, il accepte que le sens ne soit jamais livré d'un bloc, mais fabriqué en marchant.

Ce qui tient l'ensemble, et ce qui le rend étrangement familier, c'est la place centrale de l'humour. Un humour discret, sec, parfois presque invisible, mais constant. Chez l'artiste, le rire n'est pas un simple trait d'esprit ajouté pour « détendre ». Il est une méthode critique et une éthique du regard. L'humour sert à désamorcer les évidences, à fissurer les hiérarchies entre art savant et culture populaire et à rendre l'image légèrement bancal, juste assez pour qu'on cesse d'y croire trop vite. C'est un rire qui ouvre, qui crée une distance entre nous et ce qu'on voit, pour qu'on puisse respirer et penser, en somme.

L'humour de John Baldessari ressemble rarement à une blague. Il revêt plutôt quelque chose de minimal : un sourire en coin, une évidence retournée, une phrase qui a l'air de ne rien dire et qui, du coup, devient un événement. Il ne cherche pas à faire rire fort, il cherche plutôt à suspendre. Il casse la consommation rapide de l'image, cette manière contemporaine de passer d'un visuel à un autre sans laisser au sens le temps de se former. Ici, le rire nous fait buter, il nous oblige à rester un

peu plus longtemps devant la chose. Et cette micro-durée devient déjà une forme de résistance.

John Baldessari ne se place pas au-dessus du visiteur, il ne le piège pas pour exhiber une ignorance. Il partage avec lui sa perplexité. Le rire devient un espace commun, un lieu d'hésitation partagée. On a le droit de ne pas comprendre immédiatement, de se tromper, de revenir en arrière. Ce droit-là, aujourd'hui, est si précieux. Dans un présent saturé d'images autoritaires et de discours visuels prêts à l'emploi avec des images de publicité, de réseaux, algorithmés, l'exposition propose autre chose. Elle devient une zone où l'on peut suspendre son jugement et laisser les associations jouer en acceptant que le sens des œuvres soit fragile. Cela devient évident, lorsque surgissent les incursions dans le cinéma hollywoodien. John Baldessari prélève des fragments que nous croyons tous maîtriser, on reconnaît un regard, un corps surpris en plein suspense ou bien un mouvement dramatique interrompu. L'artiste arrache ces images à leur continuité narrative et les place dans un autre contexte et elles se voient privées de leur fonction dramatique et deviennent vulnérables. On les reconnaît, mais elles cessent de produire l'émotion attendue. La machine de la narration s'interrompt et c'est précisément là que l'humour apparaît : dans cette petite panne. On sourit parce qu'on voit échouer le mécanisme et parce que, soudain, on voit l'envers du décor.

Dans ce sens, l'exposition devient presque intime. On se surprend à réagir avec un sourire, une impatience, une interaction avec un autre visiteur. John Baldessari nous renvoie notre propre regard, sans violence. Il ne dit pas qu'on est manipulé, il nous indique plutôt comment notre regard est fabriqué. Le rire qui naît de cette prise de conscience ne méprise ni les images ni ceux qui les regardent. Au contraire, il les rend humains. Derrière le dispositif conceptuel, on sent une attention réelle à notre besoin de raconter des histoires, celles aussi qu'on reconstruit parfois pour tenir debout. Les « tall tales » du titre sont ces histoires trop grandes, trop belles ou trop improbables et elles ne sont pas seulement des mensonges. Ce sont aussi des récits bricolés mais nécessaires, que l'on se raconte pour habiter le monde malgré ses incohérences.

La scénographie accentue ici toute cette expérience incarnée. Les changements d'échelle nous engagent physiquement : on s'approche pour lire, on recule pour voir, on pivote parce qu'une image en appelle une autre. Certaines œuvres, agrandies jusqu'au mural, cessent d'être des représentations pour devenir des environnements qui nous dépassent. D'autres fonctionnent comme des notes, des pièges discrets ou des respirations. Le regard ici n'est jamais confortable : il avance, il recule, il compare et il hésite. Voire devient un acte actif.

Et puis, il y a cet élément essentiel : le langage. Pour John Baldessari, les mots ne viennent pas expliquer l'image, ils la

déplacent, la contaminent et l'empêchent de se refermer. Une phrase peut jouer la légende, le mode d'emploi, la morale de la fable, ou tout cela à la fois, sans jamais être définitivement déterminée. Cette circulation entre lire et voir, ce va-et-vient presque physique finit par devenir une respiration. Comme si les œuvres nous rappelaient, simplement, que regarder est aussi une manière de lire le monde, et que lire, parfois, est déjà une manière de douter.

C'est peut-être là que l'exposition s'humanise le plus : elle rend perceptible la manière dont le sens se construit en marchant, en s'arrêtant, en revenant, en acceptant d'avoir douté et changé d'avis. Elle remet l'intelligence dans notre corps et dans la durée et plus dans la performance.

Cette mobilité du sens est aussi ce qui a rendu John Baldessari si contemporain. Nous vivons dans une économie du recadrage de l'attention permanent : on coupe, on partage, on légende et on reposte. Son travail à lui, né avant les outils numériques, en anticipe la logique, mais surtout il la critique de l'intérieur. Il montre que le sens n'est pas dans l'image mais qu'il naît du montage et du contexte et des mots qui l'accompagnent, de ce que le regardeur apporte avec lui aussi avec son histoire. Il rappelle aussi, le tout avec humour, que ce sens peut être retourné à tout moment et qu'une image, si on la déplace d'un centimètre, peut raconter autre chose, elle peut devenir tout autre chose.

Dans ce cadre, la relation à une tradition de l'absurde, de Magritte à Broodthaers, évolue sans aucun besoin d'insistance. Par affinité avec cette manière particulière de faire glisser le sérieux vers le dérisoire, puis de transformer le dérisoire en un outil, celui de la lucidité. L'humour empêche ici la fascination, il maintient une distance critique et protège le regard de toute adhésion aveugle. Il autorise aussi une émotion plus rare : une émotion consciente. On peut aimer l'image tout en se méfiant d'elle. On peut être touché tout en voyant l'articulation. Paradoxalement, cette double conscience offre une expérience profonde du regard.

En quittant l'exposition, on n'emporte pas une thèse ou une conclusion claire. On repart dans un état ou avec une vigilance plus accrue face aux images et une conscience plus fine de leurs mécanismes, et, peut-être, sans doute, une forme de modestie. John Baldessari ne nous transmet pas de leçon, mais un regard attentif, légèrement moqueur, mais jamais dupe, ce regard qui sait que l'humour, loin d'affaiblir la pensée, peut en être l'une des formes les plus exigeantes, et sans doute, des plus humaines. ●

John Baldessari, *Paraboles, fables, et autres salades*, Bozar Bruxelles, à voir jusqu'au 26 février

A guide to deconstructing white hegemonic infrastructures

III Jeff Schinker

Seven Methods of Killing Kylie Jenner Review: A darkly comical drama puts cultural appropriation, queerness, and friendship on the menu

In a recent article published by French weekly *L'Express*, the critic Louis-Henri La Rochefoucauld – the white, heterosexual, male, prize-winning author of a novel about a white, heterosexual playwright – interprets the awarding of last year's Booker Prize to David Szalay's *Flesh* as a sign of Trumpian times. According to La Rochefoucauld, if Szalay's social-realist tale about the rise and fall of a traumatized young Hungarian in today's globalized capitalism could achieve such success, it has to be because wokeism and feminism are on the decline. Whether or not you agree with La Rochefoucauld, his review proves the opposite of the point he's trying to bring across, stressing the fact that, as far as cultural debates and literary criticism are concerned, we're already locked up in today's ideological argument: Novels are no longer discussed for their intrinsic stylistic or literary quality, but with regards to what they say or what people think they are saying about the state of wokeism, feminism and the decolonized Western mind.

One of the many qualities of Jasmine Lee-Jones' play *Seven Methods of Killing Kylie Jenner* lies in how it doesn't shy away from explicitly taking a stance within this debate. Her play is, to pastiche Lee-Jones' language, both politically and stylistically radical *af*. Half of the scenes are so-called Twitterludes and take place in the digital world of social media, with an abundance of hashtags, acronyms, memes, GIFs, and the Internet's linguistic atrophies apt to render suicidal any of the (mostly white) gatekeepers of Oxford English. A quick browse through the text" of the play reveals a wild amalgamation of *irl* dialogues and verbal squabbling on the TL (timeline) – definitely a challenge for both the director and the actors.

Breaking up with the dichotomy opposing Academic English and Internet slang, Cleo (Céline Camarra), the main character of the play, is both an academic doing research for a PhD on structural racism and an online activist called INCOGNegro. She sets loose after discovering that *Forbes* qualified Kylie Jenner as the world's youngest self-made millionaire. WTF is "self-made" about a privileged white woman whose wealth is built on a family fortune?, asks Cleo. Her research revolves around how the female black body has been ostracized for centuries, racist speech heavily targeting features such as thick lips or pronounced body curves – features white influencers nowadays appropriate themselves with a little plastic surgery, transubstantiating racist insults into new erotic trends just because they have the "right" color of skin.

To Cleo, the *Forbes* tweet metonymizes "hundreds of years of anti-blackness" and "colludes", in under fifty characters, "in the systematic historical and present-day dehumanization of the black female body" as well as "the idolatry of white womanhood in abusive hegemonic white infrastructures".

Where Percival Everett's novel *Erasure* showed how the fictionalization of black lives by black writers can readily lead to cultural appropriation and white voyeurism, the amalgamation and hierarchization of different linguistic styles – for every "that nigga dead", there's a word such as "gender-neutral" – used by Lee-Jones' characters nips any such recuperation in the bud.

Her anger only inflates in the echo chambers of social media, where cognitive biases meet unfettered hate. Cleo starts imagining seven ways of inflicting a brutal death on Kylie Jenner, those imaginary deaths by shooting, poisoning, burning, skinning, drowning, disgrace and displacement structuring the play in about the same way the seven deadly sins structured David Fincher's cult movie *Seven*. Lee-Jones suggests (structural) racism, tokenism, misogyny, homophobia, cultural appropriation, digital hatred and body shaming might readily qualify as the seven new deadly sins.

Her best friend Kara (Nora Zrika) is flabbergasted to see her friend throwing herself as well as her intellectual integrity into the arena of social media debate – if she's used to not understanding Cleo, it's usually because of her profuse use of academic jargon rather than her erratic posts. But when Kara says Cleo's posts are too unnuanced, the latter explains her teacher marked down her recent essay on slavery because she had failed to present the two sides of the argument, suggesting nuance is, in some cases, just another white privilege. As the debate on the TL evolves and echoes of Cleo's past get boomeranged on her thread – back in the day, Cleo published two homophobic posts – her friendship with Kara is put to a test: It turns out Kara once declared her (unrequited) feelings for Cleo, who is seemingly not at ease with her friend's sexuality.

If people usually equate seven dog years to one human year, the short-lived nature of everything on the World Wide Web would call for an even greater divide between the Internet years and our biological ones. Taking us back to the early days of the Twittersphere, years before Elon Musk

metamorphosed the social network into a platform where hate speech proliferates even faster than Covid infections in February 2020, *Seven Methods of Killing Kylie Jenner* almost diffuses something as superficially oxymoronic as Internet nostalgia: In the same way you sometimes indulgently look back on a past toxic relationship because your mind suppressed the bad memories, Lee-Jones' depiction of Twitter feels almost humane, with its occasionally humorous threads and memes. However, beyond the humorous tone looms a comment on the commodification of black lives through the very memes representing them: One culture should only borrow or quote from another if the general context and frame are ones of equal respect and acknowledgement, of horizontality rather than verticality.

In David Fincher's *The Social Network*, there's a line uttered by Sean Parker (played by Justin Timberlake) that goes something like this: "We lived on farms, then we lived in cities, and now we're going to live on the Internet." Continuing her reflection on the transposition of digital realms designed for practicality and efficiency rather than aesthetics, a reflection that began with *Opera Go* and she pursued with *Spring Awakenings*, director Anne Simon has found a way both semantically poignant and visually satisfying to render the Internet's chaotic synchronicity of everything happening at once. Thus, one of the best things about *Seven Methods of Killing Kylie Jenner* is Lynn Kelder's stage design and the way Simon and her cast use it throughout the play: here, the World Wide Web is represented as a large net continually woven, repaired, and cleansed by Twitterbird Marie-Christine Nishimwe as soon as the noise, the bickering and the hate recede.

During the Twitterludes, Camarra, Nishimwe and Zrika stick their heads through the meshes of the net and chirp in a wild choir, an impersonation of the digital world most aptly described as something between Tex Avery and the tragic choir in Ancient Greek plays. The three actresses remind us of *Macbeth's* witches, of the mythological Parcae no longer weaving and

recording, but rather unravelling and cutting the threads of life. Simultaneously pillows are also used as punching bags which turn into screens on which threats poorly disguised as threads are being projected, alternating with all sorts of memes and GIFs.

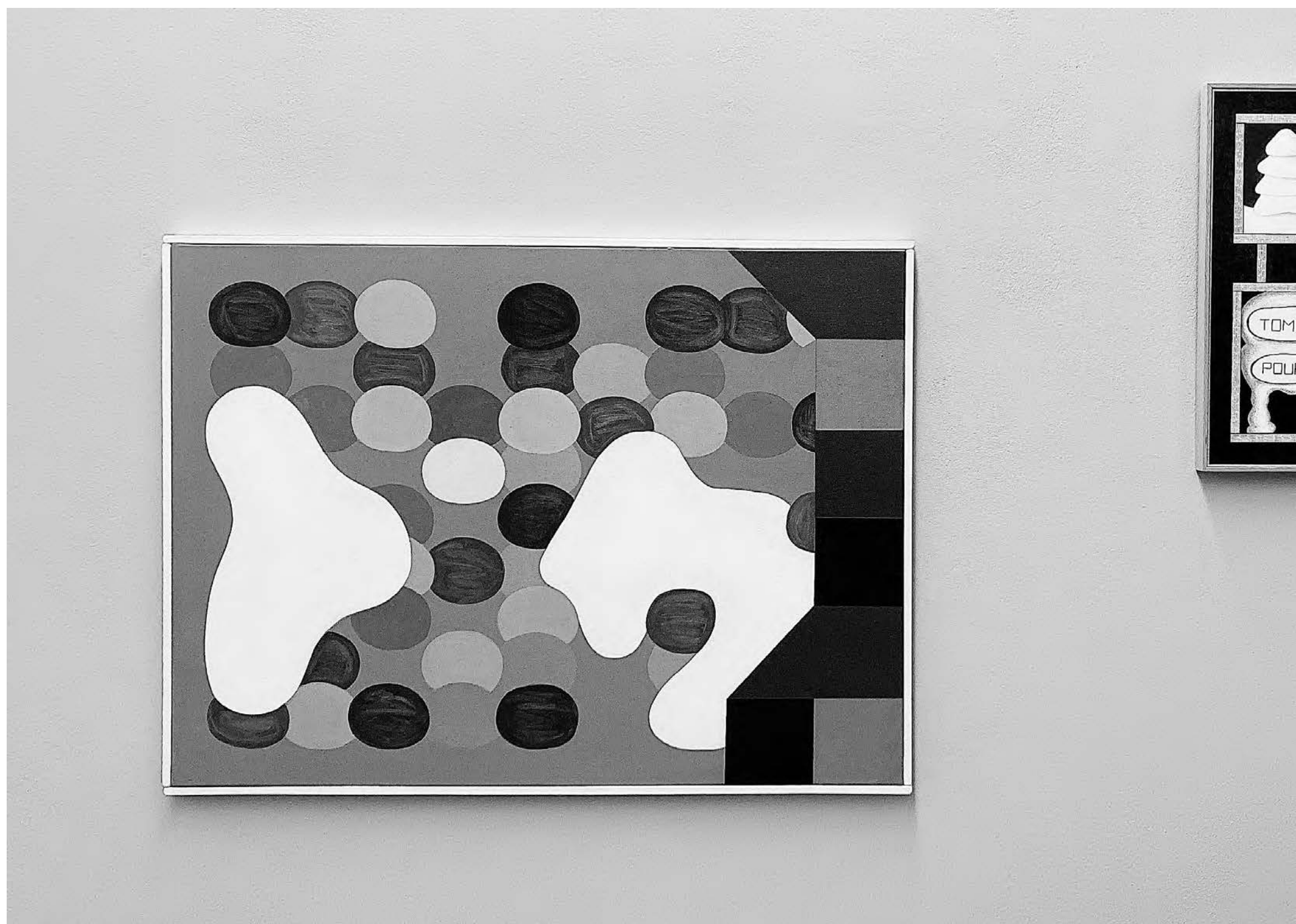
Jasmine Lee-Jones' play also points at the current shortcomings in intersectionality: Whereas right-wing hatred usually comes as an all-inclusive package, fascists hating the LGBTQIA+ community quite the same as they despise people of colour, the voices of those who've been (and sometimes still are) marginalized, silenced or killed for their color of skin or/and their sexual orientation still struggle to be heard, sometimes leading to friction and dissonance. Thus, Cleo blames Kara for playing her part in the game of discrimination by taking advantage of being a "lightie". According to her, all black women considered universally beautiful, such as Beyoncé or Rihanna, are lighties, to which Kara replies that Cleo doesn't "own blackness just because [she's] dark-skinned", later scolding "Ms Perfect Woke Queen" for never talking "about queer stuff on [her] TL". Those verbal fights in particular lead to very intense moments for lead roles Camarra and Zrika and the spectator momentarily forgets English isn't their mother tongue.

Last week in France, a RN MP wanted public money to stop going into the Trans Musicales Festival, the said member of parliament being convinced Trans Musicales is a festival by and for the trans community (which it isn't). In times where reality more and more takes after the hilarious news of *The Onion*, *The Daily Mash*, *Der Postillon*, or *Le Gorafi*, radical, angry and clever plays such as *Seven Methods of Killing Kylie Jenner*, even though preaching to the converted, are the best possible remedies to the reign of the moronic. ●

Final performances at the Théâtre du Centaure on January 23rd and 25th, followed by revivals at CAPE on February 5th and 6th and at Kinneksbond on March 6th and 7th

Céline Camarra,
Marie-Christine
Nishimwe and
Nora Zrika





Théâtres d'objets

|||| Loïc Millot

La galerie Modulab présente les univers domestiques dépeuplés d'Alexis Nivelles

Après sa participation à la Luxembourg Art Week, la galerie Modulab entame l'année nouvelle avec une exposition d'Alexis Nivelles, *Planning et poème*. L'artiste, qui évolue aujourd'hui à Lille, mène bon gré mal gré une (double) vie d'artiste contraint d'exercer diverses tâches subalternes. À l'aune de cette dualité avec laquelle il doit composer, remarquons d'emblée que ses tableaux intègrent souvent des systèmes d'encadrements complexes, qui tendent à repousser toujours plus les contours du sujet représenté. Ainsi s'élabore régulièrement une forme singulière d'autoréflexivité, qui se veut pleine d'autodérision, empreinte d'influences de la bande dessinée. C'est aussi sur la crête incertaine entre figuration et abstraction que chemine l'œuvre plastique d'Alexis Nivelles.

Transparaît le tropisme du peintre pour toutes sortes d'embranchements, de connexions, de rhizomes kaléidoscopiques

L'exposition réunit des pièces récentes et dévoile par la même occasion l'œuvre protéiforme du plasticien, le parcours s'achevant sur des céramiques peintes. Ses compositions composites, qui combinent habilement dessins et peintures, sont vides de toute présence humaine, quand bien même les situations qu'il met en scène se positionnent dans un domestique familier, orné des fétiches de notre époque. À maintes reprises se répètent de silencieuses scènes de salon, meublées d'écran de télévision, de canapés, de plantes esseulées, et même de tableaux de l'artiste lui-même en guise de *private joke*. Se tenant en retrait de son univers intérieur, en s'en absentant même, l'artiste peint un vide humain où pourtant partout les objets convoquent sa présence, appellent sa complicité ordinaire.

Les titres n'en font pas mystère et, telles des vanités, se contentent bien souvent d'énumérer les objets en présence. Ainsi notamment ceux de la série de *Suite palatiale* : *Intérieur avec écran et tableau (Suite palatiale, tableau #2, 2025)*, *Intérieur bleu et temple (2025)*, *Intérieur avec peinture abstraite (2023)* ou encore *Expo 2 (2022)*. L'un des détails qui les relie, outre la récurrence des objets, est l'écran de télévision que l'artiste a laissé entièrement blanc, en rupture avec les couleurs vives qui l'encadrent. Des miroirs blancs et opaques qui font effet de *whiteout*, cela d'autant plus que l'artiste songeait à la mire qui apparaissait autrefois à la fin des programmes TV. À défaut d'être humains, on y observe d'étranges formes molles, liquides, qui se répandent en divers endroits de la toile, souvent étagée sur plusieurs niveaux, comme de petits théâtres entre lesquels elles ne cessent de circuler. Elles s'érigent comme des totems phalliques, notamment dans *Intérieur avec*

peinture abstraite, 2023) ou *Intérieur à la française (avec peinture abstraite, 2023)*, où il voisine avec une carte de la France exécutée selon le même principe d'organicité. Ces intérieurs dessinés laissent entrevoir des emprunts à la bande dessinée, un genre longtemps disqualifié dans les arts, en particulier de Topor, avec lequel Alexis Nivelles partage le goût pour les effets de stries et l'absurde. Une cimaise entièrement peinte en rose appelle aussi bien l'influence de Philip Guston, cet autre peintre férù de grotesque, de prosaïsme et de *comic strip* (*Krazy Kat*, de George Herriman). Un tropisme pour la bande dessinée qui affleure au travers des onomatopées (BON BAH BOF) inscrites au sein de l'espace représenté d'*Intérieur bleu*.

Parmi les tableaux exposés, l'un d'entre eux rend hommage à l'écrivain Robert Walser, qui était admiré de Kafka et Robert Musil. Le convoquant sur la toile au côté d'un chalet suisse enneigé (« Tombeau pour Robert Walser », lit-on sur *Tombeau*, 2023), Alexis Nivelles s'en explique : « C'est un lien affectif que j'établis avec lui, comme s'il s'agissait d'un ami imaginaire. Il y a notamment un court récit qui s'intitule *Neiger*, dans lequel il évoque un paysage où le multiple devient homogène, où tout se fond et remonte... Ce qui m'a fait penser à ma peinture », confie-t-il. Autre lien d'analogie possible entre l'écrivain suisse et le plasticien : le regard amusé que Walser pose sur le monde du travail dans la *Lettre de candidature*. Alors que les intérieurs d'Alexis Nivelles donnent lieu à des formes d'étagements verticaux, comme si le spectateur prenait place au sein de petits théâtres, l'artiste pousse ce principe de composition arborescente à des figures végétales, comme c'est manifestement le cas dans *Top*

MAUX DITS D'YVAN

Gloire du père et chute du fils

IIII Yvan

Tirerai-je sur une ambulance, voire sur un corbillard ? Pourquoi pas, si l'ambulancier continue à se prendre pour un pilote de Formule 1 dont le bolide aurait été régulièrement saboté par les syndicats et les fonctionnaires. L'autre jour, dans la matinale de *RTL-Radio*, l'ex-ministre du Travail et des Sports tentait maladroitement (et c'est un euphémisme) de justifier le gâchis qu'il a laissé dans deux ministères qu'il n'a ni dirigés, ni dirigés. Il a, depuis, plusieurs fois récidivé, tant sur les ondes du *100,7* que dans les colonnes de la presse écrite. Il était un secret de polichinelle que l'ancien « Turnproff » (tâche qui l'occupait 23 heures par semaine, dixit l'intéressé) était intéressé par le seul ministère des Sports pour lequel il s'attribuait, à tort ou à raison, quelques compétences. Malheureusement, dans son éphémère carrière ministérielle, il ne s'illustrait guère par ses qualités ni de coéquipier, ni de coach ou d'entraîneur, à tel point que l'arbitre Frieden était bien obligé de le sortir du jeu en lui sortant le carton rouge.

Un comble pour ce pauvre Mischo qui voyait rouge tant devant l'OGBL rouge que devant le LCGB noir. Ce dernier était pourtant l'allié du propre parti de Mischo... et (pas si) accessoirement, la patrie politique et syndicale du paternel. Ceci expliquant peut-être cela, la clé de la chute du fiston serait-elle

alors à chercher du côté de l'Œdipe freudien ? Relisons à ce propos un article paru le 26 novembre 2018 dans le *Wort*, modestement intitulé « La gloire de mon père » : « Conseiller communal CSV à Esch-sur-Alzette durant de nombreuses années, Josy Mischo, quitte brusquement le parti en 1999. Le CSV avait alors obtenu sept sièges aux élections communales et il aurait dû être nommé échevin mais cela ne s'est pas réalisé. Il a alors quitté la politique. » Élégamment, l'article ne révèle pas la rumeur que colportait alors, avec une coupable gourmandise, le Tout-Esch : Ady Jung, le commerçant CSV du bien nommé Centre Mercure, caressait à l'époque quelques espoirs de devenir maire de la Métropole du Fer et aurait acheté le retrait du père de Mischo, nettement mieux élu, pour une rente de quelques 5 000 francs. Cet épisode peu reluisant n'empêcha pas François Schaack du LSAP de rester maire, les Eschois ayant préféré le prof de maths au marchand de calculettes. A l'époque, cette triste pagnolade inspirait plusieurs chroniques à votre serviteur où il exprima toute sa honte d'être et de rester, contre vents et marées, « e Minettsdapp », un enfant d'Esch, fût-ce d'Esch-la-mauvaise.

Depuis Freud, nous savons que le fils voue une relation ambivalente au père : Il l'aime, il l'admire, mais il voit aussi en lui un rival

qu'il faut éliminer, du moins symboliquement. Lacan appelait cela de l'hainamoration. Et si ce complexe d'Œdipe était à l'origine de l'agressivité dont faisait preuve l'ex-ministre du Travail à l'égard des syndicats ? Dans l'article suscité, Georges, le fils, rend hommage à Josy, le père, et laisse entendre entre les lignes que sa carrière politique est aussi une revanche pour le parcours injustement avortée du paternel. Voilà pour l'envers de la médaille de l'amour filial, dont le revers est constitué par la haine œdipienne, à l'origine de ce qui s'apparente à un véritable autosabotage de son parcours ministériel. Dans une de ses nombreuses récriminations, Georges Mischo reproche au gouvernement d'avoir rendu trop fort l'union syndicale, comme si des syndicats forts ne garantissaient pas un rapport sain entre salariés et patrons, entre gouvernés et gouvernants. En essayant maladroitement de rogner de nombreux acquis sociaux (flexibilité du travail, modalités des contrats collectifs, etc.), l'ex-ministre entendait « moderniser » le droit du travail dans l'esprit de l'accord de coalition. Face à des syndicats forts, le nouveau ministre du Travail continuera-t-il ce travail de sape tout en (dé)clamant « à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire » ? Ce qui ne veut pas dire forcément que Marc aura pour Nora les yeux de Chimène. ●

Une composition abstraite au côté de Un tombeau pour Robert Walser

(2025), où un arbre se voit coiffer de la palette du peintre en guise d'élément autoréférentiel. Racines et ramures font parfois irruption dans ses toiles, révélant le modèle naturel et placé sous le signe de la croissance qui préside à ce choix. Le motif de la palette du peintre est répété à l'envi, dans *Ex-Aequo* (2018), *Muto* (2022), *Pinacle* (2025), jusqu'à la forme circulaire donnée à ses assiettes en céramique. À côté de ces tableaux d'intérieurs aux encadrements complexes, tout un ensemble décline un répertoire de formes similaires, à l'instar de la palette du peintre ou de la saucisse, à laquelle Robert Walser consacre également un court récit. On y rencontre des formes indéfinies, changeantes, informelles (nuages, tâches), entrecoupées parfois de lignes zigzagantes comme dans *Double discours* (2024). La rondeur de ces formes font allusion aux bulles des bandes-dessinées, qui ornent quasi systématiquement les œuvres d'Alexis Nivelle. Un modèle visible en particulier dans *Monochromes blancs et phylactère rose* (*Conversation sur la peinture*, 2025), avant de s'élargir à d'autres configurations. Transparaît également le tropisme du peintre pour toutes sortes d'embranchements, de connexions, de rhizomes kaléidoscopiques qui révèlent l'influence de Carlo Carrà ou de De Chirico, peintre qui fut aussi une référence importante pour Philip Guston (voir le décor métaphysique de son *Mother And Child*, 1930). Certains de ses tableautins convoquent la référence à Magritte, comme c'est le cas dans *Faux Jumeaux* (2018), où phylactères et nuages blancs se répondent de part et d'autre sur un fond bleu céleste. ●

Exposition *Planning et poème* d'Alexis Nivelle à la galerie Modulab, Metz, jusqu'au 14 février

D'GEDICHT VUN DER WOCH

IIII Jacques Drescher



Limerick vun den Defence Bonds

E räiche Professor vum Cents
Stécht bal all seng Mënz an d'Defence.
E keeft sech dee Bond
Mat Waffe fir d'Front.
D'Regierung spendéiert dann d'Kränz.

Limerick vum Autofestival

E grénge Gen Z-Konsument,
Bestellt en E-Auto, dee rennt.
E denkt: „Verbrenner
Si fir al Männer!“
Och hie steet am Stau trotz deem Trend.

Die Suche nach dem perfekten Moment

IIII Claire Barthelemy

Kim Lang lebt seit 15 Jahren in London. Der luxemburgische Modefotograf widmet sich inzwischen zunehmend persönlichen Projekten. Ein Gespräch über Heimat und Inspiration

Der amerikanische Schauspieler John Lithgow, der für seine Rollen in Filmen wie *Killers of the Flower Moon* und *Conclave* bekannt ist, lehnt im eleganten Anzug an einem Geländer der Dachterrasse eines Londoner Luxushotels, während sich hinter ihm die Skyline der Stadt abzeichnet. Es ist ein Fotoshooting für das Magazin *The Rake*. Hinter der Kamera steht der Luxemburger Fotograf Kim Lang. „Ich arbeite schon seit zehn Jahren mit diesem Magazin“, sagt Kim an einem Dezemberabend im Café eines Londoner Buchladens. Anfangs fotografierte er die sogenannten Fittings, bei denen der Entstehungsprozess eines maßgeschneiderten Anzugs dokumentiert wird, vom Messen hin zum Schneidern. Das fertige Kleidungsstück wird anschließend in einem Porträt festgehalten. Über die Jahre gewann Kim Lang das Vertrauen des Chefredakteurs, der ihn damit beauftragte, das Titelbild der hundertsten Ausgabe zu erstellen.

Kim Lang wuchs in Luxemburg auf, als Sohn eines kapverdischen Vaters und einer luxemburgischen Mutter. Schon als Kind war er von Kameras umgeben. Sein Großvater war Dokumentarfilmmacher, er reiste viel. Kim und seine Mutter, eine Amateurfotografin, begleiteten ihn öfters. „Als ich sechs Jahre alt war, gab meine Mutter mir eine Kamera, die sie auf der Flughafentoilette gefunden hatte, als wir auf dem Weg nach Namibia waren.“ Sie gab ihm Filme und ließ ihn losknipsen.

Es war eine für Luxemburg ungewöhnliche Kindheit. „Als meine Freunde aus den Schulferien zurückkamen, fühlte ich mich immer so schäbig, weil ich dann sagte: Wir waren in Südafrika oder in Amerika bei Ureinwohnern“, erinnert sich Kim. „Ich wollte auch Urlaub in Südfrankreich oder auf Mallorca im All-Inclusive-Hotel machen, weil meine Freunde das alle gemeinsam hatten.“ Die Reisen seiner Familie gefielen ihm zwar, doch Kim spürte den Gruppenzwang. „Alles, was man wollte, war normal zu sein.“

Zu der Zeit entdeckte Kim Webseiten wie photogen.lu, die Luxemburger Foto-Community, und DeviantArt.com, ein Netzwerk für Künstler, die ihre Werke online ausstellen. Kreative Fotomontagen und Illustrationen sind dort sehr beliebt, digitale Ausdrucksweisen, die ihn prägten. „Ich brachte mir Photoshop selbst bei, doch irgendwann genügte mir das nicht mehr. Deswegen fing ich an, meine eigenen Fotos zu machen, um meine Ideen umzusetzen.“

Kim Langs Mutter, die alleinerziehend war, erkannte den kreativen Antrieb ihres Sohnes, der sich zudem für Theater und Musicals begeisterte. Sie unterstützte ihn kompromisslos. „Es gab Musical-Gruppen in der Schule, aber man musste ein bestimmtes Aussehen haben, um bestimmte Rollen zu bekommen. Meine Mutter hielt das für Unsinn und entschied, ihre eigene Theatergruppe zu gründen.“ So entstand in Schüttringen die Gruppe Musical Fans & Co, die jedes Jahr ein bis zwei Stücke aufführte. „Ich

war oft der einzige Junge, viele Mädchen spielten männliche Rollen. Einmal spielte ich eine Frau, weil ich die Choreografie mittanzeln wollte. Grenzen waren plötzlich nicht mehr wichtig“, erinnert sich Kim. Er half seiner Mutter beim Kostümdesign und Bühnenbild. „Ich kam aus der Schule und setzte mich dann zu meiner Mutter, um mit ihr zu nähen und über Setdesign nachzudenken“, erzählt er. „Ich war ein anstrengendes Kind. Ich glaube, das war das Beste, was sie machen konnte.“

Doch das kreative Hobby war nicht nur ein Ventil für seine jugendliche Energie, sondern auch ein wichtiger Bestandteil der eigenen Entwicklung. „Ich konnte mich ausdrücken und es gab mir sehr viel Selbstbewusstsein“, erzählt der Fotograf. Er studierte anschließend Ägyptologie und Kunstgeschichte in Trier und Kommunikationsdesign in Berlin. Mit 20 zog er nach London, wo er nach einem Studium am London College of Fashion seinen Weg in die Modefotografie fand. Ein Traumjob, der theatralische Inszenierungen, Fotografie und Bildbearbeitung, also seine Leidenschaften, vereint.

Das Do-it-Yourself-Ethos, das seine Mutter ihm vorgelebt hat, kommt ihm heute in seinem Beruf zugute. Bei seinen Shoots kümmert er sich zum Beispiel manchmal selbst um Make-up. „Ich bin mir zwar nicht immer sicher, ob ich es kann, doch ich habe das Selbstbewusstsein, dass ich das irgendwie hinkriegen werde.“ Es ist das Endprodukt, das zählt. „Man muss halt lernen, was man lernen muss, um das Beste fürs Produkt zu geben.“

Neben kommerzieller und redaktioneller Modefotografie widmet sich Kim zunehmend persönlichen Projekten. In seiner Serie *Odyssey of Reconnection* erkundet er Kap Verde, den Herkunftsort seines Vaters. Er ist nicht mit der Kultur seines Vaters aufgewachsen, doch ein



Kim Lang in London

Das kreative Hobby war nicht nur ein Ventil für seine jugendliche Energie, sondern auch ein wichtiger Bestandteil der eigenen Entwicklung

Familienereignis brachte ihn schlussendlich zum Inselstaat. Dort fing er an zu fotografieren. „Es war ein sehr wichtiger, spannender Moment. Die Fotografie habe ich als Mittel genutzt, um emotionale Themen zu erkunden.“

Er ist seitdem mehrmals nach Kap Verde gereist. Nach jeder Reise setzt er sich Monate lang mit dem Material auseinander. Eindrücke können sich im Laufe der Zeit verschieben. „Es gibt Dinge, bei denen ich anfangs dachte, das muss ich unbedingt dokumentieren. Wenn ich mir die Bilder später anschau, wird mir klar, dass das der Tourist in mir war“, sagt Kim Lang lachend. Im Gegensatz können flüchtige Momente später eine tiefere Bedeutung annehmen.

In seiner Serie *Nations of the Atlantic* porträtierte der Fotograf Einwohner kleiner Inselstaaten und zeigt, welche Rolle das Meer in ihrem Leben spielt. Auf Barbados fotografierte er zum Beispiel Pferdebesitzer, die ihre Tiere bei Sonnenaufgang zum Abkühlen ins Meer führen.

Ein stiller, zärtlicher Moment zwischen Mensch, Tier und Meer, abseits der Gefahren des Klimawandels, denen diese Inseln ausgesetzt sind. „Das war sehr poetisch.“

Für diese intimen Portraits ist das Vertrauen der Fotografierten entscheidend. Das Selbstvertrauen, jemanden anzusprechen, hat Kim Lang sich bewusst in London angeeignet. „Wenn ich nichts zu tun hatte, lud ich einen Film in meine Kamera ging raus um von zehn Menschen ein Porträt zu machen.“ Damals lebte er in Finsbury Park, im Norden Londons, wo er lokale Menschen ansprach und fragte, ob er sie fotografieren dürfe. Die unterschiedlichen Reaktionen der Menschen nahmen ihm die Schüchternheit. Auch lernte er, dass aus einem geplanten Foto manchmal einfach nichts wird.

In Brasilien wollte er zum Beispiel einen Mann fotografieren, der am Strand neben einem Volleyballfeld ein Telefongespräch führte. Farblich passte alles zusammen, doch es kam nicht zum Foto. „Man muss wissen, wann man die Leute anspricht. Wenn du selbst gerade am Telefonieren bist, willst du auch nicht gestört werden.“ Manchmal verfliegt ein perfekter Moment eben.

Es ist das Reisen, das Kim Lang neue Ideen bringt. „Inspiration finde ich immer auswärts. Jahrelang dachte ich, dass es ein Problem mit Luxemburg sei, dass ich dort keine Verbindung hätte, die mich inspirierte. Ich dachte, wenn ich nach London ziehe, würde sich das ändern.“ Doch so kam es nicht. „Wenn ich mich zu sicher fühle, langweile ich mich. Ich brauche stets neue Stimulation.“ London bietet dem Fotografen eine kulturelle Vielseitigkeit, die er sehr genießt. „Hier treffen unzählige Kulturen aufeinander, die authentisch existieren können – man reist immer irgendwie. Genau das hält mich hier.“ ●

d’LëtzebuurgerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Gérant Antoine Hron** (48 57 57-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef Peter Feist** (48 57 57-24; pfeist@land.lu), **Rédaction France Clarinval** (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie Majerus** (48 57 57-35; smajerus@land.lu), **Erwan Nonet** (48 57 57-28; enonet@land.lu), **Sarah Pepin** (48 57 57-36; spepin@land.lu), **Pierre Sorlut** (48 57 57-20; psorlut@land.lu), **Bernard Thomas** (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page Pierre Greiveldinger** (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité Yi Ren** (48 57 57-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuurger Land **Instagram** letzebuurger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque CCPLULL** : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

S

T

|

L

POP. LIFE !

Beige

IIII josée hansen

land

23.01.2026

11-4201 est le numéro exact de leur couleur Pantone de l'année 2026, annoncée début décembre. Son nom : « Cloud Dancer ». L'explication de la société américaine productrice de couleurs : ce blanc cassé serait « a direct response to the zeitgeist. As we navigate the complexities of the mid-2020s, there is a growing movement towards 'quiet luxury', digital detoxing, and mental wellness. » On dirait un post du Travel Renaissance Man.

Au Luxembourg, ce « quiet luxury » beigeâtre se vit au quotidien depuis le début des années 2010 : c'est la couleur du golden retriever dans la Porsche Cayenne intérieur cuir clair et celle du manteau Max Mara en cachemire et chameau à 4 000 euros. C'est la palette de couleurs pâles livrées dans les succursales des marques de la *fast fashion* moyen de gamme (alors que dans les grandes capitales européennes, leurs palettes sont beaucoup plus variées). C'est la couleur des pierres de Bourgogne du musée le plus chic du pays et même celle de l'architecture de tout un quartier, la Cloche d'or, où 90 pour cent des constructions, du centre commercial aux immeubles résidentiels, des écoles Vauban aux sièges des grandes sociétés sont en blanc cassé ou beige discret. Alors que dans les villages du *Speckgürtel*, les maisons à deux millions d'euros, à toit plat et avec de grandes baies vitrées sont désormais en blanc (durant les premiers mois, puis les façades tournent au vert à cause de l'humidité).

En 2020, une équipe de *data analysts* a étudié, pixel par pixel, plus de 7 000 objets de la collection en ligne du Science Museum de Londres, tous issus de la vie quotidienne des gens, de l'électroménager en passant par les montres et téléphones jusqu'à la microinformatique. Leur verdict : depuis 1800, la palette de couleurs s'est considérablement rétrécie, le noir, le gris et le beige s'imposant de plus en plus depuis les années 1980. En 2020, plus de quarante pour cent des produits étaient de « non-couleurs ». Dans une émission intitulée « Pourquoi la couleur a disparu de notre quotidien ? », diffusée en octobre 2022 sur *France Culture*, le journaliste Alexis Magnaval a en outre observé que trente pour cent des voitures vendues en France cette année-là furent blanches, contre cinq pour cent quinze ans

plus tôt. Dans cette même émission, l'artiste écossais David Batchelor, auteur du livre *Chromophobia* (Reaktion Books, 2000) fait remarquer que la couleur est associée à l'hédonisme, à la féminité et au monde de l'enfance. Il suffit de se rappeler les années 1970 et la contre-culture du *flower power* et du psychédéisme, avec la mode haute en couleurs à grands motifs floraux et les meubles en plastique criard pour se rendre compte du pouvoir symbolique subversif de la couleur.

La *Barbie* de Greta Gerwig et Noah Baumbach (2023) est une femme forte qui se rebelle contre le monde masculin à force fuchsia et bien que ce ne soit pas le film du siècle, il prenait le contre-courant de la mode du beige, blanc cassé et *off white* qui rendait déjà nos vies bien fades. Alors que Pamela Anderson doit sa célébrité à un maillot rouge feu (dans *Baywatch / Alerte à Malibu*), elle prône depuis quelques mois le retour au naturel, le maquillage *nude* et les cheveux en bataille. Alors que les premiers iMac furent vert turquoise, tous les ordinateurs, y compris ceux d'Apple, sont désormais en gris métallique, blanc ou noir.

Le beige et le blanc cassé disent une chose : ces voitures, ordinateurs, appartements, vêtements doivent se revendre facilement, indépendamment des modes. Ils prouvent aussi que le ou la propriétaire est d'une classe sociale aisée, qui n'a pas à se salir. Il y a un demi-siècle, nos grand-mères devaient se couvrir leurs corps de la tête aux pieds pour ne pas bronzer durant le travail au champ, un bronzage étant synonyme de pauvreté et obligation de labeur physique. Dans une discussion sur la couleur Pantone de l'année 2026, les journalistes de la rubrique style du *New York Times* (du 4 décembre 2025) rapprochèrent le choix du ton « Cloud Dancer » de l'idéologie du suprématisme blanc de l'ère Trump – c'était avant que les fascistes de ICE tirent aussi sur des citoyennes à la peau blanche. ●



Le quartier beige par excellence : architecture à la Cloche d'or

Trash Picture Company

POLITIK

Mischo plappert

„Mehrere politische Berater“ wolle die CSV einstellen, heißt es in einer Anzeige, die die Partei am Samstag im *Wort* schaltete. In der Aufgabenbeschreibung wird angegeben, dass man sich um politische Dossiers kümmern solle, aber auch um



„Kommunikation“ und „Öffentlichkeitsarbeit“. In derselben Ausgabe erklärte der ehemalige CSV-Arbeits- und Sportminister Georges Mischo (Foto: sb), dass ihn Premierminister Luc Frieden am Sonntag, den 7. Dezember, angerufen habe. Womit er eigentlich „nicht gerechnet“ hatte. Er war gerade „dabei, eine Chamberkommission vorzubereiten“. Im Verlauf des Gesprächs mit Premier Frieden habe er festgestellt, dass es Momente gebe, „in denen man in den sauren Apfel beißen muss und vielleicht eine Entscheidung trifft, die man nicht treffen möchte“. Eigentlich hatte die Partei ihm ein anderes Wording auferlegt: Premier Luc Frieden

behauptete im Dezember, Minister Mischo habe ihm den Rücktritt angeboten. Da er von den Medien und den Gewerkschaften „kontinuierlich kritisiert und attackiert“ worden sei, habe er sein Amt nicht mehr „ruhig und sachlich“ ausüben können.

Am Tag zuvor fragte sich das *Land* bereits, ob Mischo als Abgeordneter womöglich noch mehr Schaden anrichten wird als zuvor als Minister. Denn am vergangenen Donnerstag gab er sein erstes Interview im RTL-Radio seit seinem sogenannten Rücktritt – und teilte mit aggressiver Stimme aus. An Schuldzuweisungen sparte er nicht: „Wat e Beamten maache

muss, ass säi Minister schützen.“ Genau das sei in der Affäre um das Sportmuseum nicht geschehen. Er habe als Minister den Fehler gemacht, seinen Beamten zu vertrauen. CSV-Premier Frieden stellte er als schwachen Verhandler dar; während der Sozialverhandlungen seien „Saache geschitt, déi menger Meenung no net däerfe geschéien“. Die Regierung habe sich nicht an das Koalitionsabkommen gehalten. Auch der Brief der Gewerkschaften an ihn als Arbeitsminister sei „niveaulos“ und „infekt“ gewesen. „Wie ein Fiebertraum“, nannte *Tageblatt*-Journalist Sydney Wiltgen das Interview – und

fragte sich, ob das Mikrofon nicht besser gegen einen Therapiesessel hätte ausgetauscht werden sollen.

An diesem Montag war der Escher Politiker dann im *100,7* zu Gast. Er entschuldigte sich bei seinen früheren Beamten; seine Wortwahl bezeichnete er als „einen kleinen Lapsus“. Die Pferde seien ein wenig mit ihm durchgegangen. Zur gleichen Zeit saß der frühere Arbeitsminister Georges Engel (LSAP) bei RTL am Mikrofon und sagte: „D'ganz Opposition huet iwwer deen Interview gelaacht an d'CSV huet sech geschummt.“ Die LSAP-Abgeordnete Paulette Lenert schrieb im Anschluss an das

RTL-Interview eine parlamentarische Anfrage an Premier Frieden und wollte wissen, ob nicht eine öffentliche Stellungnahme bezüglich „undifferenzierter Vorwürfe“ des Ex-Ministers an die Adresse seiner Beamten notwendig sei. Denn die Beamten sind zur öffentlichen Zurückhaltung verpflichtet und also nicht in der Lage zu reagieren. Die CSV hat bislang nicht reagiert. Vielleicht findet sie über die *Wort*-Anzeige jemanden, der sich um das Wording kümmert. SM

PRINTED IN LUXEMBOURG